



Rapport financier annuel

Au 31 mars 2018

CYBERGUN
société anonyme au capital de 26 781 612,86 €
siège social : 40, boulevard Henri-Sellier 92150 Suresnes
337 643 795 RCS Nanterre



INFORMATION FINANCIERE ANNUELLE
RAPPORT DE GESTION AU 31 MARS 2018

Le groupe CYBERGUN, acteur mondial du tir de loisir, présente les comptes annuels et consolidés de son exercice 2017/2018 (période d'avril 2017 à mars 2018).

Les comptes annuels et consolidés au 31 mars 2018 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 07 août 2018.

Le Groupe CYBERGUN intervient sur deux secteurs d'activités :

- Le secteur d'activité historique de la distribution de répliques d'armes factices destinées au tir de loisir et sportif ainsi qu'aux collectionneurs ;
- Le secteur SM&LE « SPARTAN MILITARY & LAW ENFORCEMENT » qui propose des solutions d'entraînement aux forces de défense et de sécurité en France et à l'international.

La société CYBERGUN SA. est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 40 boulevard Henri Sellier, SURESNES (92150).

Depuis le 29 janvier 2014, les actions CYBERGUN sont cotées sur EURONEXT GROWTH Paris (ex. Alternext) sous le code ISIN FR0013204351 et le code Mnémorique ALCYB.

TABLEAU DES MATIERES

1	ACTIVITES – RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE (comptes sociaux).....	1
1.1	Résultats sociaux	1
1.2	Dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal (art. 39-4 CGI).....	1
1.3	Activité en matière de recherche et développement	1
1.4	Participation des salariés au capital	2
1.5	Participation des salariés au résultat	2
1.6	Information sur les délais de paiement fournisseurs et encaissements clients	2
1.7	Proposition d’affectation du résultat	3
1.8	Dépenses non déductibles fiscalement.....	4
1.9	Tableau des cinq derniers exercices.....	4
1.10	Informations sur l’actionariat de la société.....	4
1.11	Vie boursière de l’action CYBERGUN.....	4
1.12	Détenteurs du capital (franchissement de seuil)	5
1.12.1	Actions auto détenues.....	5
1.12.2	Franchissement de seuils	5
2	ACTIVITES – RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE (comptes consolidés).....	6
2.1	Périmètre de consolidation	6
2.1.1	Sortie(s) de périmètre - Cession de contrôle	7
2.1.2	Entrée(s) dans le périmètre.....	7
2.2	Comptes consolidés.....	7
2.2.1	Bilan consolidé.....	7
2.2.2	Compte de résultat.....	9
2.2.3	Tableau des flux de trésorerie.....	10
2.2.4	Dettes financières.....	11
2.3	Commentaires sur l’exercice	14
2.3.1	Résultat consolidé de l’exercice	14
2.3.2	Bilan – Financement – Cash flow.....	16
3	RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D’ENTREPRISE.....	18
3.1	Situation des mandats des mandataires sociaux de CYBERGUN	18
3.2	Liste de l'ensemble des mandats et fonctions de chaque mandataire social.....	18
3.2.1	M. Claude SOLARZ - président du conseil d’administration.....	18
3.2.2	M. Hugo BRUGIERE - administrateur et directeur général.....	18
3.2.3	M. Baudouin HALLO - directeur général délégué.....	19
3.2.4	Mme Brigitte MANCEL - administrateur.....	19

3.2.5	M. Laurent PFEIFFER - administrateur.....	19
3.2.6	M. Dominique ROMANO - représentant Guibor S.A.S. - administrateur	19
3.2.7	M. Dimitri ROMANYSZYN -administrateur	19
3.3	Rémunération des mandataires sociaux.....	20
3.4	Conflits d'intérêts	21
3.5	Liste des conventions intervenues au cours de l'exercice	21
3.6	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité.....	23
3.7	Exercice de la direction générale	23
4	DIVERS	24
4.1	Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société :.....	24
4.1.1	Les conséquences sociales	24
4.1.2	Les conséquences environnementales.....	24
4.1.3	Risques industriels et risques liés à l'environnement	24
4.2	Stratégie financière de l'entreprise face aux risques du marché.....	25
4.2.1	Risque de change.....	25
4.2.2	Risques de Conversion.....	25
4.2.3	Risque de liquidité.....	25
4.2.4	Instruments de couverture.....	26
4.2.5	Risque de taux	26
4.2.6	Risque de crédit.....	26
4.3	Stocks options et actions propres	27
4.3.1	Stocks options.....	27
4.3.2	Actions propres	27
5	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT.....	27
6	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POST-CLOTURE	28
6.1	Livraison de la Gendarmerie Nationale en répliques d'entraînements	28
6.2	Partenariat R&D avec un grand manufacturier.....	28
6.3	Nouveau contrat de financement avec YA GLOBAL MASTER SPV LTD	28
6.4	Augmentation de capital avec maintien du DPS.....	28
6.5	Autres opérations de renforcement des fonds propres.....	29
7	ANNEXES.....	30
7.1	Tableaux des 5 derniers exercices.....	30
7.2	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité.....	31

1 ACTIVITES – RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE (comptes sociaux)

1.1 Résultats sociaux

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, la société CYBERGUN SA a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 16,8 Millions d'euros, en recul de 4% par rapport à l'exercice précédent.

Une information sur la marche du Groupe CYBERGUN en général à partir du paragraphe 2.2 de ce document.

Le résultat d'exploitation s'élève à (4,3) M€ contre (3,4) M€ pour l'exercice précédent, soit une baisse de 0,9 M€. Le résultat courant avant impôt est de (4,7) millions d'euros contre (4) millions d'euros l'an passé (*Pour davantage de détail sur les comptes sociaux de la société CYBERGUN SA, il convient de se référer à la liasse relative aux comptes sociaux 2017/18 de Cybergun SA*).

Le résultat net ressort à (6,8) millions d'euros contre un résultat de (14,8) M€ pour l'exercice précédent, soit une amélioration de 8 M€.

Le capital social au 31 mars 2017 s'élève 14 391 606,12 euros pour 16 542 057 actions.

1.2 Dépenses ou charges non déductibles du résultat fiscal (art. 39-4 CGI)

Aucune dépense relevant de l'article 39-4 du CGI n'est prise en compte dans le résultat de l'exercice.

1.3 Activité en matière de recherche et développement

La société a une activité de recherche et développement, dont les dépenses sur l'exercice 2017/18, se sont élevées à 420 585 euros. Ces dépenses ont généré un crédit d'impôt d'innovation de 104 293 euros.

En Juillet 2018, CYBERGUN a vu sa qualification « Entreprise Innovante » renouvelée pour 3 ans supplémentaires par BPI France.

1.4 Participation des salariés au capital

Nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 mars 2018.

La proportion du capital social que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 225-180 du code de commerce et qui font l'objet d'une gestion collective s'élève au 31 mars 2018 :

NEANT

1.5 Participation des salariés au résultat

Il n'a pas été mis en place de gestion d'une participation en gestion collective au sens de l'article L225-180 du code de commerce. Dans ce cadre réglementaire, la proportion de Capital que représentent les actions détenues par le personnel de la société et par le personnel des sociétés qui lui sont liées au 31 mars 2018 est :

NEANT

1.6 Information sur les délais de paiement fournisseurs et encaissements clients

Conformément à la loi du 04 août 2008 instituant l'article L. 441-6-1 du Code du commerce, nous vous indiquons la décomposition à la clôture des exercices 2018 et 2017 du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des créances clients par date d'échéance (les montants ci-après sont exprimés en K€) :

Informations de l'exercice clos le 31 mars 2018 :

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures recues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					Total (1 jour et plus)
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	101					379
Montant total des factures concernées (TTC)	1 936	253	424	363	2 148	5 125
% du montant total des achats de l'exercice (TTC)	11%	1%	2%	2%	13%	30%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues (*)	397					
Montant total des factures exclues (TTC)	5 388					

(*) les montants des factures exclues sont principalement relatifs aux opérations avec les sociétés du groupe Cybergun.

Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	206					511
Montant total des factures concernées (TTC)	2 318	176	-757	198	4 256	6 190
% du montant total des achats de l'exercice (TTC)						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	14%	1%	-4%	1%	25%	37%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues (*)	989					
Montant total des factures exclues (TTC)	9 720					

(*) les montants des factures exclues sont principalement relatifs aux opérations avec les sociétés du groupe Cybergun.

Informations de l'exercice clos le 31 mars 2017

31-mars-17	Nature	Solde au 31/03/2018	dont Intra-groupe	Échéances			
				Non échues	Echus moins de 30 jours	Echus de 31 à 60 jours	Echus plus de 60 jours
401	Fournisseurs exploitation	9 674	5 216	2 624	713	322	799
	Fournisseurs exploitation	9 674	5 216				
411	Clients	16 264	9 115	4 560	503	258	1 827
	Clients	16 264	9 115				

1.7 Proposition d'affectation du résultat

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à (6 760 000) euros, de la façon suivante :

Au compte « Report à nouveau » pour un montant de (6 760 000) euros.

Cela porterait le total du compte report à nouveau à (21 525 854) euros.

Il est rappelé que les dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Nombre d'actions	Dividendes nets par action	Abattement	Montant total distribué
2015/2016	-	-	-	-
2016/2017	-	-	-	-
2017/2018	-	-	-	-

Compte tenu de la perte de l'exercice, les capitaux propres de CYBERGUN SA ressortent à (345 577) euros pour un capital social de 14 391 606 euros au 31 mars 2018.

1.8 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune des dépenses visées aux articles 39-4 et 39-5 du même code, non déductibles du résultat fiscal.

1.9 Tableau des cinq derniers exercices

En annexe au présent rapport.

1.10 Informations sur l'actionnariat de la société

Au 26 juillet 2018, l'actionnariat de la société se décompose comme suit :

- RESTARTED INVESTMENT S.A.: 31,48%
- BM INVEST S.A.S.: 2,44%
- Autres : 66,08%

1.11 Vie boursière de l'action CYBERGUN

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, le cours de bourse de l'action CYBERGUN a évolué comme suit :



1.12 Détenteurs du capital (franchissement de seuil)

En application de l'article L.233-12 et L.233-7 du code de commerce, nous vous informons du nombre d'actions auto-détenues en début d'exercice et en fin d'exercice ainsi que des franchissements de seuils sur l'exercice.

1.12.1 Actions auto détenues

En date du 31 mars 2018, le groupe ne détient aucune action propre.

1.12.2 Franchissement de seuils

RESTARTED INVESTMENT

La société de droit belge RESTARTED INVESTMENT SPRL1 (143 avenue Molière, 1190 Forest, Belgique), a déclaré détenir, au 9 août 2016, 40 154 669 actions CYBERGUN représentant autant de droits de vote, soit 46,09% du capital et des droits de vote de cette société.

A compter de septembre 2016, nous n'avons constaté aucune déclaration de franchissement de seuils auprès de l'AMF.

2 ACTIVITES – RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE (comptes consolidés)

Nous vous rappelons que toutes les sociétés filiales de la société CYBERGUN SA sont consolidées dans les comptes du Groupe selon les méthodes décrites dans la liasse des comptes consolidés.

2.1 Périmètre de consolidation

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode
CYBERGUN SA	40 Boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes France		Société mère
Sarl BRAINS 4 SOLUTIONS (B4S)	8 rue de l'Arc 77240 Vert Saint Denis	100%	IG
MICROTRADE SARL	3 rue des foyers L1537 Luxembourg - PO BOX 35033,	100%	IG
CYBERGUN USA, Corp.	Scottsdale, AZ 85255 USA	100%	IG
SOFTAIR USA Inc.	Vineyard Center II 1452 Hugues Road Suite 107 - GRAPEVINE TX 76051 /USA	100%	IG
CYBERGUN INTERNATIONAL SA	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	100%	IG
ASGUN Doo	DolenjskaCesta 133 LJUBLJANA	100%	IG
PALCO SPORTS	8575 Monticello Lane North - MAPLE GROVE MN 55369	100%	IG
CYBERGUN HONG KONG	1401, 14 th Floor, World Commerce Center, World Commerce Center, HarbourCity, 7-11 Canton Road, TsimShaTsui, Kowloon HONG KONG	100%	IG
TECH GROUP UK	Unit D2 Sowton Industrial Estate Exeter, Devon EX2 7 LA - ENGLAND	100%	IG
TECH GROUP HK	11 B 9/F block B, Hung Hom Commercial Center, 339 Ma Tai Wai Road Hung Hom Kowloon - HONG KONG	100%	IG
SPARTAN IMPORTS DK (ex X-GUNS)	True Møllevej 11 8381 Tilst - Denmark	100%	IG
SPARTAN IMPORTS Inc. USA	213 Lawrence Avenue South San Francisco - CA 94080 USA	100%	IG
CYBERGUN Italia srl	Milano Piazza Cavour 3 CAP 20121 - Italie	100%	IG
ONLINE WARMONGERS GROUP, INC	1800 Thayer Avenue, Suite A Los Angeles, CA 90025, USA	40%	ME
DOLOMEDE	Zone d'activités les Bordes - France 9-11, rue Henri Dunant 91070 Bondoufle	100%	IG
Cybergun Japan	602 Star Court Nihonbashi. Building. Nihonbashi Koami-cho 3-18. Chuo Ku, 103-0016 TOKYO	33%	IG
TON MARQUAGE	505, rue Gloriette 77170 Brie Comte Robert	100%	IG
OPEN SPACE	411, Rue André Citroën ZA La Palud - 83600 Fréjus	100%	IG
JM DEVELOPPEMENT	50, rue Michel Cazaux ZA de Courtine III - 84000 Avignon	100%	IG

A l'exception de la société OPEN SPACE qui clôture son exercice comptable le 31 décembre, toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable le 31 mars.

2.1.1 Sortie(s) de périmètre - Cession de contrôle

Au cours de l'exercice, outre les entrées de périmètre les modifications de périmètre suivantes sont intervenues :

- Fusion de la filiale ASGUN dans l'entité MICROTRADE au 31 décembre 2017
- Liquidation de CYBERGUN USA, filiale sans activité.

2.1.2 Entrée(s) dans le périmètre

Au cours de l'exercice, les sociétés suivantes ont intégré le périmètre du groupe CYBERGUN :

- OPEN SPACE
- TON-MARQUAGE.COM
- JM DEVELOPPEMENT

2.2 Comptes consolidés

2.2.1 Bilan consolidé

Actif en K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation N vs. N-1
ACTIFS NON-COURANTS			
Goodwill	5 374	5 479	-7,7%
Autres immobilisations incorporelles	3 173	3 346	-5,1%
Immobilisations corporelles	847	1 073	-21,1%
Participations entreprises associées	2 662	2 661	0,0%
Autres actifs financiers non courants	406	361	12,3%
Actifs d'impôts non courants	699	1 631	-57,1%
Total actifs non courants	13 161	14 551	-11,7%
ACTIFS COURANTS			
Stocks et en-cours	10 487	10 502	-0,1%
Créances Clients	9 001	9 440	-4,7%
Actifs d'impôts courants	317	326	-2,8%
Autres actifs courants	2 323	2 278	2,0%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 790	1 538	16,4%
Total actifs courants	23 918	24 085	-0,7%
Total actif	37 079	38 636	-4,8%

Au 31 mars 2018 le total des actifs non courants s'élève à 13 161 K€ versus 14 551 K€ en N-1.

Au 31 mars 2018, le total des actifs courant s'élève à 23 918 K€ versus 24 085 K€ en N-1.

Le total de l'actif consolidé au 31 mars 2018 est de 37 029 K€.

Passif en K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation N vs. N-1
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis	14 392	11 078	29,9%
Autres réserves	(9 904)	4 674	-311,9%
Résultat de l'exercice	(11 228)	(14 895)	-24,6%
Intérêts minoritaires	31	34	-8,8%
Total capitaux propres	(6 710)	891	-853,4%
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières à long terme	13 730	10 570	26,9%
Provisions à long terme	3 426	3 497	-2,0%
Total passifs non courants	17 155	14 067	19,7%
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs	7 682	6 454	19,0%
Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)	2 542	3 121	-18,5%
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme	263	263	0,0%
Passifs d'impôt	236	271	-13,0%
Provisions à court terme	593	923	-35,7%
Autres passifs courants	15 317	12 647	21,1%
Total passifs courants	26 634	23 678	12,5%
Total des capitaux propres et des passifs	37 079	38 636	-4,8%

Au 31 mars 2018 le total des capitaux propres s'élève à (6710) K€ versus 891 K€ en N-1.

Au 31 mars 2018 le total des passifs non courants s'élève à 17 155 K€ versus 14 067 K€ en N-1.

Au 31 mars 2018 le total des passifs courants s'élève à 26 634 K€ versus 23 678 K€ en N-1.

Le total du passif consolidé au 31 mars 2018 est de 37 029 K€.

2.2.2 Compte de résultat

Compte de résultat en K€	31/03/2018 12 mois	31/03/2017 12 mois	Variation N vs. N-1
Chiffre d'affaires	31 987	33 724	(1 737)
Achats consommés	(23 408)	(24 850)	(1 442)
Marge brute	8 579	8 873	(295)
<i>Marge brute en pourcentage</i>	<i>26,82%</i>	<i>26,31%</i>	<i>0,51%</i>
Autres produits de l'activité	158	300	(143)
Charges externes	(5 887)	(6 823)	(935)
Impôts taxes et versements assimilés	(193)	(198)	(5)
Charges de personnel	(4 966)	(5 890)	(923)
Dotations aux amortissements et provisions	399	(1 530)	(1 929)
Gains et pertes de change	90	(89)	(179)
Résultat opérationnel courant	(1 821)	(5 356)	(3 535)
Autres produits et charges opérationnels	(4 664)	(6 074)	(1 410)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	(1 500)	(2 500)	(1 000)
Résultat opérationnel	(7 985)	(13 929)	(5 944)
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	0	0	0
Charge d'intérêts des emprunts obligataires	(299)	(299)	-
Coût brut des autres emprunts	(58)	(77)	(19)
Coût de l'endettement financier net	(357)	(375)	(18)
Autres produits et charges financiers	(2 160)	(16)	2 144
Impôts sur le résultat	(726)	(574)	152
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net avant résultat des activités abandonnées	(11 228)	(14 895)	(3 667)
Résultat net d'impôt provenant des activités abandonnées ou en cours de cession	-	-	-
Résultat net de la période	(11 228)	(14 895)	(3 667)
Dont part revenant au Groupe	(11 226)	(14 895)	(3 668)
Dont part revenant aux minoritaires	(2)		2
Résultat par action (*)			
<i>De base</i>	<i>-0,788</i>	<i>-1,530</i>	
<i>Dilué</i>	<i>-0,788</i>	<i>-1,530</i>	

Répartition sectorielle de l'activité :

Depuis la cession du Groupe I2G, le groupe CYBERGUN a pour principale activité la distribution de répliques d'armes factices destinées au tir de loisir et sportif ainsi qu'aux collectionneurs. Cependant, depuis l'exercice 2016/17, le groupe se diversifie dans les solutions d'entraînements des forces armées et de sécurité via son département « SPARTAN MILITARY & LAW ENFORCEMENT ».

Malgré une contribution croissante des activités militaires au chiffre d'affaires consolidé, le groupe considère au 31 mars 2018 opérer sur un seul secteur d'activité et ne présente pas de secteurs opérationnels distincts au sens de la norme IFRS 8.

Au cours de l'exercice 2017/2018, CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 32 M€, contre 33,7 M€ en 2016/17.

Le résultat opérationnel courant ressort à (1,8) M€ contre (5,4) M€ en N-1, soit une amélioration de 3,5 M€.

Après prise en compte des autres produits et charges opérationnels et de la dépréciation du goodwill, le résultat opérationnel s'établit à (8) M€, contre (13,9) M€ en 2016/2017, soit une amélioration de 5,9 M€.

Le résultat net, part du Groupe, ressort à (11,2) M€ pour l'exercice 2017/18 contre (15) MEUR pour l'exercice 2016/17, soit une amélioration de 3,7 M€.

2.2.3 Tableau des flux de trésorerie

Tableau des Flux de Trésorerie - En K€	31/03/2018	31/03/2017
Résultat net consolidé	(11 228)	(14 895)
Plus et moins-values de cession	61	131
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	560	(7)
Annulation dépréciation du goodwill	1 500	2 500
Annulation de la (charge) produit d'impôt	622	574
Annulation du coût de l'endettement	357	375
Annulation amortissements et provisions	559	636
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	(7 569)	(10 685)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	4 110	7 743
Impôts payés	(17)	(58)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(3 476)	(3 000)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corp et incorp nette des variations des fournisseurs d'immo.	(40)	(368)
Variation des prêts et avances donnés/reçus	(38)	(31)
Valeur de cessions des immobilisations corp. et incorp.	13	-
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	327	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	262	(399)
Activité de financement		
Augmentation de capital reçue	129	3 164
Émission d'emprunt	4 155	1 000
Remboursement d'emprunt	(279)	(216)
Variation comptes courants BM et RI	100	1 115
Intérêts payés	(351)	(373)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 754	4 691
Variation de trésorerie	528	1 292
Trésorerie d'ouverture	(1 515)	(2 644)
Trésorerie de clôture	(680)	(1 515)
<i>Incidence des variations des cours devises</i>	<i>308</i>	<i>(163)</i>
Variation de trésorerie	528	1 292
Détail de la trésorerie de clôture		
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	1 790	1 538
Concours bancaires courants	(2 470)	(3 054)

2.2.4 Dettes financières

Emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation
Emprunts obligataires (1)	9 000	9 000	-
Emprunts obligataires convertibles (2)	3 255	1 000	2 255
Emprunts bancaires et autres emprunts LT (3)	1 159	570	589
Autres dettes financières s/ acquisitions (4)	316	-	316
<i>Emprunts et dettes financières à LT</i>	13 730	10 570	3 160

Emprunts à court terme

En K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation
Concours bancaires (5)	2 470	3 054	(584)
Intérêts courus non échus	72	67	6
<i>Emprunts et dettes financières à courte terme</i>	2 542	3 121	(578)

Part courante des emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation
Emprunts obligataires	50	50	-
Emprunts bancaires	213	213	-
<i>Part courante des emprunts et dettes financières à LT</i>	263	263	-

(1) Emprunts obligataires

Le 22 septembre 2010, CYBERGUN SA a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 m€
- Durée : 6 ans
- Taux fixe d'intérêt de 8%, coupon versé trimestriellement
- Remboursement prévu in fine avec possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011.
- Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris.

Suite à l'AG des porteurs d'obligations du 9 janvier 2014, les nouvelles caractéristiques des obligations sont :

- Echéance de remboursement au pair (100 €) : 18 octobre 2020 ;
- Coupons de 3.32 % par an de l'année civile 2014 à l'année civile 2018 ;
- Coupons de 5.00 % pour l'année civile 2019 ;
- Coupons de 10.00 % pour l'année civile 2020.
- Montant cumulé des intérêts versés pour chaque obligation : 55.10 €.
- Les intérêts continueront à être versés trimestriellement et le taux actuariel de l'emprunt est désormais de 5.78 %.

(2) Emprunt obligataires convertibles

L'AGO du 12 septembre 2016 a donné délégation au conseil d'administration pour mettre en place une ligne d'obligations convertibles en actions pour un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois au profit de la société YA GLOBAL MASTER SPV LTD représentée par sa société de gestion YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, LP. Au 31 mars 2018, cette ligne a été intégralement tirée. (Cf tableau ci-dessous).

La délégation de compétence de l'AGO du 12 septembre 2016 citée précédemment a été renouvelée dans le cadre de l'AGO du 29 mars 2017. Ainsi, le 15 décembre 2017, la direction a re-souscrit une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire YA GLOBAL MASTER SPV LTD, représentée par sa société de gestion YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, LP, et mettant ainsi à disposition du groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois.

Au 31 mars 2018, cette ligne a été intégralement tirée (Cf tableau ci-dessous).

Au cours de l'exercice 2017/18, la société a procédé à 4,2 M€ de tirages sur les lignes de financement Yorkville (Cf. Note « TFT – Emission d'emprunts »), dont 2,9 M€ ont été convertis en capital (Cf. Note « 4.1 capital social dont 2,7 M€ de capital social et 0,2 M€ de prime d'émissions»). Au 31 mars 2018, la société dispose donc de 2,3 M€ des tirages YORKVILLE constatés en emprunt obligataire convertible.

En M€	Capacité	Exercices antérieurs		Exercice 2017/18		Capacité de tirage résiduelle	Emprunt Obligataire à la clôture
		Tirages	Conversions	Tirages	Conversions		
Contrat CYB II	3,0	1,8	0,8	1,2	2,2	-	-
Contrat CYB III	3,0	-	-	3,0	0,7	-	2,3
TOTAL	n.a	1,8	0,8	4,2	2,9	n.a	n.a

Le reliquat des emprunts obligataires convertibles pour 1 M€ correspond aux obligations convertibles rémunérant les apports des titres des sociétés TON-MARQUAGE.COM et JM DEVELOPPEMENT pour respectivement 0,5 M€ chacune.

En M€	Rémunération apport	Exercice du droit de conversion	Reliquat à la clôture
OPEN SPACE	0,7	0,7	-
TON-MARQUAGE.COM	0,5	-	0,5
JM DEVELOPPEMENT	0,5	-	0,5
TOTAL	1,7	0,7	1,0

Les obligations convertibles venant rémunérer l'apport des titres de la société OPEN SPACE ont fait l'objet d'une demande de conversion pré-clôture. La conversion et l'augmentation effective ayant eu lieu post clôture, la somme de 0,7 M€ a été inscrite en dette court terme.

⁽³⁾ Emprunts bancaires et des autres emprunts LT

La hausse de ce poste est principalement à mettre en relation avec la constatation au passif de la dette future relative au loyer de l'entrepôt non utilisé au Etats-Unis pour un montant de 0,7 M€.

⁽⁴⁾ Autres dettes financières sur acquisitions

Cette ligne correspond à la valorisation de la clause d'earn-out relative à l'opération d'acquisition de la société TON-MARQUAGE.COM soit 316 K€.

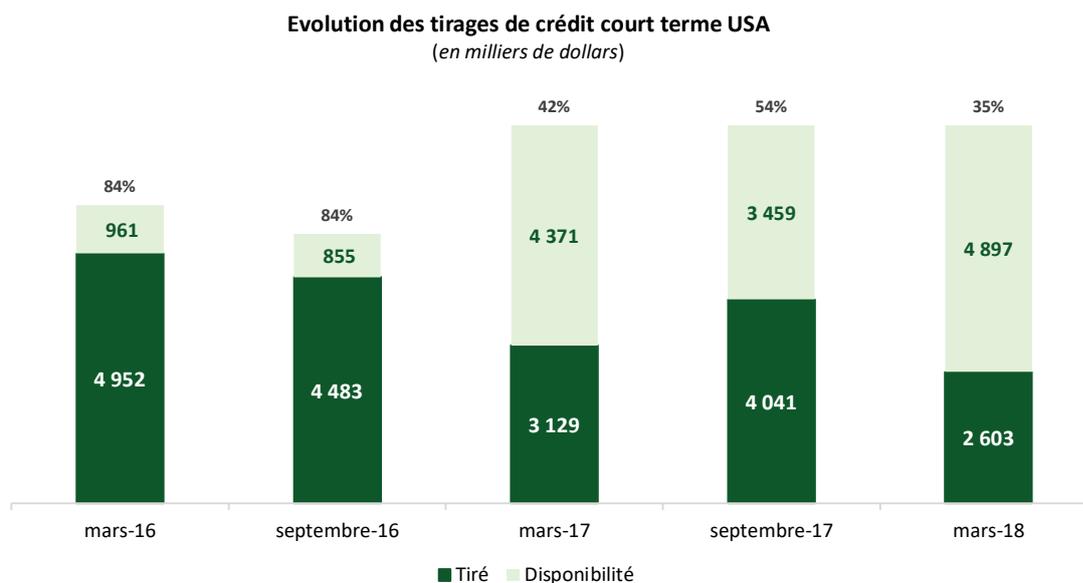
⁽⁵⁾ Concours bancaires

En novembre 2016 le groupe CYBERGUN finalise la mise en place d'une ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier américain ENCINA. Cette ligne de financement est indexée sur les deux postes principaux du besoin en fond de roulement, à savoir les créances clients et le stock pour leur partie considérée comme éligible au financement (créances clients récentes, stock à forte rotation...).

En décembre 2017, le groupe a finalisé la signature d'un avenant au contrat de financement initial qui se traduit par la mise en place de conditions plus favorables en termes de financement du BFR et la baisse de 1,5 point du taux d'intérêt.

Cet avenant incarne le renouvellement de la confiance de l'établissement ENCINA dans le projet de retournement du groupe sur le marché américain de l'Airsoft et ses perspectives de croissance sur le marché du militaire.

Au 31 mars 2018, le montant des tirages s'élève à 2,6 M\$ soit une baisse de 16% versus le montant de 3,1 M\$ en N-1. La capacité résiduelle de financement aux USA s'élève ainsi à 4,9 M\$.



2.3 Commentaires sur l'exercice

2.3.1 Résultat consolidé de l'exercice

Le chiffre d'affaires du groupe Cybergun pour l'exercice fiscal 2017/18 s'établit à 32 M€ contre 33.7M€ pour l'exercice précédent soit une baisse de 4%. Cette baisse doit néanmoins être analysé au niveau de chacune des grandes zones géographiques où intervient le groupe dans le monde, à savoir L'Europe / Amérique de Sud, les USA et l'Asie, les performances respectives de chacune des zones et notamment leur évolution par rapport à l'année précédente étant largement différenciées.

L'Europe, à périmètre constant entre les exercices 2016/17 et 2017/18, affiche un CA de 13,8 M€ versus 15,3 M€ en N-1. Cette baisse de 1.5 M€ soit (10) % par rapport à l'année précédente, est principalement à mettre en relation avec une contraction des marchés civils France, Italie et Export-Europe qui affichent des baisses de respectivement (1,1) M€, (1) M€ et (0,3) M€ partiellement compensées par les hausses des marchés Sud-Américain et Militaire en hausse de 0,8 M€ et 0,6 M€ par rapport N-1. Ces évolutions valident les anticipations du management de CYBERGUN concernant (i) la nécessaire ouverture sur le marché « Militaire » et (ii) la contraction de son marché historique via des revendeurs spécialisés.

Pour faire face à cette mutation du marché historique et afin de se placer dans un mouvement de consolidation des acteurs en place, le Groupe CYBERGUN dans la continuité de l'acquisition de la société DOLOMEDE s'est lancé dans une stratégie d'acquisition de plusieurs acteurs nationaux identifiés comme à fort potentiel.

Ainsi, le chiffre d'affaires Groupe (non audité) du nouveau périmètre s'élève à 36 m€ soit une hausse de 2,3 M€ (+7%) par rapport à l'exercice N-1.

S'agissant du marché Sud-Américain, géré par la zone Europe, le chiffre d'affaires atteint 2,1 M€ soit une progression de 0,8 M€ par rapport à N-1, qui illustre :

(i) un retour à un niveau d'activité normal sur cette zone, venant confirmer l'analyse du management au regard de la faible performance de l'exercice N-1 (1,3 M€ en 2016/17 versus 1,8 M€ en 2015/16) ;
(ii) le résultat des opérations de « conquête commerciale » entreprises sur cette zone via de nombreux déplacements des équipes pour renforcer les relations en place.

Cette performance est d'autant plus remarquable que cette zone demeure toujours en proie à de fortes tensions monétaires et géopolitiques.

L'activité « MILITARY & LAW ENFORCEMENT » continue sa montée en puissance et affiche sur l'exercice 2017/18 ses premiers résultats commerciaux significatifs avec un CA de 0,9 M€. Bien qu'en progression, le chiffre d'affaires réalisé est néanmoins en dessous du volume d'affaires budgété et ce du fait de décalages temporels des marchés publics.

Sur l'année, la direction a poursuivi ses efforts de restructuration et a ainsi dégagé des économies supplémentaires notamment sur les postes de charges externes (rationalisation des honoraires, de la chaîne logistique et impact du déménagement) et de charges de personnel (impact du plan de licenciement économique). L'ensemble de la zone Europe génère ainsi un résultat opérationnel courant en amélioration de 3,2 M€ par rapport à N-1 et qui s'élève à (1,6) M€.

Aux Etats-Unis, l'AirSoft civil reste fortement pénalisé par la défaillance au cours de l'exercice N-1 de plusieurs chaînes de distribution. Le manque à gagner en lien avec les faillites de deux clients du Groupe, Gander Mountain et The Sport Authority, s'élève à 5,3 MUSD. Grâce à son important travail de redéploiement, notamment vers les sites de vente en ligne comme Amazon.com, Cybergun a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 14,1 MEUR sur la zone Etats-Unis (15,2 MEUR un an plus tôt). Cette baisse du chiffre d'affaires de 1,1 M€ doit cependant être relativisée car elle intègre un effet change lié à la baisse de la parité du dollar et dont l'impact est estimé à (0,6) M€.

Le résultat opérationnel courant des Etats-Unis ressort proche de l'équilibre à (0,2) M€ soit une perte opérationnelle divisée par trois par rapport à l'exercice N-1. Cette amélioration significative résulte de l'impact en année pleine des restructurations engagées au cours du dernier exercice notamment concernant les charges de logistique et de personnel.

Le début de l'exercice 2018/19 laisse apparaître des perspectives très encourageantes quant à un retour à l'équilibre opérationnel sur cette zone. En effet, les quatre premiers mois de l'exercice en cours se sont chacun soldés par la génération d'un EBITDA mensuel positif.

En Asie, le Groupe CYBERGUN a réalisé un chiffre d'affaires de 4,0 M€ sur l'exercice contre 3,2 M€ un an plus tôt.

Pour mémoire, le Groupe se concentre désormais sur la conclusion d'accords de distribution avec des partenaires asiatiques plutôt que de distribuer lui-même dans un environnement où la contrefaçon est la règle. Ces accords, qui octroient aux partenaires une exclusivité commerciale, permettent à CYBERGUN de générer une marge brute à deux chiffres sans coûts de distribution associés. Ainsi, la marge brute de l'exercice 2017/18 sur cette zone s'établit à 0,4 M€ contre 0,7 M€ un an plus tôt.

Suite à la réorganisation opérée avec l'arrivée du nouveau directeur de la zone, les entités asiatiques ont continué à assurer leur rôle de support actif aux autres filiales opérationnelles du groupe en termes de logistique (intermédiation concernant les approvisionnements), de contrôle qualité, de « project development » et de « sourcing », tout en maintenant une rentabilité opérationnelle à l'équilibre et une autonomie financière.

Pour terminer sur cette analyse du monde, s'agissant de la répartition du chiffre d'affaires du groupe, les USA représentent pour l'année 2017/18, 44% du CA (vs 45% en N-1), contre 43% pour l'Europe et l'Amérique du Sud (45% en N-1) ; et 13% pour le reste du monde (contre 10% en N-1). Il convient de préciser que cette répartition prend en compte une affectation totale du chiffre d'affaires distribution Asie sur la zone Asie en N et en N-1.

Concernant la marge brute du Groupe, elle ressort à fin mars 2018 à 8,6 M€ soit un taux de marge de 26,82% en hausse de 0,51 point par rapport à N-1. Cette baisse de 0,3 M€ par rapport à N-1 est essentiellement à mettre en lien avec la baisse des ventes sur l'exercice.

Le résultat opérationnel courant du groupe ressort à (1,8) M€ soit une amélioration de 3,5 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse de la rentabilité opérationnelle est principalement liée aux efforts de rationalisation des coûts de structure sur les zones Europe et Etats-Unis, complétés par les effets de la montée en puissance des activités militaires. L'exercice 2018/19 devrait ainsi permettre de bénéficier des effets liés aux efforts de restructuration à l'échelle du Groupe sur une année pleine.

2.3.2 Bilan – Financement – Cash flow

Dans la continuité des actions engagées en N-1 et malgré un contexte de trésorerie toujours tendue, le Groupe CYBERGUN a su optimiser les différentes composantes de son besoin en fonds de roulement pour assurer d'une part son activité et d'autre part, financer son redéploiement stratégique sur les activités militaires et B2C. Il ressort ainsi à fin mars 2018 une trésorerie disponible de 1,8 M€ en hausse de 0,3 M€ par rapport à la clôture N-1.

Les actions entreprises par la direction du Groupe sur le BFR concerne notamment l'optimisation des actifs d'exploitation avec des réductions significatives du niveau des stocks et des créances clients brutes pour respectivement (0,8) M€ et (0,9) M€ par rapport à l'exercice N-1.

La baisse du stock traduit les efforts du management pour assainir le stock des produits « slow movings » et « discontinued » au profit de produits à plus forte rotation et présentant des niveaux de marge plus importants. A titre illustratif, la valeur du stock aux USA est passée de 7,4 M\$ à 5,8 M\$ soit une baisse significative de 22%.

La baisse des créances clients, outre un effet lié à la baisse du volume d'activité par rapport à l'exercice N-1, est également à mettre en relation avec une recherche perpétuelle d'optimisation du process de recouvrement des créances clients notamment sur les marchés export et sud-américain.

Le Groupe a également pu s'appuyer sur la force des partenariats établis entre CYBERGUN et ses fournisseurs stratégiques de marchandises. Ainsi, lorsque cela s'avérait nécessaire, le Groupe a pu bénéficier de conditions de paiement plus flexibles sans compromettre la fluidité et la pérennité de l'activité.

En complément des efforts d'optimisations du BFR présentés précédemment, le Groupe a également pu s'appuyer sur le soutien de ses partenaires financiers historiques. Ainsi, le Groupe a bénéficié au cours de l'exercice du nouveau concours de l'établissement YORKVILLE ADVISORS GLOBAL à travers la signature de deux nouveaux contrats d'émission d'obligations convertibles pour une valeur cumulée de 6 M€, conformément aux délégations accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration.

Aux Etats Unis, l'établissement bancaire ENCINA a également apporté son soutien au Groupe via la signature en décembre 2017 d'un avenant au contrat de financement initial qui se traduit par la mise en place de conditions plus favorables en termes de financement du BFR et la baisse de 1,5 point du taux d'intérêt.

Ces deux évènements majeurs incarnent le renouvellement de la confiance des différents partenaires financiers dans le projet de retournement du Groupe sur le marché de l'Airsoft civile et ses perspectives de croissance sur le marché du militaire.

Concernant l'activité de vente B2C, le rapprochement avec les sociétés JM DEVELOPPEMENT (destockage-game.com), TON MARQUAGE (Shop Gun.fr ainsi que le réseau de boutiques SHOP GUN) et OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre) permet d'accroître significativement le rayonnement commercial du Groupe à travers la combinaison d'une offre internet puissante et d'une présence physique nationale. Ces opérations d'acquisitions ont été intégralement réalisées sur l'exercice par émission d'obligations convertibles sans impact sur la trésorerie du Groupe.

Enfin, le Groupe continue de bénéficier du soutien indéfectible de son actionnaire de référence RESTARTED INVESTMENT via la mise à disposition de lignes de financement en compte courant mais également via l'apport de garanties dans le cadre des opérations de refinancement du Groupe, notamment concernant l'opération d'augmentation de capital avec maintien du DPS en Juillet 2018.

Toujours en évènement post clôture, il est important de mentionner l'émission d'un nouveau contrat d'obligations convertibles en partenariat avec l'établissement YORKVILLE ADVISORS GLOBAL. Ce nouveau contrat signé fin mai 2018, met ainsi à disposition du Groupe une nouvelle capacité de financement de 5 M€. A la date de publication, la capacité résiduelle de ce contrat s'élève à 4 M€.

Ainsi, la combinaison de l'amélioration des performances opérationnelles, de l'optimisation des actifs et passifs d'exploitation, et du soutien des partenaires financiers du Groupe auront permis à CYBERGUN de palier aux effets de la contraction du marché historique anticipée par le management et de soutenir la stratégie d'ouverture sur des relais de croissance comme les marchés militaires et la vente multi-canaux en B2C.

3 RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

3.1 Situation des mandats des mandataires sociaux de CYBERGUN

Au cours de l'exercice 2017/18, aucun élément significatif n'est intervenu concernant la situation des mandats des mandataires sociaux.

3.2 Liste de l'ensemble des mandats et fonctions de chaque mandataire social

Les mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux dans d'autres sociétés au cours de l'exercice 2017/18 sont les suivants.

3.2.1 M. Claude SOLARZ - président du conseil d'administration

- Administrateur de LA FONCIERE VERTE S.A.
- Président de BM INVEST S.A.S.
- Président de SOLENNI S.A.S.
- Gérant de SORMA S.C.I.
- Gérant de LES IRIS S.A.R.L.
- Représentant permanent de BM INVEST S.A.S. au conseil de surveillance de PAPREC GROUP S.A.S.
- Président de PAPREC ENTREPRENEURS S.A.S.
- Administrateur de PAPREC HOLDING S.A.
- Gérant de HERNANI S.C.I.
- Administrateur de NEWTON 21 EUROPE S.A. (Belgique)
- Représentant permanent de BM INVEST S.A.S. au conseil d'administration de H8 COLLECTION S.A.
- Administrateur de LA FERME D'APREMONT S.A.
- Administrateur de RESTARTED INVESTMENT S.A. (Belgique)

3.2.2 M. Hugo BRUGIERE - administrateur et directeur général

- Président du conseil d'administration de RESTARTED INVESTMENT S.A. (BELGIQUE)
- Président de HBR INVESTMENT GROUP S.A.S.
- Gérant de STUD AND PASS S.A.R.L
- Directeur général de CYBERGUN SA
- Gérant de la SRL MICROTRADE
- Administrateur de la SA CYBERGUN INTERNATIONAL
- Gérant de la SARL BRAINS 4 SOLUTIONS
- Directeur général de PALCO SPORTS
- Directeur général de SOFTAIR USA
- Directeur général de SPARTAN IMPORTS USA
- Directeur de SPARTAN IMPORTS DENMARK
- Administrateur de CYBERGUN JAPON

3.2.3 M. Baudouin HALLO - directeur général délégué

- Gérant de DOLOMEDE S.A.R.L.
- Gérant de RENAISSANCE S.C.I.
- Directeur général de HBR INVESTMENT GROUP S.A.S.
- Gérant de MICROTRADE S.A.R.L. (Luxembourg)
- Administrateur de CYBERGUN ITALIA S.R.L. (Italie)

3.2.4 Mme Brigitte MANCEL - administrateur

NEANT

3.2.5 M. Laurent PFEIFFER - administrateur

- Président du conseil de surveillance de EMOVA GROUP S.A.
- Président du directoire de DALLOYAU S.A.S.
- Président de DALLOYAU HOLDING S.A.S.U.
- Président de EMOVA HOLDING S.A.S.
- Président de MONCEAU FLEURS DEVELOPPEMENT S.A.S.
- Président de COMBRAILLE DEVELOPPEMENT S.A.S.
- Gérant de DALLOYAU PONS S.A.R.L.
- Gérant de DALLOYAU BASTILLE S.A.R.L.
- Gérant de MONCEAU FLEURS S.A.R.L.
- Gérant de EMP BV

3.2.6 M. Dominique ROMANO - représentant Guibor S.A.S. - administrateur

- Président de GUIBOR S.A.S.
- Gérant de COMPAGNIE DES HOSTELS DE PARIS S.A.R.L.
- Gérant de NOBEL S.C.I.
- Président de LA FONCIERE VAUDEVILLE S.A.S.
- Gérant de PARIS 94 RUE DAMREMONT S.C.I.
- Gérant de VAUDEVILLE PETITES ECURIES S.C.I.

3.2.7 M. Dimitri ROMANYSZYN -administrateur

- Gérant de GMI – GROUPE MEDIATIQUE INTERNATIONAL S.A.R.L.
- Président de SUCCESS FAB S.A.S.U.

3.3 Rémunération des mandataires sociaux

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, la rémunération de Monsieur **Hugo BRUGIERE**, Vice-président et directeur général de CYBERGUN depuis décembre 2015 a été la suivante :

Hugo BRUGIERE – Vice-Président du Conseil d'Administration	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	100 000 €	100 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	100 000 €	100 000 €

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, la rémunération de Monsieur **Baudouin HALLO**, directeur général délégué de CYBERGUN a été la suivante :

Baudouin HALLO – Directeur Général Délégué	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	70 000 €	70 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	70 000 €	70 000 €

Par ailleurs, la société HBR INVESTMENT GROUP, liée à Monsieur Hugo BRUGIERE et à Monsieur Baudouin HALLO, a en outre réalisé, au cours de l'exercice 2017-2018, des prestations rémunérées en faveur de CYBERGUN et dont la teneur figure dans le rapport spécial sur les conventions et engagement réglementés établis par les commissaires aux comptes.

Monsieur **Claude SOLARZ**, président de CYBERGUN, n'a reçu aucune rémunération au titre de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Claude SOLARZ – Président du Conseil d'Administration	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	0 €	0 €

Administrateurs	Jetons de présence
GUIBOR S. A. S	0 €
Madame Brigitte MANCEL	0 €
Monsieur Dimitri ROMANYSZYN	0 €
Monsieur Laurent PFEIFFER	0 €
Monsieur Hugo BRUGIERE	0 €
Total	0 €

Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux mandataires sociaux non dirigeants. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordée ou constitué en faveur des membres du conseil d'administration.

3.4 Conflits d'intérêts

A la connaissance de la société CYBERGUN, aucun administrateur ne présente de conflit d'intérêt entre ses intérêts à l'égard de la société CYBERGUN et ses intérêts personnels.

3.5 Liste des conventions intervenues au cours de l'exercice

Sont présentées ci-dessous les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Au cours de l'exercice ouvert le 1er avril 2017 et clos le 31 mars 2018, les conventions et engagements suivants ont été autorisés par le conseil d'administration de Cybergun en application de l'article L225-38 du Code de commerce.

Convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP

Le 16 octobre 2017, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP portant sur les travaux de recherche d'investissements réalisés par HBR INVESTMENT GROUP dans le cadre des augmentations de capital de Cybergun de novembre 2016, janvier 2017, février 2017 et juillet 2017, contre une rémunération de 180 525 € H.T. Il est à préciser que les sommes relatives à ces facturations ont fait l'objet d'une conversion en capital dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS réalisée en juillet 2018.

Les dirigeants de Cybergun concernés sont M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

Convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP

Le 11 janvier 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP portant sur la recherche d'investissements pour le compte de CYBERGUN, contre une rémunération de 120 000 € H.T. Il est à préciser que les sommes relatives à ces facturations ont fait l'objet d'une conversion en capital dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS réalisée en juillet 2018.

Les dirigeants de Cybergun concernés sont M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué.

Convention entre CYBERGUN & RESTARTED INVESTMENT

En juillet 2014, la société RESTARTED INVESTMENT a acquis en vue de sa conversion en capital la dette bancaire de CYBERGUN SA dont le montant nominal s'élevait à 21 m€. Ainsi, RESTARTED INVESTMENT a souscrit, par compensation de créances qu'elle détenait à l'encontre de CYBERGUN, 2 m€ en capital lors de l'augmentation de capital réalisée le 1er août 2014. A l'issue de cette augmentation de capital, RESTARTED INVESTMENT est devenue l'actionnaire principal du Groupe CYBERGUN.

Par la suite, RESTARTED INVESTMENT a souscrit à la seconde tranche d'augmentation de capital du mois de décembre 2014 par compensation de la plus grosse partie de sa créance résiduelle qu'elle détenait à l'encontre de CYBERGUN, soit 14.5 m€.

Suite à l'opération, le solde de la créance détenue par RESTARTED INVESTMENT vis-à-vis de CYBERGUN, a été converti en compte courant produisant des intérêts de 3.3 % à compter du 18 décembre 2014. L'actionnaire principal RI a accepté une modification du protocole, n'exigeant pas le respect des échéances initiales de remboursement prévues, afin de ne pas pénaliser la trésorerie de la société.

Les intérêts courus calculés au 31 décembre 2015 sur la créance en compte courant de RESTARTED INVESTMENT dans les comptes de CYBERGUN soit 261 K€ ont été abandonnés dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, RESTARTED INVESTMENT a de nouveau procédé à un abandon concernant les intérêts de la période allant du 1er avril 2016 au 31 décembre 2016 et s'élevant à 201 K€. Ainsi le solde des intérêts courus au bénéfice de RESTARTED INVESTMENT à la clôture est de 220 K€.

3.6 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

Le tableau en annexe au rapport de gestion présente un récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice.

3.7 Exercice de la direction générale

Les modalités d'exercice de la direction générale n'ont pas été modifiées depuis le dernier exercice. A titre informatif, il est rappelé que le conseil d'administration a opté pour une dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de directeur général.

4 DIVERS

4.1 Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société :

4.1.1 Les conséquences sociales

La direction du groupe a été confrontée à la nécessité incontournable de réduire ses effectifs et à procéder en ce sens à un plan de licenciement économique et collectif sur le S2 de son exercice 2017/18.

Non seulement les mises en œuvre des fins de contrat de travail ont été opérées dans le plus strict respect des législations en vigueur, mais bien au-delà, chaque situation a fait l'objet d'un examen personnalisé, de recherche de reclassements, voire d'aides à la réalisation de projets personnels.

Parallèlement, pour se doter de compétences nouvelles ou consolider des fonctions centralisées en France (commerce, achats, marketing, administration, direction), la société a créé des emplois.

Enfin la société a veillé au renforcement des relations avec les délégués du personnel afin de les rendre étroites et constructives. Notamment au travers de l'élaboration commune d'un plan de formation à destination de tout le personnel.

4.1.2 Les conséquences environnementales

L'activité du Groupe CYBERGUN n'a pas d'impact mesurable sur l'environnement. Toutefois, la problématique du développement durable, telle qu'elle se pose aujourd'hui, ne se résume pas à une approche uniquement écologique. Elle est en train de devenir l'un des éléments clé du fonctionnement d'une entreprise moderne pour qui croissance doit signifier progrès, non seulement dans le domaine économique, mais dans tous les autres domaines également.

Conscient qu'il n'y a pas d'entreprise viable à terme qui ne repose sur un équilibre entre l'économique, le social et la prise en compte de son environnement, le Groupe CYBERGUN s'applique depuis des années à rester à l'écoute de ses publics, et s'inscrit dans une logique de responsabilité vis à vis de ses parties prenantes, qu'il s'agisse des actionnaires, des clients, des fournisseurs ou des collaborateurs de l'entreprise.

Deux concepts sont retenus : respect de toutes les parties prenantes et transparence de l'information

4.1.3 Risques industriels et risques liés à l'environnement

Du fait de la nature de son activité, la société n'est pas exposée à ce type de risque. Toutefois le développement durable mobilise désormais tous les postes, tous les pays et tous les collaborateurs du groupe CYBERGUN.

Dans les faits cela se concrétise par la réduction de la taille des cartons, la réutilisation des cartons de livraison dans les différentes filiales, le broyage et le recyclage des papiers de bureaux , l'utilisation croissante d'Internet qui limite l'impression de papiers, l'investissement dans un nouveau système de chauffage avec utilisation d'électricité verte, renouvellement du parc véhicule par des voitures hybrides et invention et développement de la bille bio- dégradable en remplacement de la bille plastique.

4.2 Stratégie financière de l'entreprise face aux risques du marché

4.2.1 Risque de change

Le Groupe CYBERGUN achète en dollar US et vend en dollar US et en euro. Les fluctuations de taux de change entre le dollar et l'euro sont de nature à impacter les résultats du groupe dans la limite de la possible répercussion de ces fluctuations sur les prix de vente.

A titre informatif, environ la moitié du chiffre d'affaires du groupe est réalisée aux USA.

4.2.2 Risques de Conversion

Les états financiers consolidés sont présentés en euro. Les actifs, passifs enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent donc être convertis en euro, au taux de change applicable au jour de la clôture de l'exercice, pour être intégrés dans les états financiers.

Dans ce cas, la valeur en euro des actifs, passifs, initialement libellés dans une tierce devise diminuera si l'euro s'apprécie et inversement augmentera en cas de dépréciation de l'euro.

4.2.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières notamment sur le poste clients où subsistent des marges de manœuvre au 31 Mars 2018.

En décembre 2017, le Groupe CYBERGUN a finalisé la signature d'un avenant au contrat de financement ENCINA qui se traduit notamment par la mise en place de conditions plus favorables en termes de financement du BFR aux Etats-Unis et la baisse de 1,5 point du taux d'intérêt.

Le Groupe dispose d'autre part à aujourd'hui d'une faculté de tirage résiduel minimal de 4 M€ dans le cadre d'un contrat d'obligations convertibles signé en mai 2018 avec YORKVILLE ADVISORS, ainsi que d'une possibilité à court terme d'accroître le niveau de sa ligne de trésorerie aux Etats Unis avec l'établissement ENCINA.

Enfin, dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du DPS (visa de l'AMF n°18-262 obtenu le 27 juin 2018) réalisée en Juillet 2018 (Cf. note « 6.6 – Evènements Post Clôture » de l'annexe aux comptes consolidés), l'actionnaire de référence RESTARTED INVESTMENT s'est engagé auprès du Groupe à couvrir le cas échéant les besoins de trésorerie sur les douze prochains mois.

4.2.4 Instruments de couverture

Le Groupe peut avoir recours à des instruments financiers dérivés pour gérer et réduire ses expositions aux risques de taux d'intérêt et de change.

Au 31 mars 2018, aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

4.2.5 Risque de taux

Le Groupe est très peu exposé au risque de taux d'intérêts au travers de sa dette à taux variable et de ses placements financiers.

Au 31 mars 2018, aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

4.2.6 Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

4.3 Stocks options et actions propres

4.3.1 Stocks options

Il n'y a pas de plan de Stocks Options en cours.

4.3.2 Actions propres

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Comme indiqué précédemment, au 31 mars 2018, le groupe ne détient aucune action propre.

5 PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

Le plan d'économies a eu un impact favorable sur les résultats du Groupe et en particulier sur l'amélioration du résultat opérationnel. Le groupe poursuit les efforts dans ce sens afin d'atteindre, dans un horizon de moyen terme, un objectif de résultat opérationnel courant positif préalablement annoncé pour 2018.

Le plan de renforcement sur le marché de l'airsoft civil via la combinaison d'une offre B2B et B2C devrait également contribuer à l'amélioration de la performance du groupe. Cette stratégie permettra également de renforcer la présence du Groupe auprès des consommateurs en combinant présence physique via les boutiques et l'activité de ventes B2B et ventes via les sites e-commerce du Groupe.

En parallèle, le renforcement des fonds propres du plus de 10 MEUR va permettre au groupe d'accélérer son expansion dans le domaine militaire via la prise de participation d'une unité de production et la mise en œuvre d'un partenariat industriel en Asie pour l'activité civile.

6 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POST-CLOTURE

6.1 Livraison de la Gendarmerie Nationale en répliques d'entraînements

La Gendarmerie Nationale Française a accusé réception en Juillet 2017 des 2 300 répliques d'armes d'entraînement constituant la première phase de son processus d'équipement. Le Groupe CYBERGUN a ainsi reconnu 0,6 M€ de chiffre d'affaires dans le cadre de la commande signée en Novembre 2017. Pour mémoire, les perspectives à court terme du marché de la police, de la gendarmerie et des forces armées représentent un marché estimé à plus de 10 M€ sur le marché français.

6.2 Partenariat R&D avec un grand manufacturier

Dans la continuité de son annonce de Décembre 2017 concernant le succès de la phase 1 d'un programme de développement en partenariat avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes, le Groupe CYBERGUN a finalisé la phase 2 de ce programme visant à permettre la mise en production de ce projet innovant. Le contrat cadre en cours de négociation qui découle de la validation cette étape significative devrait permettre au Groupe de générer des revenus estimés à plusieurs millions d'euros sur une durée d'environ 10 ans.

6.3 Nouveau contrat de financement avec YA GLOBAL MASTER SPV LTD

La délégation de compétence de l'AGO du 29 mars 2017 a été renouvelée dans le cadre de l'AGO du 06 mars 2018. Ainsi, le 31 mai 2018, la direction souscrit une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire YA GLOBAL MASTER SPV LTD, représentée par sa société de gestion YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, LP, et mettant ainsi à disposition du groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 5 millions d'euros sur 24 mois.

A la date de publication du présent document, le montant des tirages sur cette ligne de financement est de 1 000 K€ soit une capacité résiduelle de financement de 4 000 K€.

6.4 Augmentation de capital avec maintien du DPS

Le Groupe CYBERGUN a lancé le 28 juin 2018 le lancement d'une opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Cette opération a donné lieu à l'établissement d'un document de référence et d'une note d'opération visée par l'AMF en date du 27 juin 2018.

Les modalités de cette augmentation de capital sont les suivantes :

- Augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (« DPS ») d'un montant initial de 11 849 K€, pouvant être porté à 13 626 K€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension
- Emission d'Actions nouvelles chacune assortie de 2 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (les « ABSAR »)
- Prix de souscription des ABSAR : 0,88 EUR
- Engagements de souscription à hauteur de 9,2 M€, représentant 77,5% de l'offre initiale
- Détachement du DPS le 2 juillet 2018 et souscription ouverte du 4 juillet 2018 au 17 juillet 2018 inclus
- Titres éligibles aux FIP, FCPI et au PEA-PME

A l'issue du règlement-livraison qui a eu lieu le 25 Juillet 2018, la société a constaté l'émission de 11 547 424 actions nouvelle pour un montant de 10 046 K€ hors primes d'émission. Cette augmentation de capital permet ainsi de poursuivre le désendettement du Groupe et de le doter de ressources additionnelles en vue de financer son développement, et notamment :

- Son expansion dans le domaine militaire via la prise de participation d'une unité de production dans un pays de l'OTAN aux fins de produire une arme innovante avec un fabricant d'armes renommé et,
- La mise en œuvre d'un partenariat industriel en Asie pour l'activité civile.

6.5 Autres opérations de renforcement des fonds propres

Les autres opérations de renforcement du capital social et des fonds propres post clôture concernent le dénouement d'un litige entre le groupe CYBERGUN et l'un de ses anciens dirigeants. La résolution de ce conflit a ainsi permis la conversion en actions d'une créance de 144 K€ de cet ancien dirigeant sur la société, permettant ainsi un renforcement de la structure financière du groupe et la création de 165 231 actions nouvelle de la société CYBERGUN SA.

Le conseil d'administration

7 ANNEXES

7.1 Tableaux des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015	31/03/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	14 391 606	11 078 099	28 577 892	21 950 524	3 925 439
b) Nombre d'actions émises	16 542 057	12 733 428	87 130 023	66 924 415	11 968 166
c) Nombre d'actions émises en cas d'exercice de la totalité des BSA					
d) Nombre de stock options émis		-	-	-	-
e) Nombre d'actions propres		-	-	-	89 143
Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	16 886 981	17 570 745	20 919 224	20 561 777	34 649 573
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	(5 139 874)	(4 667 011)	(6 325 198)	(6 401 989)	(3 873 346)
c) Impôt sur les bénéfices	104 293	(95 780)	(82 375)	76 139	(171 639)
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	(5 244 167)	(4 571 231)	(6 242 823)	(6 478 128)	(3 701 707)
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	(6 760 000)	(14 762 809)	(7 474 916)	(9 386 254)	(2 749 794)
f) Montants des dividendes votés		-	-	-	-
g) Participation des salariés		-	-	-	-
Résultat des actions réduit a une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	(0,32)	(0,36)	(0,07)	(0,10)	(0,31)
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	(0,41)	(1,16)	(0,09)	(0,14)	(0,23)
c) Résultat par action dilué en prenant compte des BSA et Stocks Options	(0,41)	(1,16)	(0,09)	(0,29)	(0,31)
d) Dividende versé à chaque action					
Personnel					
a) Nombre de salariés	45	44	44	45	46
b) Montant de la masse salariale	2 772 936	2 700 017	2 712 956	2 242 344	2 074 799
c) Montant des sommes versées au titre des charges sociales	1 188 470	1 261 961	1 089 252	1 080 922	933 813

7.2 Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

AG	Résolution	Objet	Durée	Utilisation	CA d'utilisation
12 septembre 2016	23	Délégation de compétence à l'effet de décider d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou prime	26 mois	Non	-
12 septembre 2016	25	Délégation au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre toutes actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou de valeurs mobilières consenties à la société	26 mois	Non	-
29 mars 2017	3	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société et/ou des bons donnant droit de souscrire à de telles obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société, pour un montant nominal maximal d'emprunt obligataire de trois millions cinq cent mille euros (3 500 000 €), avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une personne dénommé (<i>sic</i>)	18 mois	Non	-
29 mars 2017	4	Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration aux fins d'attribution gratuite de bons d'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA), pour un montant nominal maximum d'emprunt obligataire de trois millions d'euros (3 000 000 €) représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de trois millions d'euros (3 000 000 €) ; autorisation de la ou des augmentations de capital correspondantes et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de YA II CD, Ltd.	18 mois	Oui	13 décembre 2017
5 mars 2018	2	Délégation de compétence à conférer au conseil d'administration aux fins d'attribution gratuite de bons d'émissions d'obligations convertibles en actions ordinaires nouvelles de la Société (OCA), pour un montant nominal maximal d'emprunt obligataire de cinq millions d'euros (5 000 000 €) représentant un montant nominal maximum d'augmentation de capital de cinq millions d'euros (5 000 000 €) ; autorisation de la ou les augmentations de capital correspondantes et suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de YA II PN, Ltd.	18 mois	Oui	31 mai 2018
5 mars 2018	11	Délégation de compétence à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir, sans droit préférentiel de souscription, des options de souscription ou d'achat d'actions au profit du personnel et des mandataires sociaux	38 mois	Non	-
5 mars 2018	12	Délégation au conseil à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel et des mandataires sociaux de la société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2 du code de commerce	38 mois	Non	-

<i>AG</i>	<i>Résolution</i>	<i>Objet</i>	<i>Durée</i>	<i>Utilisation</i>	<i>CA d'utilisation</i>
5 mars 2018	13	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider de l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par placement privé visé à l'article L.411-2,II du Code monétaire et financier	26 mois	Oui	9 avril 2018
5 mars 2018	14	Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider de l'augmentation du capital social par émission sans droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public	26 mois	Non	-
5 mars 2018	15	Délégation en vue de procéder à l'augmentation du capital social soit par l'émission d'actions ordinaires ou valeurs mobilières donnant accès au capital social de la société avec maintien du droit préférentiel de souscription	26 mois	Oui	14 juin 2018
5 mars 2018	16	Possibilité d'augmenter le nombre de titres émis dans la limite de 15%	26 mois	Non	-
5 mars 2018	18	Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la Société	18 mois	Non	-
5 mars 2018	19	Délégation de compétence au Conseil à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel des actionnaires au profit de ces derniers, d'actions ordinaires de la Société conformément à l'article L.225-138-1 du Code de commerce	26 mois	Non	-

CYBERGUN

Société Anonyme

40, boulevard Henri Sellier,
95120 Suresnes - France

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2018

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 mars 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Cybergun relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 2.2 de l'annexe « Risque de liquidité » de l'annexe des comptes consolidés concernant la continuité de l'exploitation.

4. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice :

Estimations comptables importantes

- Goodwill

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur du goodwill selon les modalités décrites dans la note « Goodwill » de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et que les notes 3.1.1 « Survaleur » et 1.7.1 « Goodwill » des principes et méthodes comptables de l'annexe donnent une information appropriée. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, les réalisations étant susceptibles de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Continuité de l'exploitation

Comme indiqué dans la première partie de ce rapport, la note « 2.2 – Risque de liquidité » de l'annexe aux comptes consolidés fait état des éléments et hypothèses justifiant l'application de la règle de continuité d'exploitation.

Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur la situation du groupe au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, relative à la continuité de l'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

5. VERIFICATIONS DES INFORMATIONS RELATIVES AU GROUPE DONNEES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDES

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDES

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité

d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, Chartres, le 24 septembre 2018

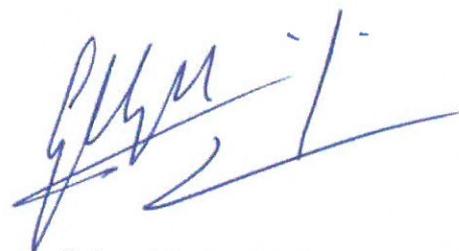
Les Commissaires aux Comptes

BM&A

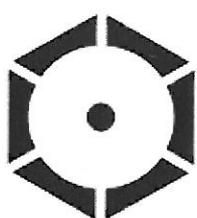


Eric SEYVOS

FITECO



Guirec LE GOFFIC



CYBERGUN

Comptes annuels consolidés

Au 31 mars 2018

Sommaire

Bilan consolidé	1
Compte de résultat consolidé	2
Résultat global	3
Tableau de passage du Résultat net au Résultat opérationnel Courant.....	3
Tableau de variation des capitaux.....	4
Tableau des flux de trésorerie.....	5
Notes annexes.....	6
1 INFORMATIONS GENERALES	6
1.1 Faits marquants de l'exercice.....	6
1.1.1 Renforcement des fonds propres de la société.....	6
1.1.2 Stratégie de retournement sur le marché de l'airsoft civil.....	7
1.1.3 Développement des activités Military & Law Enforcement du Groupe.....	7
1.1.4 Opérations de financement du Groupe.....	8
1.2 Changement de méthode ou de présentation.....	9
1.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation IFRS.....	9
1.4 Estimations et jugements comptables déterminants.....	9
1.5 Périmètre de consolidation.....	10
1.5.1 Entrée dans le périmètre.....	11
1.5.2 Exclusion de périmètre.....	11
1.5.3 Filiales.....	11
1.6 Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère.....	11
1.6.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères.....	11
1.6.2 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères.....	12
1.6.3 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères.....	12
1.7 Immobilisations incorporelles.....	12
1.7.1 Goodwill.....	12
1.7.2 Brevets et licences.....	14
1.7.3 Frais de développement.....	15
1.7.4 Autres immobilisations incorporelles.....	15
1.8 Immobilisations corporelles.....	15
1.9 Contrats de location.....	16
1.10 Perte de valeur des actifs corporels et incorporels.....	16
1.11 Actifs et passifs financiers.....	17
1.11.1 Actifs disponibles à la vente.....	17
1.11.2 Prêts et créances.....	17
1.11.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	17
1.11.4 Instruments dérivés.....	17
1.12 Emprunts et autres passifs financiers.....	17
1.13 Actions propres/Capital.....	18
1.14 Actions ordinaires/Capital.....	18
1.15 Actions préférentielles/Capital.....	18
1.16 Rachat d'instrument de capitaux propres/Capital.....	18
1.17 Provisions.....	18
1.18 Stocks.....	19
1.19 Avantages accordés aux salariés.....	19
1.19.1 Engagements de retraite.....	19
1.19.2 Paiements fondés en actions.....	20
1.20 Chiffre d'affaires consolidé.....	20
1.21 Autres produits et charges opérationnels.....	20

1.22	Coût du financement et autres charges et produits financiers	21
1.23	Impôts.....	21
1.24	Impôt exigible	21
1.25	Impôts différés.....	22
1.26	Résultat par action.....	22
1.27	Capitaux propres	22
1.27.1	<i>Capital</i>	22
1.27.2	<i>Stock-options</i>	22
1.27.3	<i>Actions propres</i>	22
2	GESTION DU RISQUE FINANCIER.....	23
2.1	Risque de crédit.....	23
2.2	Risque de liquidité	23
2.3	Risque de marché	24
2.4	Risque de change	24
3	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	25
3.1	Immobilisations incorporelles.....	25
3.1.1	<i>Survaleur</i>	25
3.1.2	<i>Autres Immobilisations Incorporelles</i>	25
3.2	Immobilisations corporelles.....	26
3.3	Participations entreprises associées et Actifs financiers non courants.....	26
3.3.1	<i>Participation dans les entreprises associées</i>	26
3.3.2	<i>Actifs financiers non courants</i>	27
3.4	Actifs d'impôts non courants.....	27
3.5	Stock de marchandises.....	28
3.6	Créances clients.....	28
3.7	Actifs d'impôts courants et autres actifs courants.....	29
3.7.1	<i>Actifs d'impôt courants</i>	29
3.7.2	<i>Autres actifs courants</i>	29
3.8	Trésorerie et équivalent de trésorerie.....	29
4	NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	30
4.1	Capital Social.....	30
4.2	Autres Réserves.....	32
4.3	Emprunts et dettes financières	32
4.3.1	<i>Emprunts et dettes financières à long terme</i>	32
4.3.2	<i>Emprunts à court terme</i>	34
4.3.3	<i>Part courante des emprunts et dettes financières à long terme</i>	35
4.4	Provisions a long terme et court terme	35
4.5	Fournisseurs et autres passifs courants.....	36
4.6	Autres passifs courants.....	36
5	NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT.....	38
5.1	Chiffre d'affaires et marge brute.....	38
5.2	Passage du Résultat net au Resultat Operationnel Courant.....	38
5.3	Charges externes.....	39
5.4	Dotation aux amortissements et provisions.....	39
5.5	Gains et pertes de change	39
5.6	Salaires et charges.....	40
5.7	Autres produits et charges opérationnels.....	40
5.8	Résultat financier.....	41
5.9	Charges d'impôts	42
5.10	Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence.....	43
6	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	43
6.1	Engagements hors bilan	43
6.1.1	<i>Existence d'emprunts assortis de clause de covenants</i>	43
6.1.2	<i>Autres engagements hors bilan</i>	43
6.2	Parties liées	43
6.3	Rémunération globale des organes d'administration	45
6.4	Distribution de dividendes.....	46

6.5	Honoraires des commissaires aux comptes	47
6.6	Evènements post-clôture	47
6.6.1	<i>Livraison de la Gendarmerie Nationale en répliques d'entraînements</i>	47
6.6.2	<i>Partenariat R&D avec un grand manufacturier</i>	47
6.6.3	<i>Nouveau contrat de financement avec YA GLOBAL MASTER SPV LTD</i>	47
6.6.4	<i>Augmentation de capital avec maintien du DPS</i>	48
6.6.5	<i>Autres opérations de renforcement des fonds propres</i>	48

Bilan consolidé

Actif en K€	Note	31/03/2018	31/03/2017	Variation N vs. N-1
ACTIFS NON-COURANTS				
Goodwill	3.1.1	5 374	5 479	-7,7%
Autres immobilisations incorporelles	3.1.2	3 173	3 346	-5,1%
Immobilisations corporelles	3.2	847	1 073	-21,1%
Participations entreprises associées	3.3.1	2 662	2 661	0,0%
Autres actifs financiers non courants	3.3.2	406	361	12,3%
Actifs d'impôts non courants	3.4	699	1 631	-57,1%
Total actifs non courants		13 161	14 551	-11,7%
ACTIFS COURANTS				
Stocks et en-cours	3.5	10 487	10 502	-0,1%
Créances Clients	3.6	9 001	9 440	-4,7%
Actifs d'impôts courants	3.7.1	317	326	-2,8%
Autres actifs courants	3.7.2	2 323	2 278	2,0%
Trésorerie et équivalent de trésorerie	3.8	1 790	1 538	16,4%
Total actifs courants		23 918	24 085	-0,7%
Total actif		37 079	38 636	-4,8%

Passif en K€	Note	31/03/2018	31/03/2017	Variation N vs. N-1
CAPITAUX PROPRES				
Capital émis	4.1	14 392	11 078	29,9%
Autres réserves	4.1.1	(9 904)	4 674	-311,9%
Résultat de l'exercice	4.2	(11 228)	(14 895)	-24,6%
Intérêts minoritaires		31	34	-8,8%
Total capitaux propres		(6 710)	891	-853,4%
PASSIFS NON COURANTS				
Emprunts et dettes financières à long terme	4.3.1	13 730	10 570	26,9%
Provisions à long terme	4.4	3 426	3 497	-2,0%
Total passifs non courants		17 155	14 067	19,7%
PASSIFS COURANTS				
Fournisseurs	4.5	7 682	6 454	19,0%
Emprunts à court terme (dont concours bancaires courants et intérêts courus)	4.3.2	2 542	3 121	-18,5%
Part courante des emprunts et dettes financières à long terme	4.3.3	263	263	0,0%
Passifs d'impôt		236	271	-13,0%
Provisions à court terme	4.4	593	923	-35,7%
Autres passifs courants	4.6	15 317	12 647	21,1%
Total passifs courants		26 634	23 678	12,5%
Total des capitaux propres et des passifs		37 079	38 636	-4,8%

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat en K€	Note	31/03/2018 12 mois	31/03/2017 12 mois	Variation N vs. N-1
Chiffre d'affaires	5.1	31 987	33 724	(1 737)
Achats consommés		(23 408)	(24 850)	(1 442)
Marge brute	5.1	8 579	8 873	(295)
<i>Marge brute en pourcentage</i>		26,82%	26,31%	0,51%
Autres produits de l'activité		158	300	(143)
Charges externes	5.3	(5 887)	(6 823)	(935)
Impôts taxes et versements assimilés		(193)	(198)	(5)
Charges de personnel	5.6	(4 966)	(5 890)	(923)
Dotations aux amortissements et provisions	5.4	399	(1 530)	(1 929)
Gains et pertes de change	5.5	90	(89)	(179)
Résultat opérationnel courant		(1 821)	(5 356)	(3 535)
Autres produits et charges opérationnels	5.7	(4 664)	(6 074)	(1 410)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	5.4	(1 500)	(2 500)	(1 000)
Résultat opérationnel		(7 985)	(13 929)	(5 944)
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	0	0
Charge d'intérêts des emprunts obligataires		(299)	(299)	-
Coût brut des autres emprunts		(58)	(77)	(19)
Coût de l'endettement financier net	5.8	(357)	(375)	(18)
Autres produits et charges financiers	5.8	(2 160)	(16)	2 144
Impôts sur le résultat	5.9	(726)	(574)	152
Quote part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-	-
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		(11 228)	(14 895)	(3 667)
Résultat net d'impôt provenant des activités abandonnées ou en cours de cession		-	-	-
Résultat net de la période		(11 228)	(14 895)	(3 667)
Dont part revenant au Groupe		(11 226)	(14 895)	(3 668)
Dont part revenant aux minoritaires		(2)		2
Résultat par action (*)				
<i>De base</i>		-0,788	-1,530	
<i>Dilué</i>		-0,788	-1,530	

(*) Conformément à l'IAS 33, le résultat par action a été déterminé, avec effet rétrospectif, en tenant compte des augmentations de capital intervenues au cours de la période portant le nombre total d'actions à 16 542 057.

Résultat global

En K€ - Les montants indiqués sont présentés nets des effets d'impôts éventuels	31/03/2018	31/03/2017
Résultat de la période	(11 228)	(14 895)
Variation des écarts de conversion	414	266
Écarts de conversion de l'endettement (IAS 21)	(378)	214
<i>Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres</i>	36	480
Résultat global	(11 192)	(14 415)
Dont part revenant au Groupe	(11 192)	(14 415)
Dont part revenant aux minoritaires		

Tableau de passage du Résultat net au Résultat opérationnel Courant

En K€	Note	31/03/2018	31/03/2017
RESULTAT NET CONSOLIDÉ		(11 228)	(14 895)
Impôt sur le résultat	5.9	(726)	(574)
Autres produits et charges financiers	5.8	(2 160)	(16)
Coût de l'endettement financier net	5.8	(357)	(375)
Résultat opérationnel		(7 985)	(13 929)
Autres produits et charges opérationnels	5.7	(4 664)	(6 074)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	5.4	(1 500)	(2 500)
Résultat opérationnel courant		(1 821)	(5 356)

Tableau des flux de trésorerie

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Résultat net consolidé	(11 228)	(14 895)
Plus et moins-values de cession	61	131
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	560	(7)
Annulation dépréciation du goodwill	1 500	2 500
Annulation de la (charge) produit d'impôt	622	574
Annulation du coût de l'endettement	357	375
Annulation amortissements et provisions	559	636
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement	(7 569)	(10 685)
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation (1)	4 110	7 743
Impôts payés	(17)	(58)
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	(3 476)	(3 000)
Activités d'investissement	-	-
Acquisition d'immobilisations corp et incorp nette des variations des fournisseurs d'immo.	(40)	(368)
Variation des prêts et avances donnés/reçus	(38)	(31)
Valeur de cessions des immobilisations corp. et incorp.	13	-
Plus ou moins values sur immobilisations financières	-	-
Tréso.nette /acquisitions & cessions de filiales	327	-
Variation des autres actifs et passifs financiers	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	262	(399)
Activité de financement	-	-
Augmentation de capital reçue	129	3 164
Émission d'emprunt	4 155	1 000
Remboursement d'emprunt	(279)	(216)
Variation comptes courants BM et RI	100	1 115
Intérêts payés	(351)	(373)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	3 754	4 691
Autres éléments sans impact sur les flux de trésorerie	(11)	-
Variation de trésorerie	528	1 292
Trésorerie d'ouverture	(1 515)	(2 644)
Trésorerie de clôture	(680)	(1 515)
<i>Incidence des variations des cours devises</i>	<i>308</i>	<i>(163)</i>
Variation de trésorerie	528	1 292
Détail de la trésorerie de clôture	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	1 790	1 538
Concours bancaires courants (2)	(2 470)	(3 054)

⁽¹⁾ - Au 31/03/2018 : Variation des stocks : -15 K€ ; variation des créances d'exploitation : - 439 K€ ; variation des dettes d'exploitation : + 2 205 K€ ; variation des créances hors exploitation : + 45 K€ ; variation des dettes hors exploitation : + 1 495K€

Au 31/03/2017 : Variation des stocks : -5765K€ ; variation des créances d'exploitation : -2 350 K€ ; variation des dettes d'exploitation : -634 K€ ; variation des créances hors exploitation : -1068 K€ ; variation des dettes hors exploitation : -806K€

⁽²⁾ - Il s'agit essentiellement des emprunts et lignes de tirage auprès de BBVA, Nordéa, Encina.

Notes annexes

1 INFORMATIONS GENERALES

CYBERGUN est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 40 boulevard Henri Sellier, Suresnes (92150).

CYBERGUN est coté sur Euronext Growth (Ex Alternext) depuis le 30 janvier 2014.

Les comptes consolidés au 31 mars 2018 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 07 août 2018.

Ils sont exprimés en milliers d'euro (KEUR).

1.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

1.1.1 Renforcement des fonds propres de la société

Conversion d'obligations convertibles en actions de la société CYBERGUN SA

Dans le cadre des contrats de financement signés avec l'établissement YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, le groupe CYBERGUN a constaté en renforcement de ses fonds propres par la conversion de 2 900 K€ d'obligations convertibles en actions ayant donné lieu à l'émission de 3 083 329 actions nouvelles de la société CYBERGUN SA.

Dénouement d'un litige et renforcement des fonds propres

En juillet 2017, un litige entre le groupe CYBERGUN et l'un de ses anciens dirigeants s'est dénoué. La résolution de ce conflit a ainsi permis au cours du 1er semestre :

- Une reprise de provisions pour risques et charges à hauteur de 525 K€ dans les comptes de CYBERGUN SA
- La conversion en actions de la créance (déjà constatée dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017) de 525 K€ de cet ancien dirigeant sur la société, permettant ainsi un renforcement de la structure financière du groupe et la création de 603 378 actions nouvelles de la société CYBERGUN SA.

Exercice de BSA B arrivant à échéance au 29 décembre 2017

L'exercice par leurs détenteurs de BSA B provenant de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du DPS d'octobre 2015 arrivant à échéance au 29 décembre 2017 a permis au Groupe CYBERGUN de renforcer ses fonds propres de 129 K€ sur l'exercice clos au 31 mars 2018.

Pour davantage d'informations sur les opérations ayant impacté le capital social à la clôture semestrielle et une mise à jour de la situation à la date de publication de ce document, nous renvoyons le lecteur vers :

- *Le tableau de variation des capitaux propres*
- *La note « 4.1 - Capital social »*
- *La note « 4.3 - Emprunts et dettes financières »*
- *La note « 6.6 - Événements post-clôture »*

1.1.2 Stratégie de retournement sur le marché de l'airsoft civil

Dans la continuité de sa réflexion menée en fin d'exercice 2016/17, le groupe CYBERGUN s'est fortement concentré au cours de l'exercice 2017/18 sur la planification de sa stratégie de retournement sur le marché de "l'Airsoft / Airgun" civil.

Suite à l'acquisition en janvier 2016 de la société DOLOMEDE (site internet AD1.fr) et afin (i) de créer une dynamique commerciale supplémentaire, (ii) de se rapprocher davantage de la communauté des joueurs et (iii) de capter des marges supplémentaires jusqu'alors engrangées par les détaillants, le groupe CYBERGUN a consolidé sa stratégie commerciale dans le secteur de l'internet par l'acquisition de 3 cibles françaises en début d'année 2018.

Le rapprochement avec les sociétés JM DEVELOPPEMENT (destockage-game.com), TON MARQUAGE (Shop Gun.fr ainsi que le réseau SHOP GUN composé de 6 boutiques en propre et en franchise) et OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre) permet ainsi d'accroître significativement le rayonnement commercial du groupe à travers la combinaison d'une offre internet puissante et d'une présence physique nationale.

Par ailleurs, les managers de ces entités apportent à CYBERGUN leurs expériences et expertises significatives du marché de l'Airsoft et de l'Airgun B2C en prenant part en tant que directeurs et administrateurs du groupe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques futures.

En complément de ses opérations de croissance externe, le Groupe CYBERGUN a opéré sur sa filiale française une profonde réorganisation interne destinée à diminuer ses coûts fixes, rationaliser puis optimiser les forces et ressources disponibles et ainsi créer une nouvelle dynamique pour atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés.

Les grandes étapes de cette réorganisation sont :

- Un plan de licenciement économique et collectif initié en octobre 2017 entraînant le départ de plus de 20 salariés du groupe en France, qui représente sur l'exercice une charge de 1 145 K€ et une économie attendue en N+1 dont le montant est estimé à 595 K€ ;
- La fermeture du site de Bondoufle en février 2018, la sous-traitance des opérations de logistique à un prestataire externe ainsi que le déménagement des équipes sur un nouveau site à Suresnes (92) plus proche de Paris ;
- L'intégration des équipes des sociétés acquises.

1.1.3 Développement des activités Military & Law Enforcement du Groupe

Renforcement de la structure commerciale de la division Spartan Military aux Etats Unis

Le général (2s) Jacques ARAGONES a rejoint en décembre 2017 le groupe CYBERGUN en tant que conseiller militaire pour la zone des États-Unis. Officier de la légion d'honneur, ancien chef de corps du 8ème RPIMA, le général ARAGONES possède une très bonne connaissance des arcanes du Pentagone, pour avoir été l'Attaché terre de défense auprès de l'ambassade de France à Washington.

La taille du marché américain, l'expérience du général ARAGONES, ainsi que l'adoption par les forces armées américaines de marques d'armes dont le groupe CYBERGUN possède les licences exclusives, permettent d'entrevoir des perspectives considérables sur ce marché stratégique que représentent les États-Unis.

Signature et avancement de contrats majeurs pour l'avenir de la division SPARTAN MILITARY

En Novembre 2017, CYBERGUN a livré une commande à la Police Nationale en vue de finaliser l'équipement de l'ensemble de ses centres de formation. Le très bon retour d'expérience issu de ce premier déploiement permet d'envisager avec optimisme de futures commandes pour équiper cette fois les unités opérationnelles.

Toujours en novembre 2017, CYBERGUN a également annoncé la signature d'une commande portant sur 2 300 répliques d'armes pour l'entraînement (chiffre d'affaires estimé à 0,8 M€) afin d'équiper la gendarmerie nationale française. Cette commande dont la livraison est effective sur l'exercice 2018/19 constitue la phase 1 d'un processus de 3 phases et s'étalant jusqu'en 2019. Les perspectives à court terme du marché de la police, de la gendarmerie et des forces armées représentent un marché estimé à plus de 10 M€ sur le marché français.

Enfin en Décembre 2017, le groupe CYBERGUN a annoncé la finalisation avec succès de la première phase de développement d'un produit innovant avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes et le lancement de la phase 2. L'objectif est désormais d'assurer le développement de ce produit dans son intégralité, ce qui devrait permettre au groupe d'entrer en phase de production, et assurerait sur les 10 prochaines années un chiffre d'affaires annuel de plus de 10 M€.

Pour davantage d'informations sur l'avancement et le dénouement des contrats Military & Law Enforcement à la date de publication de ce document, nous renvoyons le lecteur vers la note 6 - Évènements post-clôture

1.1.4 Opérations de financement du Groupe

Nouveau contrat YORKVILLE ADVISORS GLOBAL

Conformément aux dispositions de la 4ème résolution de son assemblée générale du 29 mars 2017, le groupe CYBERGUN a signé en décembre 2017 avec YORKVILLE ADVISORS GLOBAL un nouveau contrat de financement par émission d'obligations convertibles en actions. Le montant maximum de cet emprunt obligataire (équivalent au montant maximum de l'augmentation de capital résultant) est de 3 M€. Cette ligne a été intégralement tirée sur les mois de décembre 2017 et janvier 2018, et a donné lieu à 0,7 M€ de conversion en actions au 31 mars 2018 ;

L'ensemble des fonds a notamment permis :

- D'assainir sa situation auprès de ses fournisseurs stratégiques avant les échéances aux enjeux d'envergure que sont le salon du Shot Show 2018 de Las Vegas et le salon de l'IWA 2018 de Nuremberg ;
- De garantir un volume de livraisons de marchandises suffisant pour faire face aux ralentissements engendrés par le Nouvel An Chinois et ainsi assurer le redéploiement stratégique de son activité.

Avenant au contrat de financement ENCINA

En décembre 2017, le Groupe CYBERGUN a finalisé la signature d'un avenant au contrat de financement initial avec son établissement bancaire aux Etats-Unis ENCINA qui se traduit par la mise en place de conditions plus favorables en termes de financement du BFR et la baisse de 1,5 point du taux d'intérêt.

Pour une vision globale concernant les opérations de financement du Groupe et de renforcement des fonds propres qui en résultent, nous renvoyons le lecteur vers la note « 4.1 - Capital social » et la note « 6.11 - Emprunts et dettes financières » du présent document.

1.2 CHANGEMENT DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode ou de présentation n'a été effectué.

1.3 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION IFRS

Les comptes consolidés de CYBERGUN sont préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les méthodes comptables appliquées au 31 mars 2018 sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers annuels consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2017.

Les principes comptables retenus tiennent compte des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l'Union Européenne et applicables à compter du 1er avril 2017 :

- Amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat : reconnaissance des actifs d'impôts différés pour pertes latentes » ;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir ».

L'application de ces normes n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers au 31 mars 2018.

Le groupe n'a par ailleurs, pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations suivantes dont l'application n'est pas obligatoire au 31 mars 2018 :

- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires provenant de contrats avec des clients » ;
- Amendements à IFRS 15 « Clarification d'IFRS 15 » ;
- IFRS 9 « Instruments financiers », ainsi que des amendements à IFRS 9 ;
- IFRS 16 « Contrats de location »

1.4 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS COMPTABLES DETERMINANTS

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants destinés à la vente sont évalués au plus faible de leur valeur comptable ou de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS nécessite, de la part de la direction du groupe, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont établies et revues de manière constante à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements exercés par la direction lors de l'application des IFRS pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure, ils sont exposés dans les notes relatives aux tests de dépréciation des Goodwill, autres immobilisations incorporelles, et immobilisations corporelles.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe. Aucun changement significatif concernant les méthodes d'estimation n'a été mis en place sur la période.

1.5 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Nom	Siège	% d'intérêt	Méthode
CYBERGUN SA	40 Boulevard Henri Sellier, 92150 Suresnes FRANCE		Société mère
Sarl BRAINS 4 SOLUTIONS (B4S)	8 rue de l'Arc 77240 Vert Saint Denis	100%	IG
MICROTRADE SARL	3 rue des foyers L1537 Luxembourg - PO BOX 35033,	100%	IG
CYBERGUN USA, Corp.	Scottsdale, AZ 85255 USA	100%	IG
SOFTAIR USA Inc.	Vineyard Center II 1452 Hugues Road Suite 107 - GRAPEVINE TX 76051 /USA	100%	IG
CYBERGUN INTERNATIONAL SA	3 rue des foyers L1537 LUXEMBOURG	100%	IG
ASGUN Doo	DolenjskaCesta 133 LJUBLJANA	100%	IG
PALCO SPORTS	8575 Monticello Lane North - MAPLE GROVE MN 55369	100%	IG
CYBERGUN HONG KONG	1401, 14 th Floor, World Commerce Center, World Commerce Center, HarbourCity, 7-11 Canton Road, TsimShaTsui, Kowloon HONG KONG	100%	IG
TECH GROUP UK	Unit D2 Sowton Industrial Estate Exeter, Devon EX2 7 LA - ENGLAND	100%	IG
TECH GROUP HK	11 B 9/F block B, Hung Hom Commercial Center, 339 Ma Tai Wai Road Hung Hom Kowloon - HONG KONG	100%	IG
SPARTAN IMPORTS DK (ex X-GUNS)	True Møllevej 11 8381 Tilst - Denmark	100%	IG
SPARTAN IMPORTS Inc. USA	213 Lawrence Avenue South San Francisco - CA 94080 USA	100%	IG
CYBERGUN Italia srl	Milano Piazza Cavour 3 CAP 20121 - Italie	100%	IG
ONLINE WARMONGERS GROUP, INC	1800 Thayer Avenue, Suite A Los Angeles, CA 90025, USA	40%	ME
DOLOMEDE	Zone d'activités les Bordes - France 9-11, rue Henri Dunant 91070 Bondoufle	100%	IG
Cybergun Japan	602 Star Court Nihonbashi. Building. Nihonbashi Koami-cho 3-18. Chuo Ku, 103-0016 TOKYO	33%	IG
TON MARQUAGE	505, rue Gloriette 77170 Brie Comte Robert	100%	IG
OPEN SPACE	411, Rue André Citroën ZA La Palud - 83600 Fréjus	100%	IG
JM DEVELOPPEMENT	50, rue Michel Cazaux ZA de Courtine III - 84000 Avignon	100%	IG

IG : Intégration globale, MEE : Mise en équivalence

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leur exercice comptable annuel le 31 mars à l'exception de la société OPEN SPACE qui clôture le 31 décembre.

1.5.1 Entrée dans le périmètre

Les sociétés OPEN SPACE, TON-MARQUAGE.COM et JM DEVELOPPEMENT ont intégré le périmètre de consolidation au 31 mars 2018.

1.5.2 Exclusion de périmètre

Au cours de l'exercice, outre les entrées de périmètre les modifications de périmètre suivantes sont intervenues :

- Fusion de la filiale ASGUN dans l'entité MICROTRADE au 31 décembre 2017
- Liquidation de CYBERGUN USA, filiale sans activité.

1.5.3 Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par CYBERGUN. Le contrôle est exclusif lorsque la maison mère est en mesure de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité (contrôle exclusif de droit, de fait ou contractuel). Les filiales dont CYBERGUN SA tête de groupe détient le contrôle exclusif sont consolidées suivant la méthode de l'intégration globale (concerne toutes les filiales du groupe CYBERGUN hormis OW).

Bien que détenue à 33% par CYBERGUN SA, CYBERGUN Japan est consolidée suivant la méthode de l'intégration globale, la tête de groupe exerçant un contrôle majoritaire contractuel.

Seule la société OW est consolidée suivant la méthode de la mise en équivalence, CYBERGUN SA ne possédant sur cette filiale qu'une influence notable.

1.6 CONVERSION DES COMPTES ET OPERATIONS LIBELLES EN MONNAIE ETRANGERE

1.6.1 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères y compris le goodwill sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

1.6.2 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat opérationnel.

En application de l'IAS 21, les avances en comptes courants auprès des filiales, dont le règlement n'est, ni planifié, ni probable dans un avenir prévisible, constitue une part de l'investissement net du groupe. A ce titre, les écarts de change provenant de ces avances sont enregistrés en capitaux propres.

1.6.3 Conversion des transactions libellées en monnaies étrangères

Euro contre devise :	31/03/2018	31/03/2017
Taux de clôture		
USD	1,2321	1,0691
GBP	0,8749	0,8555
DKK	7,4530	7,4379
JPY	131,1500	119,5500
Taux moyen (du 1er avril au 31 mars)		
USD	1,1705	1,0974
GBP	0,8820	0,8413
DKK	7,4415	7,4391
JPY	129,6882	118,8080

1.7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

1.7.1 Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les goodwills résultent de l'acquisition des filiales, entreprises associées et coentreprises et correspondent à la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Les goodwills positifs ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation à chaque clôture annuelle. La valeur recouvrable des écarts d'acquisition est alors estimée soit sur la base d'une valeur de marché soit sur la base d'une valeur d'utilité. La valeur d'utilité est définie comme la somme des cash-flows actualisés relatifs aux unités génératrices de trésorerie auxquels les goodwills se rattachent. Quand la valeur de marché ou la valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée de façon irréversible.

Le Groupe a une seule unité génératrice de trésorerie qui est son activité historique de distribution de répliques.

La valeur d'utilité est déterminée à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation issus des budgets prévisionnels établis par la direction sur une durée de 7 ans nécessaire pour appréhender les effets de la nouvelle stratégie et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs d'après la méthode du Médaf/WACC s'élève à 13,5% au 31 mars 2018 (12,5% au 31 mars 2017 et 9.65% au 31 mars 2016). L'évolution du WACC est principalement influencée par l'évolution de la prime de risque, qui résulte elle-même de la prise en compte du risque de non-exécution du plan d'affaires.

Comme chaque année, le groupe CYBERGUN a réalisé un test d'impairment du goodwill sur base d'une comparaison entre la valeur comptable et la valeur d'utilité.

Le Business Plan établi s'appuie sur la consolidation et le développement des marchés historiques et une croissance forte sur de nouveaux débouchés en capitalisant sur le savoir-faire technique développé par le groupe depuis sa création (recherche et développement), sa renommée et sa présence au sein d'un maillage mondial (marché européen, américain et asiatique).

Les principales hypothèses d'évolution du CA (croissance moyenne de 7,6% sur 7 ans) et de rentabilité (taux moyen d'EBITDA/CA de 7,1% à partir de mars 2020) traduisent la mise en œuvre d'un plan stratégique défini et revu par la direction en fonction de l'état d'avancement du développement des produits et des opportunités commerciales.

Concernant l'évolution du chiffre d'affaires, les principales hypothèses retenues sont définies comme suit :

- Consolidation des parts de marchés historiques et notamment sur l'Europe.
- Retour progressif concernant les Etats Unis à des niveaux de chiffres d'affaires conformes aux années précédant l'exercice 2016/17 qui avait été significativement impacté par la mise en œuvre difficile de la réorganisation de la chaîne logistique (centralisation des activités à Dallas) et la faillite de deux clients significatifs pour le Groupe. Ce retournement passe notamment par le développement de l'activité auprès de nouvelles « chain stores » régionales et une croissance des ventes auprès des deux plus gros distributeurs nationaux.
- Développement des ventes multi-canaux B2C sur internet et en boutiques suite aux acquisitions successives des sociétés DOLOMEDE, OPEN SPACE, TON-MARQUAGE.COM et JM DEVELOPPEMENT.
- Développement de l'activité d'une filiale de distribution créée en 2016 au Japon sur l'un des marchés mondiaux les plus importants dans le monde du softair.
- Confirmation sur 2018/19 des bons résultats du département militaire « SPARTAN MILITARY & LAW ENFORCEMENT) constatés sur 2017/18 s'appuyant sur des contacts et négociations avancés au 31 mars 2018 sur plusieurs contrats majeurs à l'échelle nationale comme internationale. La vision conservatrice du budget du groupe concernant ses activités militaires prévoit un chiffre d'affaires d'environ 4,3 M€.
- Développement dans le cadre d'un contrat d'exclusivité d'un nouveau produit (hors softair) pour un grand fabricant d'armes réelles, avec la responsabilité de l'industrialisation et de la production à compter de 2019 avec des perspectives de chiffres d'affaires considérables avec marges solides sur une période de 10 ans.

En ce qui concerne les coûts opérationnels, le Groupe bénéficiera pour les années à venir, et ce en années pleines, des actions massives de restructuration opérées aux Etats Unis et en Europe sur les deux exercices précédents. Les principales hypothèses retenues pour le test d'impairment sont les suivantes :

Libellé	31/03/2018	31/03/2017	31/03/2016
Taux de croissance à long terme	1,50%	1,50%	1,50%
Coût moyen pondéré du capital « WACC »	13,50%	12,50%	9.65%
Croissance moyenne du chiffre d'affaires	7,61%	8,30%	5,50%

Selon le résultat du test, la valeur recouvrable des UGT du Groupe qui correspond à la somme des valeurs actualisées de flux de trésorerie futurs est inférieure à sa valeur comptable au 31 mars 2018. En conséquence le groupe a décidé procéder à une dépréciation du goodwill de 1,5 M€ au 31 mars 2018. Ce résultat repose sur un coût moyen pondéré du capital « WACC » retenu de 13,5% soit une approche conservatrice qui correspond à un niveau de risque des prévisions estimé élevé, compte tenu de la rupture significative entre les cash-flows prévisionnels et le résultat de la dernière année fiscale.

Le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini sont les hypothèses les plus sensibles concernant l'évaluation des tests de dépréciation. Le tableau ci-dessous présente la sensibilité de dépréciation additionnelle sur les écarts d'acquisition à la variation du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini :

	Taux de variation du CA sur les flux du BP sur les 7 ans					
	(1,5)	11,50%	12,50%	13,50%	14,50%	15,50%
Taux	0,0%	1,2	(0,9)	(2,6)	(4,1)	(5,4)
Croissance à l'infini	1,0%	2,3	0,0	(1,9)	(3,5)	(4,9)
	1,5%	3,0	0,5	(1,5)	(3,2)	(4,6)
	2,0%	3,7	1,1	(1,0)	(2,8)	(4,3)

1.7.2 Brevets et licences

Les licences exclusives de reproduction sont amorties en linéaire sur la durée des contrats.

A la clôture de chaque exercice et pour chaque licence lorsqu'il existe des indicateurs de perte de valeur (par exemple ventes qui ne sont pas au niveau escompté ou en baisse), des cash-flows prévisionnels actualisés sont calculés. Lorsque ces derniers sont inférieurs à la valeur nette comptable des licences, une dépréciation est pratiquée.

Les logiciels informatiques sont amortis sur mode linéaire sur leur durée d'utilisation, avec un maximum de 5 ans.

Les frais internes relatifs aux dépôts de marques sont comptabilisés en charges. Il s'agit des coûts juridiques hors le dépôt lui-même ainsi que des frais induits (Téléphone, courrier, traductions etc...).

Il existe deux types de contrat de licences :

- Les licences acquises pour une certaine durée et ne donnant pas lieu à versement de royalties. Le droit d'acquisition est porté à l'actif et amorti sur la durée du contrat.
- Les contrats signés pour une certaine période moyennant le versement de royalties sur les ventes réalisées. Ces royalties correspondent à un pourcentage du chiffre d'affaires mais comportent pour la plupart des minima. Les royalties sont comptabilisées en charges d'exploitation.

La plupart des licences détenues par le Groupe revête les deux caractéristiques ci-dessus, à la fois portées au bilan au coût historique et faisant l'objet de versement de royalties en fonction du chiffre d'affaires.

1.7.3 Frais de développement

Selon la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles", les frais de développement sont immobilisés dès lors que les six critères suivants sont respectés :

- Les projets sont clairement identifiés ;
- Les coûts de chaque projet sont individualisés et leur suivi est réalisé de manière fiable ;
- La faisabilité technique et industrielle du projet est démontrée ;
- Le Groupe a la capacité technique et financière de réaliser les projets ;
- Le Groupe a la volonté réelle de terminer les projets puis d'utiliser ou de commercialiser les produits issus des projets ;
- Il existe un marché potentiel pour la production issue de ces projets ou son utilité en interne est démontrée.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères ci-dessus sont enregistrés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les frais de développement capitalisés qui remplissent les critères sont inscrits à l'actif du bilan. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité, laquelle n'excède généralement pas 6 ans.

1.7.4 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le groupe sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur (dépréciation). Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », seuls les éléments dont les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et pour lesquels il est probable que des avantages économiques futurs existent, sont comptabilisés en immobilisations.

Aucun coût d'emprunt n'est incorporé aux coûts des immobilisations.

1.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilisation estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

Les agencements, installations techniques et autres immobilisations corporelles sont évalués à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements calculés par application de taux homogènes au sein du groupe, sont déterminés par référence aux modes et aux durées d'utilisation suivantes :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Moules de production	10 ans	Linéaire
Mobilier	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 ans	Linéaire
Matériel de démonstration	5 ans	Linéaire

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

1.9 CONTRATS DE LOCATION

Suivant la norme IAS 17, les immobilisations utilisées dans le cadre d'un contrat de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisation corporelle et au passif en dettes financières pour le montant des paiements à effectuer au titre du contrat de location.

Les loyers sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière est répartie sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au titre de chaque période.

Le Groupe a fixé un seuil en fonction de sa taille et de l'activité de ses entités. Le retraitement des contrats de location financement figurant dans le bilan est effectué pour tous les biens dont la valeur d'origine est supérieure à 10 KEUR. Il n'existe aucun contrat de location financement significatif au 31 mars 2018.

1.10 PERTE DE VALEUR DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

Conformément à la norme IAS 36 "Perte de valeur des actifs", lorsque des événements, des modifications d'environnement de marché ou des niveaux d'activité (chiffre d'affaires) indiquent un risque de perte de valeur, les immobilisations incorporelles et corporelles du Groupe font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable ; cette valeur est définie comme la plus élevée de la juste valeur et de la valeur d'utilité.

Dans le cas où la valeur recouvrable des actifs serait inférieure à leur valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants. Les pertes de valeur relatives aux immobilisations corporelles et incorporelles (hors Goodwill) à durée de vie définie peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable (dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée).

La valeur recouvrable des actifs est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'utilité. Celle-ci correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur cession. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du groupe CYBERGUN.

La norme IAS 36 définit le taux d'actualisation à utiliser comme le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps par marché et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif ou de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) considéré.

Le taux d'actualisation utilisé pour les besoins du test de perte de valeur prend en compte la structure financière et le taux d'endettement des entreprises du secteur, c'est-à-dire des "comparables" et non ceux de l'entreprise ou du groupe auquel appartient l'actif ou l'UGT.

1.11 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs et passifs financiers sont constitués des actifs disponibles à la vente, des prêts et créances, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des instruments dérivés et des emprunts.

1.11.1 Actifs disponibles à la vente

Les titres non consolidés sont classés dans la catégorie « actifs disponibles à la vente » car ils ne répondent pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont enregistrés au bilan pour leur juste valeur et les variations de juste valeur sont enregistrées directement dans les capitaux propres.

1.11.2 Prêts et créances

Ils comprennent des dépôts et des cautions.

1.11.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur. Ils sont évalués selon la catégorie des actifs évalués à la juste valeur par le biais du résultat.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

1.11.4 Instruments dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers afin de réduire son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

1.12 EMPRUNTS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les passifs financiers non dérivés comprennent les emprunts, autres financements et découverts bancaires.

1.13 ACTIONS PROPRES/CAPITAL

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

1.14 ACTIONS ORDINAIRES/CAPITAL

Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'option sur actions, sont comptabilisés en déduction des fonds propres.

1.15 ACTIONS PREFERENTIELLES/CAPITAL

Il n'existe pas d'actions préférentielles.

1.16 RACHAT D'INSTRUMENT DE CAPITAUX PROPRES/CAPITAL

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres.

1.17 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice :

- il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations actuelles pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

1.18 STOCKS

Les stocks de marchandises et d'accessoires sont évalués au plus faible du coût et de sa valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

Les stocks acquis en devise sont valorisés au cours du jour d'achat.

Les coûts indirects pris en compte dans la valorisation des stocks d'encours et de produits finis ne comprennent que ceux liés à la production.

Les stocks font l'objet, par référence, d'un calcul de rotation sur la base des historiques de ventes et des prévisions commerciales. Il est constaté une provision statistique sur la base des risques de non écoulement identifiés.

1.19 AVANTAGES ACCORDES AUX SALARIES

1.19.1 Engagements de retraite

Selon les lois et usages de chaque pays, CYBERGUN participe à des régimes de retraite, prévoyance et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels que l'ancienneté, les salaires et les versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies :

- dans le cadre des régimes à cotisations définies, le complément de retraite est fixé par le capital accumulé du fait des contributions versées par le salarié et l'entreprise à des fonds extérieurs. Les charges correspondent aux cotisations versées au cours de l'exercice. Il n'y a aucun engagement ultérieur du Groupe envers ses salariés. Pour CYBERGUN, il s'agit généralement des régimes publics de retraite ou des régimes spécifiques à cotisations définies.
- dans le cadre des régimes (ou plans) à prestations définies, le salarié bénéficie de la part du Groupe d'une indemnité de fin de carrière fixée en fonction de paramètres tels que son âge, la durée de sa carrière, le montant de ses rémunérations. Au sein du Groupe, tel est le cas en France, et aux USA.

Sur la base du mode de fonctionnement de chaque régime et des données fournies par chaque pays, les obligations futures de l'employeur ont été évaluées sur la base d'un calcul actuariel appelé « méthode des unités de crédit projetées » (« projected unit credit method »). Cette méthode consiste à déterminer la valeur des prestations futures probables et actualisées de chaque salarié au moment de son départ en fin de carrière.

Pour les salariés français ces calculs actuariels intègrent diverses hypothèses :

- obligations définies par les conventions collectives : convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête
- méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière
- tables de mortalités : 00-02
- dates de départ à la retraite : 63 ans
- taux de progression des salaires : 1%
- taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : 10% dégressif jusqu'à 50 ans pour les cadres et 5% dégressif pour les non cadres
- taux d'actualisation annuel : 2%
- charges patronales : 47%
- les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

1.19.2 Paiements fondés en actions

Les programmes d'options sur actions permettent aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la Société.

Au 31 mars 2018, aucun programme d'option sur actions n'est en vigueur dans le Groupe.

1.20 CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de produits finis et de prestations de services attachées à ces produits, les ventes de marchandises et les frais de port facturés.

Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et les avantages inhérents à la propriété des biens ou la réalisation du service.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Dans le cas où l'existence de différé de paiement aurait un effet sur la détermination de la juste valeur, il en est tenu compte en actualisant les paiements futurs.

En général, le chiffre d'affaires relatif à la vente de biens et d'équipements est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client que le transfert des risques est réalisé, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe. Dans le cas d'accords prévoyant une acceptation formelle des biens, équipements ou services reçus par le client, le chiffre d'affaires est, en principe, différé jusqu'à la date d'acceptation.

1.21 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les autres charges et produits opérationnels correspondent aux charges et produits hors gestion courante de la société. Ils se caractérisent essentiellement par leur nature inhabituelle et par leur montant significatif.

La non présentation de ces autres produits et charges opérationnels distinctement contribue à la fausse lecture de la performance économique récurrente de l'entreprise.

Les autres charges et produits opérationnels incluent les éléments suivants :

- résultat de cession et mises au rebut des immobilisations ;
- dépenses de financement exceptionnelles venant à l'appui de la restructuration ;
- dépenses liées à la réorganisation et à la restructuration ;
- tous produits et charges ayant un caractère non courant.

1.22 COUT DU FINANCEMENT ET AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Le résultat financier est composé du coût de l'endettement financier net et des autres produits et charges financiers.

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie qui incluent les résultats de cession des valeurs mobilières de placement, les intérêts créditeurs ainsi que le résultat des couvertures de taux de change sur trésorerie ;
- le coût de l'endettement financier brut qui inclut l'ensemble des charges d'intérêt sur les opérations de financement.

Les autres produits et charges financiers comprennent les résultats sur les cessions de titres non consolidés, les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change et les autres produits et charges financiers.

1.23 IMPOTS

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

1.24 IMPOT EXIGIBLE

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'impôt retenu pour les différentes sociétés du groupe est le suivant :

	Taux d'impôt 31-mars-18	Taux d'impôt 31-mars-17
CYBERGUN SA	33,33%	33,33%
B4S	33,33%	33,33%
ASGUN DOO	25,00%	25,00%
CYBERGUN ITALY	31,00%	31,00%
CYBERGUN HK	16,50%	16,50%
CYBERGUN INTERN.	8,00%	8,00%
CYBERGUN USA	28,00%	40,00%
MICROTRADE	30,88%	30,88%
PALCO SPORT	28,00%	40,00%
SOFTAIR USA	28,00%	35,00%
SPARTAN IMPORTS	44,00%	44,00%
TECH GROUP UK	23,70%	23,70%
TECH GROUP HK	16,50%	16,50%
TECH GROUP USA	28,00%	40,00%
SPARTAN DK	25,00%	25,00%
DOLOMEDE	33,33%	33,33%
CYBERGUN JAPAN	30,86%	30,86%

1.25 IMPOTS DIFFERES

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

Les impôts différés sont présentés au bilan séparément des actifs et passifs d'impôt exigible et classés dans les éléments non courants.

1.26 RESULTAT PAR ACTION

Le groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

1.27 CAPITAUX PROPRES

1.27.1 Capital

Le capital social de la société au 31 mars 2018 est de 14 391 606,12 euros composé de 16 542 057 actions, chacune entièrement libérée.

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le boni de liquidation à une part égale à la quotité de capital qu'elle représente.

1.27.2 Stock-options

Plan de stock-options réservé aux salariés : Néant au 31 mars 2018.

1.27.3 Actions propres

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

En date du 31 mars 2018, le groupe ne détient pas d'actions propres.

2 GESTION DU RISQUE FINANCIER

2.1 RISQUE DE CREDIT

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

Clients et autres débiteurs

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. La principale composante de cette dépréciation correspond essentiellement à des pertes spécifiques liées à des risques significatifs individualisés.

2.2 RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Généralement, le Groupe s'assure qu'il dispose d'un dépôt à vue suffisant pour faire face aux dépenses opérationnelles attendues pour une période de 60 jours, incluant les paiements nécessités par le service de sa dette. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir. De plus, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

En cas de tension sur la trésorerie, le groupe privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Il accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières notamment sur le poste clients où subsistent des marges de manœuvre au 31 Mars 2018.

En décembre 2017, le Groupe CYBERGUN a finalisé la signature d'un avenant au contrat de financement ENCINA qui se traduit notamment par la mise en place de conditions plus favorables en termes de financement du BFR aux Etats-Unis et la baisse de 1,5 point du taux d'intérêt.

Le Groupe dispose d'autre part à aujourd'hui d'une faculté de tirage résiduel minimal de 4 M€ dans le cadre d'un contrat d'obligations convertibles signé en mai 2018 avec YORKVILLE ADVISORS, ainsi que d'une possibilité à court terme d'accroître le niveau de sa ligne de trésorerie au Etats Unis avec l'établissement ENCINA.

Enfin, dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du DPS (visa de l'AMF n°18-262 obtenu le 27 juin 2018) réalisée en Juillet 2018 (Cf. note 6.6 – Evénements Post Clôture), l'actionnaire de référence RESTARTED INVESTMENT s'est engagé auprès du Groupe à couvrir le cas échéant les besoins de trésorerie sur les douze prochains mois.

2.3 RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt et les prix des instruments de capitaux propres, affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables. Comme en N-1, aucun instrument de couverture n'a été souscrit.

2.4 RISQUE DE CHANGE

Le Groupe peut être exposé au risque de change sur les emprunts qui sont libellés dans une monnaie autre que l'euro, il s'agit pour l'essentiel du dollar américain (USD).

Le Groupe peut être exposé au risque de change sur ses transactions courantes (d'achats et de ventes), notamment sur la zone euro (achats de marchandises effectués principalement en USD).

Le Groupe peut avoir à recourir à des contrats de change à terme pour couvrir son risque de change. Comme en N-1, aucun instrument de couverture n'a été souscrit sur l'exercice.

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

3.1.1 Survaleur

k€	31/03/2018	31/03/2017
Valeur nette comptable début de période	5 479	7 572
Variation de périmètre	2 007	-
Variation des pertes de valeur	(1 500)	(2 500)
Ecart de conversion	(612)	407
Valeur nette comptable fin de période	5 374	5 479
Valeur brute fin de période	13 422	12 984
Cumul de perte de valeur fin de période	(8 048)	(7 505)

La variation du Goodwill sur l'exercice est à mettre en relation avec :

- Les écarts d'acquisition sur les sociétés acquises au cours de l'exercice soit un montant global de 2 007 K€ comprenant notamment un complément de prix estimé 317 K€ concernant la société Ton-Marquage.com
- Une dépréciation de 1 500 K€ du goodwill des Etats-Unis résultant du test d'impairment réalisé par le Groupe (Cf. Note 1.7.1)
- L'écart de conversion sur les écarts d'acquisition des filiales américaine lié aux variations du dollars entre l'ouverture et la clôture de l'exercice négatif à hauteur de 612 K€

3.1.2 Autres Immobilisations Incorporelles

En K€	Licences	Frais de développ.	Autres	Total
Valeur brute				
au 31 mars 2017	6 313	1 329	149	7 791
Acquisitions	11	-	-	11
Sorties	(50)	-	-	(50)
Variations de périmètre	50	-	89	139
Ecarts de conversion	(80)	(131)	(0)	(211)
Autres	-	-	-	-
au 31 mars 2018	6 245	1 198	238	7 681
Amortissements et pertes de valeur cumulés				
au 31 mars 2017	3 091	1 254	100	4 445
Amortissements	158	14	11	183
Dépréciation de valeur	-	-	-	-
Diminutions	(50)	-	-	(50)
Variations de périmètre	47	-	46	93
Ecarts de conversion	(42)	(122)	(0)	(164)
Autres	-	-	-	-
au 31 mars 2018	3 204	1 146	158	4 507
Valeur nette comptable				
au 31 mars 2017	3 221	75	49	3 346
au 31 mars 2018	3 041	52	80	3 173

Au 31 mars 2018, la valeur brute des licences est de 6 245 K€ et le Groupe CYBERGUN confirme qu'aucun élément objectif et pertinent ne justifie une dépréciation.

3.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En K€	Machine & Equipement - Moules	Autres	Total
Valeur brute			
au 31 mars 2017	3 638	2 159	5 796
Acquisitions	18	12	30
Sorties	(335)	(938)	(1 273)
Variations de périmètre	31	355	386
Ecart de conversion	(159)	(131)	(290)
Autres	-	-	-
au 31 mars 2018	3 193	1 457	4 650
Amortissements et pertes de valeur cumulés			
au 31 mars 2017	2 768	1 956	4 724
Amortissements	213	71	284
Dépréciation de valeur	-	-	-
Reprises	(333)	(865)	(1 199)
Variations de périmètre	26	208	234
Ecart de conversion	(118)	(121)	(239)
Autres	-	-	-
au 31 mars 2018	2 555	1 248	3 803
Valeur nette comptable			
au 31 mars 2017	870	203	1 073
au 31 mars 2018	638	209	847

Au 31 mars 2018, Les immobilisations corporelles brutes sont essentiellement constituées de moules de fabrication.

3.3 PARTICIPATIONS ENTREPRISES ASSOCIEES ET ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

3.3.1 Participation dans les entreprises associées

En K€	Titres MEE	Autres Part. ent. associées	Total Part. ent. associées
Au 31 mars 2017	2 661	-	2 661
Acquisitions	-	-	-
Cessions/Diminutions	-	-	-
Dépréciation de valeur	-	-	-
Variation de périmètre	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-
Au 31 mars 2018	2 661	-	2 661

Le poste « participation dans les entreprises associées » correspond à la participation dans la société OW qui développait le jeu War Inc. La totalité de cette participation est provisionnée (cf. 4.4 provisions à long terme).

En application d'IAS 28, le total des actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat net de la société OW au 31.12.2013 s'élèvent à :

- Actif Total :	8,1 MUSD
- Passif (hors capitaux propres) :	0,1 MUSD
- Chiffre d'affaires :	Néant
- Résultat net :	Néant

Au 31 mars 2018, le Groupe CYBERGUN ne dispose pas d'information plus récente sur la situation financière et le résultat de la société OW que celles disponible au 31/12/2013.

3.3.2 Actifs financiers non courants

En K€	Prêts	Dépôts et cautionnements	Autres	Total
Au 31 mars 2017	7	354	0	361
Acquisitions/Augmentations	-	80	-	80
Cessions/Diminutions	(5)	(37)	-	(42)
Autres mouvements	-	-	-	-
Variation de périmètre	0	30	-	30
Ecarts de conversion	-	(24)	-	(24)
Au 31 mars 2018	2	403	0	406

L'essentiel des autres actifs non courants est constitué de dépôt de garantie et de prêts accordés aux salariés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

L'augmentation de ce poste s'explique principalement par les dépôts et cautions des sociétés B2C acquises sur l'exercice pour 80 K€.

3.4 ACTIFS D'IMPOTS NON COURANTS

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Différences temporaires fiscalités locales	-	-
Neutralisation de la marge intragroupe sur stocks	-	-
Activations des déficits reportables	699	1 631
Actifs d'impôts différés	699	1 631
Passifs d'impôts différés	-	-
Impôts différés nets	699	1 631

Les actifs d'impôts différés relatifs à l'activation des déficits reportables aux Etats-Unis ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 0,7 M€ afin de tenir compte de la modification du taux d'impôt qui a réduit le potentiel de consommation de ces impôts différés. Le montant ajusté au 31 mars 2018 s'élève ainsi à 699 K€.

Le montant des déficits reportables bruts aux Etats-Unis s'élève à 14,9 m\$ et pourra en cas de surperformance de la zone être imputé aux impôts générés.

3.5 STOCK DE MARCHANDISES

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Valeurs brutes	11 177	11 967
Pertes de valeur	(690)	(1 465)
Valeurs nettes	10 487	10 502

En K€	31/03/2017	Dotations nettes	Variation de périmètre	Ecart de conversion	31/03/2018
<i>Dépréciation sur stock de marchandises</i>	1 465	(733)	49	(91)	690

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée selon les règles suivantes :

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 24 et 36 mois sont dépréciés à hauteur de 33%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 12 et 24 mois sont dépréciés à hauteur de 20%
- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont dépréciés à hauteur de 85%.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente, avec en parallèle une hausse en proportion des stocks dits « current » (pour ces derniers avec bonnes perspectives d'écoulement).

3.6 CREANCES CLIENTS

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Créances clients brutes	12 319	13 002
Pertes de valeur	(3 318)	(3 562)
Créances clients nettes	9 001	9 440

En K€	31/03/2017	Dotations nettes	Ecart de conversion	Variation de périmètre	Autres et reclassement	31/03/2018
<i>Dépréciation créances clients</i>	3 562	(225)	(61)	260	(218)	3 318

La provision pour dépréciation des créances client est comptabilisée lorsque l'encaissement d'une créance devient incertain. Le montant de la provision est déterminé selon les règles suivantes :

- Les créances dont la partie échue à 90 jours et plus est inférieure à 10K€ sont dépréciées systématiquement à 100% (à hauteur du montant échu à 90 jours et plus) ;
- Pour les créances dont la partie échue à 90 jours et plus est supérieure à 10K€, si cette partie représente moins de 30% du solde client, aucune provision n'est requise. A contrario, si cette partie représente plus de 30% du solde client, elles doivent être analysées individuellement et feront l'objet d'une dépréciation à 100% (à hauteur du montant échu à 90 jours et plus) s'il est estimé que le risque de non recouvrement est significatif.

Hormis les créances commerciales échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe CYBERGUN estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

3.7 ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

3.7.1 Actifs d'impôt courants

En K€	31/03/2018	31/03/2017
<i>Actifs d'impôt courant</i>	317	326

Ce poste correspond essentiellement à des créances d'impôts essentiellement portés par CYBERGUN SA dont une créance de « carry back » à hauteur de 158 K€ et un CIR de 100 K€.

3.7.2 Autres actifs courants

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Avances, acomptes sur commandes	378	579
Créances sociales	15	19
Créances fiscales	579	567
Comptes courants débiteurs	134	1
Charges constatées d'avance	136	155
Autres créances (1)	1 081	957
<i>Autres actifs courants</i>	2 323	2 278

(1) Les autres créances au 31 mars 2018 se décomposent comme suit :

Autres créances - En K€	31/03/2018	31/03/2017
Créance Production Pool	782	902
Divers	299	55
<i>Total autres créances</i>	1 081	957

3.8 TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

Trésorerie et équivalent de trésorerie En K€	31/03/2018	31/03/2017
Disponibilités	1 785	1 534
VMP - Obligations coupons courus	6	4
<i>Total trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	1 790	1 538

Le montant des effets remis à l'encaissement non échus (compris dans la trésorerie) représente un montant de 325K€ au 31 mars 2018 et 241 K€ en N-1.

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société au 31 mars 2018 est de 14 391 605 euros et se compose de 16 542 057 actions, chacune entièrement libérée.

Libellé	En KEuros	En actions
Capital social au 1er avril 2017	11 078	12 733 428
Opérations de conversion d'instruments de dettes financières	2 682	3 083 329
Opérations d'exercices de BSA	106	121 922
Autres opérations	525	603 378
Capital social au 31 mars 2018	14 392	16 542 057

Les principales opérations de renforcement du capital social et des fonds propres de l'exercice sont présentées dans le cadre de la note « 1.1 - faits marquants de la période ».

Entre la date de clôture et le 31 juillet 2018, les opérations de renforcement du capital social et des fonds propres suivantes ont été enregistrées.

Libellé	En KEuros	En actions
Capital social au 31 mars 2018	14 392	16 542 057
<i>POST-CLOTURE - Opérations de conversion d'instruments de dettes financières (1)</i>	<i>2 200</i>	<i>2 528 733</i>
<i>POST-CLOTURE - Opération d'augmentation de capital avec maintien du DPS de juillet 2018 (2)</i>	<i>10 046</i>	<i>11 547 424</i>
<i>POST-CLOTURE - Autres opérations (3)</i>	<i>144</i>	<i>165 231</i>
Capital social au 31 juillet 2018	26 782	30 783 445

⁽¹⁾ Conversion d'instruments de dettes financières

Le renforcement du capital social et des fonds propres du Groupe par conversion d'instrument de dettes financières se décompose entre :

- **1 000 K€** de conversion d'obligations convertibles en actions dans le cadre des contrats de financement signés avec l'établissement Yorkville Advisors Global, ayant donné lieu à l'émission de **1 149 423 actions** nouvelles de la société CYBERGUN SA
- **1 200 K€** de conversion des obligations convertibles venant rémunérer les apports des sociétés OPEN SPACE et TON-MARQUAGE.COM, ayant donné lieu à l'émission de **1 379 310 actions** nouvelles de la société CYBERGUN SA

⁽²⁾ Augmentation de capital avec maintien du DPS

Le Groupe CYBERGUN a lancé le 28 juin 2018 le lancement d'une opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Cette opération a donné lieu à l'établissement d'un document de référence et d'une note d'opération visée par l'AMF en date du 27 Juin 2018.

Les modalités de cette augmentation de capital sont les suivantes :

- Augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (« DPS ») d'un montant initial de 11 849 K€, pouvant être porté à 13 626 K€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension
- Emission d'Actions nouvelles chacune assortie de 2 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (« ABSAR »)
- Prix de souscription des ABSAR : 0,88 EUR
- Engagements de souscription à hauteur de 9,2 M€, représentant 77,5% de l'offre initiale
- Détachement du DPS le 2 juillet 2018 et souscription ouverte du 4 juillet 2018 au 17 juillet 2018 inclus
- Titres éligibles aux FIP, FCPI et au PEA-PME

A l'issue du règlement-livraison qui a eu lieu le 25 Juillet 2018, la société a constaté l'émission de **11 547 424 actions** nouvelle pour un montant de **10 046 K€** hors primes d'émission. Cette augmentation de capital permet ainsi de poursuivre le désendettement du Groupe et de le doter de ressources additionnelles en vue de financer son développement, et notamment :

- Son expansion dans le domaine militaire via la prise de participation d'une unité de production dans un pays de l'OTAN aux fins de produire une arme innovante avec un fabricant d'armes renommé et,
- La mise en œuvre d'un partenariat industriel en Asie pour l'activité civile.

⁽³⁾ Autres opérations

Les autres opérations de renforcement du capital social et des fonds propres post clôture concernent le dénouement d'un litige entre le groupe CYBERGUN et l'un de ses anciens dirigeants. La résolution de ce conflit a ainsi permis la conversion en actions d'une créance de **144 K€** de cet ancien dirigeant sur la société, permettant ainsi un renforcement de la structure financière du groupe et la création de **165 231 actions** nouvelle de la société CYBERGUN SA.

Grace aux opérations explicitées précédemment, les fonds propres du groupe CYBERGUN à la date de publication de ce rapport se présentent comme suit :

Libellé - En K€	31/03/2018	Conversion d'OC	AK avec maintien du DPS	Autres	15/08/2018
Capital émis	14 392	2 200	10 046	144	26 782
Autres réserves	(9 904)	0	115	0	(21 015)
Résultat de l'exercice	(11 228)				-
Intérêts minoritaires	31				29
Total capitaux propres	(6 710)	2 200	10 162	144	5 796

4.2 AUTRES RESERVES

Libellé	En K€
Autres réserves 31/03/2017	4 674
Affectation du résultat 31.03.2017	(14 895)
Augmentation de capital en numéraire	23
Augmentation de capital par conversion d'obligations en actions	218
Augmentation de capital par incorporation de créances	-
Réduction du capital	-
Profits et pertes comptabilisés en capitaux propres	36
Cession de titres en autocontrôle	(0)
Autres	41
Autres réserves 31/03/2018	(9 901)

Au 31 mars 2018, les autres réserves ressortent à 9 901 K€ contre 4 674 K€ au 31 mars 2017.

Les profits et pertes comptabilisés en capitaux propres correspondent principalement aux écarts de conversion sur prêt/emprunts à long terme et sur écart d'acquisition.

4.3 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

4.3.1 Emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation
Emprunts obligataires (1)	9 000	9 000	-
Emprunts obligataires convertibles (2)	3 255	1 000	2 255
Emprunts bancaires et autres emprunts LT (3)	1 159	570	589
Autres dettes financières s/ acquisitions (4)	316	-	316
Emprunts et dettes financières à LT	13 730	10 570	3 160

⁽¹⁾ Emprunts obligataires

Le 22 septembre 2010, CYBERGUN SA a émis un emprunt obligataire dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 90 000 obligations émises au nominale de 100 euros, soit 9 M€
- Durée : 6 ans
- Taux fixe d'intérêt de 8%, coupon versé trimestriellement
- Remboursement prévu in fine avec possibilité d'un remboursement anticipé au pair des obligations à partir d'octobre 2011.
- Obligations cotées sur NYSE Euronext Paris.

Suite à l'AG des porteurs d'obligations du 9 janvier 2014, les nouvelles caractéristiques des obligations sont :

- Echéance de remboursement au pair (100 €) : 18 octobre 2020 ;
- Coupons de 3.32 % par an de l'année civile 2014 à l'année civile 2018 ;
- Coupons de 5.00 % pour l'année civile 2019 ;
- Coupons de 10.00 % pour l'année civile 2020.
- Montant cumulé des intérêts versés pour chaque obligation : 55.10 €.
- Les intérêts continueront à être versés trimestriellement et le taux actuariel de l'emprunt est désormais de 5.78 %.

⁽²⁾ Emprunt obligataires convertibles

L'AGO du 12 septembre 2016 a donné délégation au conseil d'administration pour mettre en place une ligne d'obligations convertibles en actions pour un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois au profit de la société YA GLOBAL MASTER SPV LTD représentée par sa société de gestion YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, LP. Au 31 mars 2018, cette ligne a été intégralement tirée (Cf tableau ci-dessous).

La délégation de compétence de l'AGO du 12 septembre 2016 citée précédemment a été renouvelée dans le cadre de l'AGO du 29 mars 2017. Ainsi, le 15 décembre 2017, la direction a re-souscrit une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire YA GLOBAL MASTER SPV LTD, représentée par sa société de gestion YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, LP, et mettant ainsi à disposition du groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 3 millions d'euros sur 24 mois.

Au 31 mars 2018, cette ligne a été intégralement tirée (Cf tableau ci-dessous).

Au cours de l'exercice 2017/18, la société a procédé à **4,2 M€ de tirages** sur les lignes de financement Yorkville (Cf. Note « TFT – Emission d'emprunts pour 4 155 K€ »), dont **2,9 M€ ont été convertis en capital** (Cf. Note « 4.1 capital social dont 2,7 M€ de capital social et 0,2 M€ de prime d'émissions). Au 31 mars 2018, la société dispose donc de **2,3 M€** des tirages YORKVILLE constatés en emprunt obligataire convertible.

En M€	Libellé	Capacité	Exercices antérieurs		Exercice 2017/18		Capacité de tirage résiduelle	Emprunt Obligataire à la clôture
			Tirages	Conversions	Tirages	Conversions		
	Contrat CYB II	3,0	1,8	0,8	1,2	2,2	-	-
	Contrat CYB III	3,0	-	-	3,0	0,7	-	2,3
	TOTAL	n.a	1,8	0,8	4,2	2,9	n.a	n.a

Le reliquat des emprunts obligataires convertibles pour **1 M€** correspond aux obligations convertibles rémunérant les apports des titres des sociétés TON-MARQUAGE.COM et JM DEVELOPPEMENT pour respectivement 0,5 M€ chacune.

En M€	Rémunération apport	Exercice du droit de conversion	Reliquat à la clôture
OPEN SPACE	0,7	0,7	-
TON-MARQUAGE.COM	0,5	-	0,5
JM DEVELOPPEMENT	0,5	-	0,5
TOTAL	1,7	0,7	1,0

Les obligations convertibles venant rémunérer l'apport des titres de la société OPEN SPACE ont fait l'objet d'une demande de conversion pré-clôture. La conversion et l'augmentation effective ayant eu lieu post clôture, la somme de **0,7 M€** a été inscrite en dette court terme.

⁽³⁾ Emprunts bancaires et des autres emprunts LT

La hausse de ce poste est principalement à mettre en relation avec la constatation au passif de la dette future relative au loyer de l'entrepôt non utilisé au Etats-Unis pour un montant de 0,7 M€.

⁽⁴⁾ Autres dettes financières sur acquisitions

Cette ligne correspond à la valorisation de la clause d'earn-out relative à l'opération d'acquisition de la société TON-MARQUAGE.COM soit 316 K€ et dont les principales modalités ont été présentes dans la note « 1.1 faits marquants de la période ».

4.3.2 Emprunts à court terme

En K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation
Concours bancaires (5)	2 470	3 054	(584)
Intérêts courus non échus	72	67	6
<i>Emprunts et dettes financières à courte terme</i>	2 542	3 121	(578)

⁽⁵⁾ Concours bancaires

En novembre 2016 le groupe CYBERGUN finalise la mise en place d'une ligne de financement court terme aux Etats Unis avec le groupe financier américain ENCINA.

Cette ligne de financement est indexée sur les deux postes principaux du besoin en fond de roulement, à savoir les créances clients et le stock pour leur partie considérée comme éligible au financement (créances clients récentes, stock à forte rotation...).

En décembre 2017, le groupe a finalisé la signature d'un avenant au contrat de financement initial qui se traduit par la mise en place de conditions plus favorables en termes de financement du BFR et la baisse de 1,5 point du taux d'intérêt.

Cet avenant incarne le renouvellement de la confiance de l'établissement ENCINA dans le projet de retournement du groupe sur le marché américain de l'Airsoft et ses perspectives de croissance sur le marché du militaire.

Au 31 mars 2018, le montant des tirages s'élève à 2,6 M\$ soit une baisse de 16% versus le montant de 3,1 M\$ en N-1. La capacité résiduelle de financement aux USA s'élève ainsi à 4,9 M\$.

4.3.3 Part courante des emprunts et dettes financières à long terme

En K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation
Emprunts obligataires	50	50	-
Emprunts bancaires	213	213	-
Part courante des emprunts et dettes financières à LT	263	263	-

Les 213 K€ d'emprunts bancaires correspondent à la part courante des emprunts NORDEA et BBVA pour respectivement 125 K€ et 88 K€.

4.4 PROVISIONS A LONG TERME ET COURT TERME

En K€	31/03/2018		31/03/2017	
	Non courant	Courant	Non courant	Courant
Provisions pour risques	3 400	-	3 400	-
Provisions garanties & SAV	-	14	-	14
Provision litige (1)	-	41	-	301
Indemnités de départ la retraite	25	13	97	17
Autres provisions pour risques et charges (2)	-	525	-	591
Total	3 425	593	3 497	923
Total Non courant + Courant	4 018		4 419	

Provision pour risques

La provision pour risques a vocation à couvrir les risques résiduels liés à la société OW.

(1) Provision pour litiges

Cette provision couvre les risques liés à des contentieux juridiques.

Indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnités de départ à la retraite constatée au 31 mars 2018 ne concerne que les seuls salariés français ; la valeur des droits relatifs aux salariés des sociétés étrangères a été estimée non significative.

(2) Autres provisions pour risques et charges

Les autres provisions pour risques et charges sont liées à la restructuration du groupe.

Au cours de la période, les provisions ont évolué de la façon suivante :

En K€	31/03/2017	Dotations	Reprises	Intégration B2C	31/03/2018
Provisions pour risques	3 400	-	-	-	3 400
Provisions garanties & SAV	14	-	-	-	14
Provision litige (1)	301	-	(260)	-	41
Indemnités de départ la retraite	114	-	(75)	-	39
Autres provisions pour risques et charges (2)	591	247	(345)	32	525
Total Non courant + Courant	4 420	247	(680)	32	4 019
Dotations nettes			(433)		
=> Dont dotations nettes aux provisions pour R&C (Note 5.4)			92		
=> Dont autres produits et charges opérationnels courants (Note 5.7)			(525)		

Les dotations de la période pour 247 K€ sont essentiellement à mettre en relation avec des litiges entre la société CYBERGUN SA et d'anciens salariés.

Les reprise de la période pour 680 K€ sont essentiellement à mettre en relation avec :

- Le dénouement sur l'exercice de litiges entre la société CYBERGUN SA et d'anciens salariés et dirigeants ayant permis la reprise de 605 K€ de provisions
- Une reprise de 75 K€ de la PIDR à mettre en relation avec les mouvements sur le personnel sur l'exercice.

4.5 FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

K€	31/03/2018	31/03/2017
Fournisseurs	7 682	6 454

Il s'agit essentiellement de dettes fournisseurs d'achat de marchandises. Les échéances fournisseurs dépassées correspondent à l'équivalent de 1 mois d'achat de marchandises et de prestations de service.

4.6 AUTRES PASSIFS COURANTS

K€	31/03/2018	31/03/2017
Autres passifs courants	15 317	12 647
Avances et acomptes	265	238
Dettes sociales	1 212	867
Dettes fiscales	750	665
Créditeurs divers (1)	12 122	10 429
Produits constatés d'avance	968	448

⁽¹⁾ Au 31 mars 2018, les créiteurs divers se décomposent comme suit :

Créditeurs divers - En K€	31/03/2018	31/03/2017
Autres comptes courants créditeurs (2)	9 662	8 708
CYB SA - Redevances sur licences	789	586
Autres	1 672	1 135

⁽²⁾ Ce poste correspond notamment aux C/C des principaux actionnaires de référence du Groupe CYBERGUN (RESTARTD INVESTMENT, BM INVEST), dont 700 K€ concernent la société OPEN SPACE.

5 NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES ET MARGE BRUTE

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Chiffre d'affaires	31 987	33 724
Marge brute	8 579	8 873
Marge brute en pourcentage	26,82%	26,31%

Répartition sectorielle de l'activité :

En K€	COMPTES ANNUELS 31 MARS 2018			COMPTES ANNUELS 31 MARS 2017		
	France	Reste du monde	Total	France	Reste du monde	Total
Chiffre d'affaires (12 mois)	14 722	17 265	31 987	15 893	17 830	33 724
Résultat opérationnel courant	(1 362)	(459)	(1 821)	(3 424)	(1 932)	(5 356)

Répartition sectorielle de l'activité :

Notre groupe opère sur un seul secteur d'activité et ne présente pas de secteurs opérationnels distincts au sens de la norme IFRS 8 (homogénéité dans la nature des produits et services, dans la typologie des clients).

5.2 PASSAGE DU RESULTAT NET AU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

En K€	Note	31/03/2018	31/03/2017
RESULTAT NET CONSOLIDE		(11 228)	(14 895)
Impôt sur le résultat	5.9	(726)	(574)
Autres produits et charges financiers	5.8	(2 160)	(16)
Coût de l'endettement financier net	5.8	(357)	(375)
Résultat opérationnel		(7 985)	(13 929)
Autres produits et charges opérationnels	5.7	(4 664)	(6 074)
Dépréciation de l'écart d'acquisition	5.4	(1 500)	(2 500)
Résultat opérationnel courant		(1 821)	(5 356)

Le détail des autres produits et charges opérationnels est présenté en note « 5.7 – Autres produits et charges opérationnels ».

5.3 CHARGES EXTERNES

Les charges externes sont notamment constituées :

Charges externes - En K€	31/03/2018	31/03/2017	Variation N vs N-1
Sous traitance générale	(155)	(353)	-56,2%
Entretien et réparations	(91)	(111)	-17,4%
Locations et charges locatives	(903)	(1 076)	-16,1%
Assurance (RC, mutirisques, transport et autres)	(220)	(421)	-47,6%
Transport sur ventes	(713)	(935)	-23,7%
Voyages, déplacements, missions, réceptions...	(545)	(506)	7,8%
Expositions & Marketing (publicité/promotion)	(604)	(486)	24,2%
Honoraires	(886)	(785)	12,9%
Commissions et courtages	(274)	(382)	-28,3%
Frais postaux & télécommunications	(228)	(239)	-4,5%
Redevances versées	(499)	(660)	-24,3%
Services et commissions bancaires	(362)	(373)	-3,0%
Jetons de présence	-	16	-100,0%
Autres divers	(405)	(510)	-20,6%
Total des charges externes	(5 887)	(6 822)	-13,71%

5.4 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Immobilisations incorporelles	(183)	(202)
Immobilisations corporelles	(284)	(474)
Dotations nettes aux provisions pour R&C	(92)	39
Dotations nettes aux provisions sur stock	736	159
Dotations nettes aux provisions de créances	222	(1 053)
Dépréciation du goodwill	(1 500)	(2 500)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(1 101)	(4 030)

5.5 GAINS ET PERTES DE CHANGE

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Gains de change	318	566
Pertes de change	(1 812)	(313)
Total résultat de change	(1 494)	252
<i>Dont résultat de change affectant le résultat opérationnel courant</i>	90	(89)
<i>Dont résultat de change affectant le résultat financier</i>	(1 584)	341
Total résultat de change	(1 494)	(544)

5.6 SALAIRES ET CHARGES

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Salaires	(3 606)	(4 249)
Charges sociales	(1 356)	(1 631)
Participation des salariés	(4)	(9)
Avantages au personnel (plan d'actions gratuites)	-	-
Total charges de personnel	(4 966)	(5 890)

L'effectif employé comprend l'effectif salarié, c'est-à-dire l'ensemble des personnes ayant un contrat de travail et rémunéré directement par le groupe et le personnel mis à disposition, personnel intérimaire et détaché ou prêté à l'entreprise, pour les entités consolidées par intégration globale.

	Effectif moyen au 31/03/2018	Effectif moyen au 31/03/2017
Employés	51	70
Cadres	21	20
Total	73	90
<i>Dont effectifs en France</i>	46	49
<i>Dont effectifs hors de France</i>	27	41

La baisse des charges de personnel pour 924 K€ est essentiellement à mettre en relation avec l'impact de la restructuration de l'effectif présentée en note « 5.7 – Autres produits et charges opérationnels »

5.7 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

Les produits et charges opérationnels non récurrents s'analysent de la manière suivante :

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Plus/moins value des immobilisation corporelles/incorporelles	(74)	(131)
Charges exceptionnelles liées aux litiges	(324)	(924)
Restructuration - Réorganisations	(1 665)	(2 362)
Autres produits et charges opérationnels	(2 601)	(2 657)
Total	(4 664)	(6 074)

Plus/moins-value des immobilisations corporelles/incorporelles

Il s'agit principalement de la mise au rebut de la valeur nette comptable résiduelle des actifs corporels et incorporels sur CYB SA dans le cadre du déménagement et du départ de Bondoufle.

Risques exceptionnels et litiges

Ce poste qui s'élève à 324 K€ est essentiellement composé des charges d'honoraires juridiques non récurrents en lien avec :

- Le plan de licenciement économique et divers litiges RH pour un montant total de 59 K€
- Des litiges opérationnels en cours de clôture et considérés à fin mars 2018 comme non récurrents pour un montant total de 264 K€

Restructuration – Réorganisation

Les frais de restructuration correspondent principalement à :

- Le plan de restructuration de l'effectif en France et aux Etats-Unis qui fait ressortir une charge sur l'exercice 2017/18 non récurrente estimée à 1 335 K€. Ces charges comprennent les coûts de licenciement, les coûts liés au contrat de sécurisation professionnelle et la masse salariale liée aux effectifs non remplacés (part des salaires considérée comme non récurrente sur l'exercice).
- Diverses charges de location et d'entretien et réparation pour 330 K€ considérées comme non récurrentes en lien avec la fermeture des locaux de Bondoufle et en Espagne et le déménagement dans les nouveaux locaux de Suresnes.

Les autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels incluent essentiellement :

- Des charges exceptionnelles (honoraires) liées aux opérations de financement pour un montant de 763 K€.
- Des charges non récurrentes (honoraires) liées aux opérations stratégiques et notamment des acquisitions de l'exercice 2017/18 pour un montant global de 111 K€
- Des charges exceptionnelles liées à des loyers payés aux Etats-Unis concernant un entrepôt non utilisée (montant global 949 K€ se décomposant en un montant de loyer payé sur l'exercice pour 297 K€ et un montant lié à la charge de loyer restant à payer sur la durée du bail pour 651 K€).
- Un effet perte de marge non récurrent lié à des opérations de déstockage significatives sur les Etats-Unis estimé à 534 K€
- Diverses autres charges exceptionnelles dont le montant est estimé à 320 K€

5.8 RESULTAT FINANCIER

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Coût des emprunts obligataires	(299)	(299)
Coût de l'endettement court et moyen terme	(58)	(77)
Coût de l'endettement financier brut	(357)	(375)
Produits/Pertes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-
Reprise prov. / Perte de valeur des placements de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier net	(357)	(375)
Gains et pertes de change	(1 584)	341
Autres	(576)	(357)
Autres produits et charges financiers	(2 160)	(16)
Total	(2 517)	(391)

Le coût de l'endettement financier net pour 357 K€ sur l'exercice est principalement à mettre en relation avec les intérêts sur emprunts obligataires dont le total s'élève à 299 K€.

La ligne « Autres » pour (576) K€ correspondent essentiellement à (132) K€ d'intérêts sur comptes courants d'associés et (285) K€ d'intérêts sur lignes de financement ENCINA.

Dans la continuité des opérations d'abandon d'intérêts sur comptes courants consenties par RESTARTED INVESTMENT au cours des exercices précédents, le Groupe CYBERGUN a de nouveau constaté postérieurement à la clôture un abandon avec clause de retour à meilleur fortune des intérêts sur comptes courants constatés au titre de la période 1^{er} janvier 2017 – 31 décembre 2017.

5.9 CHARGES D'IMPOTS

Charge d'impôts sur le résultat :

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Charge d'impôt exigible	(68)	(513)
Charge d'impôt différé	(658)	(62)
Total charge d'impôt	(726)	(574)

La charge d'impôts différé pour 658 K€ correspond à la dépréciation des IDA sur déficits reportables aux Etats-Unis. La modification du taux d'impôt américain (qui est passé de 40% à 28% entre N et N-1) a mécaniquement diminué le potentiel de consommation des impôts différés et a conduit le Groupe à reconnaître une dépréciation à fin mars 2018.

Rapprochement entre le taux d'impôt effectif et le taux d'impôt applicable :

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Résultat de la période	(11 228)	(14 895)
Quote part des résultats des sociétés mises en équivalence	-	-
Dépréciation du Goodwill	1 500	2 500
Charge d'impôt sur le résultat	726	574
Résultat avant impôt	(9 002)	(11 820)
<i>Taux d'impôt applicable à la Société</i>	<i>28,00%</i>	<i>33,33%</i>
Charges au taux d'impôt applicable à la Société	2 521	3 940
Impact des taux d'impôt des juridictions étrangères	(15)	(6)
Déficit fiscal de l'année sans comptabilisation d'impôt différé	(1 262)	(3 903)
Utilisations des déficits antérieurs	(658)	36
Crédit d'impôts / Restitution d'impôts	140	48
Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises		-
Incidences différences permanentes		(688)
Total charge d'impôt	726	(574)

5.10 QUOTE PART DE RESULTAT DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

Aucune transaction n'est réalisée avec les sociétés mises en équivalence.

6 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**6.1 ENGAGEMENTS HORS BILAN****6.1.1 Existence d'emprunts assortis de clause de covenants**

Au 31 mars 2018, le Groupe CYBERGUN ne fait état d'aucun emprunt assortis de clause de covenants.

6.1.2 Autres engagements hors bilan

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Engagements donnés		
Nantissement du fonds de commerce (1)	21 610	21 610
Encours du factoring déconsolidé		
Effets à l'encaissement non échus	325	241

(1) Dans le cadre des opérations de rachat de la dette bancaire du Groupe CYBERGUN par RESTARTED INVESTMENT, le protocole signé en 2014 prévoit le nantissement possible du fonds de commerce de CYBERGUN SA au profit de l'acquéreur RESTARTED INVESTMENT.

6.2 PARTIES LIEES

La société HBR INVESTMENT GROUP, liée à Monsieur Hugo BRUGIERE et à Monsieur Baudouin HALLO, a réalisé, au cours de l'exercice 2017/18, des prestations rémunérées en faveur de CYBERGUN et dont la teneur figure dans le rapport spécial sur les conventions et engagement réglementés établis par les commissaires aux comptes.

Convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP

Le 16 octobre 2017, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP portant sur les travaux de recherche d'investissements réalisés par HBR INVESTMENT GROUP dans le cadre des augmentations de capital de Cybergun de novembre 2016, janvier 2017, février 2017 et juillet 2017, contre une rémunération de 180 525 € H.T.

Les dirigeants de Cybergun concernés sont M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué. Il est à préciser que les sommes relatives à ces facturations ont fait l'objet d'une conversion en capital dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS réalisée en juillet 2018 (Cf Note « 6.6 – Evènements Post Clôture »).

Convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP

Le 11 janvier 2018, le conseil d'administration de CYBERGUN a autorisé la conclusion d'une convention entre CYBERGUN et HBR INVESTMENT GROUP portant sur la recherche d'investissements pour le compte de CYBERGUN, contre une rémunération de 120 000 € H.T.

Les dirigeants de Cybergun concernés sont M. Hugo BRUGIERE, administrateur et directeur général, et M. Baudouin HALLO, directeur général délégué. Il est à préciser que les sommes relatives à ces facturations ont fait l'objet d'une conversion en capital dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS réalisée en juillet 2018 (Cf Note « 6.6 – Evènements Post Clôture »).

Convention entre CYBERGUN et RESTARTED & INVESTMENT

En juillet 2014, la société RESTARTED INVESTMENT a acquis en vue de sa conversion en capital la dette bancaire de CYBERGUN SA dont le montant nominal s'élevait à 21 M€. Ainsi, RESTARTED INVESTMENT a souscrit, par compensation de créances qu'elle détenait à l'encontre de CYBERGUN, 2 M€ en capital lors de l'augmentation de capital réalisée le 1er août 2014. A l'issue de cette augmentation de capital, RESTARTED INVESTMENT est devenue l'actionnaire principal du Groupe CYBERGUN.

Par la suite, RESTARTED INVESTMENT a souscrit à la seconde tranche d'augmentation de capital du mois de décembre 2014 par compensation de la plus grosse partie de sa créance résiduelle qu'elle détenait à l'encontre de CYBERGUN, soit 14.5 M€.

Suite à l'opération, le solde de la créance détenue par RESTARTED INVESTMENT vis-à-vis de CYBERGUN, a été converti en compte courant produisant des intérêts de 3.3 % à compter du 18 décembre 2014. L'actionnaire principal RESTARTED INVESTMENT a accepté une modification du protocole, n'exigeant pas le respect des échéances initiales de remboursement prévues, afin de ne pas pénaliser la trésorerie de la société.

Les intérêts courus calculés au 31 décembre 2015 sur la créance en compte courant de RESTARTED INVESTMENT dans les comptes de CYBERGUN soit 261 K€ ont été abandonnés dans les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, RESTARTED INVESTMENT a de nouveau procédé à un abandon concernant les intérêts de la période allant du 1^{er} avril 2016 au 31 décembre 2016 et s'élevant à 201 K€. Ainsi le solde des intérêts courus au bénéfice de RESTARTED INVESTMENT à la clôture est de 220 K€.

6.3 REMUNERATION GLOBALE DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, la rémunération de Monsieur **Hugo BRUGIERE**, Vice-Président et Directeur général de CYBERGUN depuis décembre 2015 a été la suivante :

Hugo BRUGIERE – Vice-Président du Conseil d'Administration	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	100 000 €	100 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paiements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	100 000 €	100 000 €

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, la rémunération de Monsieur **Baudouin HALLO**, Directeur général délégué de CYBERGUN a été la suivante :

Baudouin HALLO – Directeur Général Délégué	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	70 000 €	70 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paiements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	70 000 €	70 000 €

Par ailleurs, la société HBR INVESTMENT GROUP, liée à Monsieur Hugo BRUGIERE et à Monsieur Baudouin HALLO, a en outre réalisé, au cours de l'exercice 2017-2018, des prestations rémunérées en faveur de CYBERGUN. Ces prestations explicitées dans la partie 6.2 - « Parties liées », entrent dans le cadre des conventions règlementées et font l'objet d'un rapport spécial sur les conventions et engagement règlementés établis par les commissaires aux comptes.

Monsieur **Claude SOLARZ**, Président de CYBERGUN, n'a reçu aucune rémunération au titre de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Claude SOLARZ – Président du Conseil d'Administration	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paiements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	0 €	0 €

Administrateurs	Jetons de présence
GUIBOR S. A. S	0 €
Madame Brigitte MANCEL	0 €
Monsieur Dimitri ROMANYSZYN	0 €
Monsieur Laurent PFEIFFER	0 €
Monsieur Hugo BRUGIERE	0 €
Total	0 €

Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux mandataires sociaux non dirigeants. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordée ou constitué en faveur des membres du conseil d'administration.

6.4 DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes sur l'exercice.

6.5 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En K€	FITECO (Ex ADH EXPERT)				BMA				RSM OUEST AUDIT			
	31/03/2018		31/03/2017		31/03/2018		31/03/2017		31/03/2018		31/03/2017	
Missions	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%	Montant HT	%
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :												
<i>Emetteur (Société mère)</i>	41	89%	43	83%	41	43%	34				43	83%
<i>Filiales intégrées globalement</i>		0%		0%		0%					-	0%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
<i>Emetteur (Société mère)</i>	5	11%	9	17%	55	57%					9	17%
<i>Filiales intégrées globalement</i>		0%		0%		0%					-	0%
TOTAL AUDIT (I)	46	100%	52	100%	96	100%	34	100%			52	100%
AUTRES PRESTATION RENDUES PAR LES RESEAUX AUX FILIALES INTEGREES GLOBALEMENT												
Juridique, fiscal et social		0%		0%		0%					-	0%
Autres		0%		0%		0%					-	0%
TOTAL AUTRES PRESTATIONS (II)		0%		0%		0%					-	0%
TOTAL GENERAL (I+II)	46	100%	52	100%	96	100%	34				52	100%

6.6 EVENEMENTS POST-CLOTURE

6.6.1 Livraison de la Gendarmerie Nationale en répliques d'entraînements

La Gendarmerie Nationale Française a accusé réception en Juillet 2017 des 2 300 répliques d'armes d'entraînement constituant la première phase de son processus d'équipement. Le Groupe CYBERGUN a ainsi reconnu 0,6 M€ de chiffre d'affaires dans le cadre de la commande signée en Novembre 2017. Pour mémoire, les perspectives à court terme du marché de la police, de la gendarmerie et des forces armées représentent un marché estimé à plus de 10 M€ sur le marché français.

6.6.2 Partenariat R&D avec un grand manufacturier

Dans la continuité de son annonce de Décembre 2017 concernant le succès de la phase 1 d'un programme de développement en partenariat avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes, le Groupe CYBERGUN a finalisé la phase 2 de ce programme visant à permettre la mise en production de ce projet innovant. Le contrat cadre en cours de négociation qui découle de la validation cette étape significative devrait permettre au Groupe de générer des revenus estimés à plusieurs millions d'euros sur une durée d'environ 10 ans.

6.6.3 Nouveau contrat de financement avec YA GLOBAL MASTER SPV LTD

La délégation de compétence de l'AGO du 29 mars 2017 a été renouvelée dans le cadre de l'AGO du 06 mars 2018. Ainsi, le 31 mai 2018, la direction souscrit une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire YA GLOBAL MASTER SPV LTD, représentée par sa société de gestion YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, LP, et mettant ainsi à disposition du groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 5 millions d'euros sur 24 mois.

A la date de publication du présent document, le montant des tirages sur cette ligne de financement est de 1 000 K€ soit une capacité résiduelle de financement de 4 000 K€.

6.6.4 Augmentation de capital avec maintien du DPS

Le Groupe CYBERGUN a lancé le 28 juin 2018 le lancement d'une opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Cette opération a donné lieu à l'établissement d'un document de référence et d'une note d'opération visée par l'AMF en date du 27 Juin 2018.

Les modalités de cette augmentation de capital sont les suivantes :

- Augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (« DPS ») d'un montant initial de 11 849 K€, pouvant être porté à 13 626 K€ en cas d'exercice intégral de la clause d'extension
- Emission d'Actions nouvelles chacune assortie de 2 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (« ABSAR »)
- Prix de souscription des ABSAR : 0,88 EUR
- Engagements de souscription à hauteur de 9,2 M€, représentant 77,5% de l'offre initiale
- Détachement du DPS le 2 juillet 2018 et souscription ouverte du 4 juillet 2018 au 17 juillet 2018 inclus
- Titres éligibles aux FIP, FCPI et au PEA-PME

A l'issue du règlement-livraison qui a eu lieu le 25 Juillet 2018, la société a constaté l'émission de 11 547 424 actions nouvelles pour un montant de 10 046 K€ hors primes d'émission. Cette augmentation de capital permet ainsi de poursuivre le désendettement du Groupe et de le doter de ressources additionnelles en vue de financer son développement, et notamment :

- Son expansion dans le domaine militaire via la prise de participation d'une unité de production dans un pays de l'OTAN aux fins de produire une arme innovante avec un fabricant d'armes renommé et,
- La mise en œuvre d'un partenariat industriel en Asie pour l'activité civile.

6.6.5 Autres opérations de renforcement des fonds propres

Postérieurement à la clôture, le Groupe a renforcé ses fonds via des opérations de conversion d'instruments de dettes financières comprenant :

- 1 000 K€ de conversion d'obligations convertibles en actions dans le cadre des contrats de financement signés avec l'établissement YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, ayant donné lieu à l'émission de 1 149 423 actions nouvelles de la société CYBERGUN SA
- 1 200 K€ de conversion des obligations convertibles venant rémunérer les apports des sociétés OPEN SPACE et TON-MARQUAGE.COM, ayant donné lieu à l'émission de 1 379 310 actions nouvelles de la société CYBERGUN SA

Les autres opérations de renforcement du capital social et des fonds propres post clôture concernent le dénouement d'un litige entre le groupe CYBERGUN et l'un de ses anciens dirigeants. La résolution de ce conflit a ainsi permis la conversion en actions d'une créance de 144 K€ de cet ancien dirigeant sur la société, permettant ainsi un renforcement de la structure financière du groupe et la création de 165 231 actions nouvelles de la société CYBERGUN SA.

CYBERGUN

Société Anonyme

40, boulevard Henri Sellier
95120 Suresnes - France

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 mars 2018

BM&A
11, rue de Laborde
75008 PARIS

FITECO
8, rue Claude Bernard
BP 30364 - le Coudray
28007 CHARTRES CEDEX

CYBERGUN

Société Anonyme
40, boulevard Henri Sellier
95120 SURESNES

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 mars 2018

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225.40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration :

- **Convention entre Cybergun et HBR Investment Group**

Le 11 janvier 2018, le conseil d'administration de Cybergun a autorisé la conclusion d'une convention entre Cybergun et HBR Investment Group portant sur la recherche d'investissements pour le compte de Cybergun, et sans lien avec les missions de direction générale, contre une rémunération de 120 000 € HT, soit 144 000 € T.T.C.

Les dirigeants de Cybergun concernés sont Monsieur Hugo Brugière, administrateur et directeur général, et Monsieur Baudouin Hallo, directeur général délégué.

En application de la loi, nous vous signalons que l'autorisation préalable donnée par votre conseil d'administration ne comporte pas les motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société, prévus par l'article L.225-38.

Conventions et engagements non autorisés préalablement

En application des articles L.225-42 et L. 823-12 du Code de Commerce, nous vous signalons que les conventions et engagements suivants n'ont pas fait l'objet d'une autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Il nous appartient de vous communiquer les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie.

- **Convention entre Cybergun et HBR Investment Group**

Le 16 octobre 2017, le conseil d'administration de Cybergun a autorisé la conclusion d'une convention entre Cybergun et HBR Investment portant sur les travaux de recherche d'investissements réalisés par HBR Investment Group, et sans lien avec les missions de direction générale, dans le cadre des augmentations de capital de Cybergun de novembre 2016, janvier 2017, février 2017 et juillet 2017. La facturation correspondant à ces prestations a représenté 188 525 € HT, soit 216 630 € TTC.

Les dirigeants de Cybergun concernés sont Monsieur Hugo Brugière, administrateur et directeur général, et Monsieur Baudouin Hallo, directeur général délégué.

Cette convention n'a pas été autorisée préalablement du fait d'un manque d'organisation sur ce type de sujet.

Nous vous précisons que, lors de sa réunion du 16 octobre 2017, votre conseil d'administration a décidé d'autoriser à posteriori cette convention ; mais cette autorisation ne comporte pas les motifs justifiant de l'intérêt de la convention pour la société, prévus par l'article L.225-38.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Convention avec la société Restarted Investment (conseil d'administration du 9 octobre 2014)

Suite à la reprise de 19,2 millions d'euros de dette bancaire de Cybergun par Restarted Investment, une convention de prêt a été établie pour le solde de la dette bancaire non transformée en capital, en 2014.

Ce prêt a ensuite été converti en compte courant portant intérêts dans les mêmes conditions soit 3,30 %.

Les administrateurs concernés sont : Monsieur Claude Solarz, président du conseil d'administration et Monsieur Hugo Brugière, administrateur et directeur général.

Le solde du compte courant au 31 mars 2018 représente un montant de 4 923 429 €.

La charge d'intérêt sur la période ressort à 182 137 € à laquelle est venue se déduire un produit financier exceptionnel de 200 671 € du fait du renoncement de la société Restarted Investment au bénéfice des intérêts courus sur son apport en compte courant et correspondant aux intérêts comptabilisés sur l'année 2016.

▪ Convention avec la société BM Invest (conseil d'administration du 17 décembre 2015)

Une convention de prêt a été établie en 2015 entre la société BM Invest (actionnaire de Restarted Investment) et Cybergun pour un montant de 500 000 € portant intérêts au taux de 10%.

Ce prêt a ensuite été converti en compte courant portant intérêts dans les mêmes conditions soit 10%.

L'administrateur concerné est : Monsieur Claude Solarz, président du conseil d'administration.

Le solde du compte courant au 31 mars 2018 représente un montant de 214 125 €.

La charge d'intérêt pour l'exercice clos au 31 mars 2018 s'élève à 79 021 €.

Le 24 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

Eric SEYVOS

FITECO

Guirec LE GOFFIC

CYBERGUN

Société Anonyme

40, boulevard Henri Sellier,
95120 Suresnes - France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 mars 2018

BM&A
11, rue de Laborde
75008 PARIS

FITECO
8, rue Claude Bernard
BP 30364 - le Coudray
28007 CHARTRES CEDEX

CYBERGUN

Société Anonyme
40, boulevard Henri Sellier,
95120 Suresnes - France

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 mars 2018

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cybergun relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 de l'annexe « Risque de liquidité / Continuité d'exploitation », qui expose les conditions dans lesquelles le principe de continuité d'exploitation a été appliqué pour l'établissement des comptes annuels.

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Estimations comptables importantes

- L'annexe des comptes annuels expose dans la note 2.2 « Immobilisations Incorporelles » les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'immobilisation, d'évaluation et d'amortissement des licences, dont la valeur nette comptable s'établit à 2 719 612 euros au 31 mars 2018.
- L'évaluation des immobilisations financières est réalisée selon les règles et méthodes comptables décrites dans la note 2.4 « Immobilisations Financières » de l'annexe, au 31 mars 2018, ce poste est principalement composé par :
 - Les titres de participation, dont la valeur nette de provisions est de 2 073 934 €,
 - Les créances rattachées aux participations évaluées en valeur nette à 2 237 739 €.

Règle de continuité d'exploitation

Comme indiqué dans la troisième partie de ce rapport, la note 2.1 « Risque de liquidité / Continuité d'exploitation » de l'annexe fait état des éléments et hypothèses justifiant l'application de la règle de continuité d'exploitation. Nous avons été conduits à examiner les dispositions envisagées à cet égard.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous estimons que la note de l'annexe donne une information appropriée sur la situation de la société au regard de l'application de cette règle, mentionnée ci-dessus, relative à la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce ou les articles L. 225-37-3 et L. 225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

7. RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

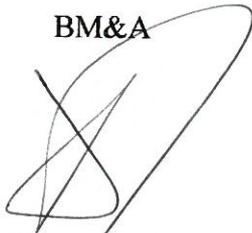
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention

des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 24 septembre 2018

Les Commissaires aux Comptes

BM&A

Eric SEYVOS

FITECO

Guirec LE GOFFIC

COMPTES ANNUELS

AU

31 MARS 2018

BILAN ACTIF

CYBERGUN : 31 mars 2018

ACTIF (EUR)	VALEURS BRUTES	AMORT- et PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (0)	0		0	0
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	5 173 077	2 453 464	2 719 612	2 830 780
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	9 248	0	9 248	9 248
Avances et acomptes	0	0	0	0
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel & outillage	2 140 550	1 724 003	416 547	518 727
Autres immobilisations corporelles	330 424	316 835	13 589	93 890
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	3 240	0	3 240	3 240
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon méthode de mise en équiv.	0	0	0	0
Autres participations	4 828 130	2 754 196	2 073 934	357 581
Créances rattachés à des participations	11 080 380	8 852 641	2 237 739	3 179 833
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	2 350	0	2 350	7 408
Autres immobilisations financières	196 626	0	196 626	143 576
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	23 774 024	16 101 139	7 672 885	7 144 283
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
Encours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	4 782 788	240 856	4 541 932	3 942 439,30
Avances & acomptes versés sur commande	0	0	0	0,00
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	15 967 230	2 756 667	13 210 563	12 894 069,50
Autres créances	19 478 065	4 984 000	14 494 065	15 903 951,76
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0,00
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement	3	0	3	3,16
Disponibilités	924 258	0	924 258	703 465,98
Charges constatées d'avance	90 133	0	90 133	127 087,39
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	41 242 477	7 981 523	33 260 954	33 571 017,09
CHARGES À RÉPARTIR (III)	0		0	0
PRIMES DE REMBOURSEMENT (IV)	0		0	0
ECART DE CONVERSION (V)	1 151 181		1 151 181	963 713
TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	66 167 682	24 082 662	42 085 019	41 679 013

Renvois	Clause de réserve de propriété
(1) dont droit au bail	0: Immobilisations
(2) part à moins d'un an	0: Stocks
(3) part à plus d'un an	0: Créances

BILAN PASSIF

CYBERGUN : 31 mars 2018

PASSIF (EUR)		EXERCICE N	EXERCICE N-1
Capital social ou individuel (1) dont versé :	14 391 606	14 391 606	11 078 099
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		6 683 049	6 442 260
Ecart de réévaluation (2) dont écart d'équivalence :	0	0	0
Réserve légale (3)		105 623	105 623
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées (3) dont (*) :	0	0	0
Autres réserves		0	0
Report à nouveau		-14 765 854	-3 045
Résultat de l'exercice		-6 760 000	-14 762 809
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
CAPITAUX PROPRES	TOTAL (I)	-345 577	2 860 127
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL (II)	0	0
Provisions pour risques		1 027 625	1 446 412
Provisions pour charges		39 052	114 029
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	TOTAL (III)	1 066 677	1 560 441
Emprunts obligataires convertibles		3 364 924	1 109 924
Autres emprunts obligataires		9 000 000	9 000 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)		335 063	515 329
Emprunts et dettes financières divers dont (**):	0	12 438 968	11 390 036
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		10 578 611	9 225 923
Dettes fiscales et sociales		1 318 108	1 083 122
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		1 433 663	639 311
Produits constatés d'avance (5)		969 157	447 817
DETTES (5) et COMPTE DE RÉGULARISATION	TOTAL (IV)	39 438 494	33 421 463
Ecart de conversion passif	TOTAL (V)	1 925 426	3 836 981
TOTAL PASSIF		42 085 019	41 679 013

Renvois			
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		0	0
Réserve spéciale de réévaluation		0	0
(2) Ecart de réévaluation libre		0	0
Réserve de réévaluation (1976)		0	0
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		0	0
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		38 892 502	13 031 427
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		6 224	3 523

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

** Emprunts participatifs

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

CYBERGUN : 31 mars 2018

EUR

Rubriques	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
Ventes de marchandises	16 815 005	17 503 960	-688 955	-4%
Production vendue de biens	-96 767	-86 011	-10 756	-13%
Production vendue de services	168 743	152 796	15 947	10%
Chiffres d'affaires nets	16 886 981	17 570 745	-683 764	-4%
Production stockée	0	0	0	0%
Production immobilisée	0	0	0	0%
Subvention d'exploitation	0	0	0	0%
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	540 901	1 988 814	-1 447 913	-73%
Autres produits	319 018	3 744	315 274	8421%
PRODUITS D'EXPLOITATION	17 746 900	19 563 302	-1 816 402	-9%
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	13 183 304	11 799 419	1 383 885	12%
Variation de stock (marchandises)	-450 912	1 927 999	-2 378 911	-123%
Achat de matières premières et autres approvisionnements	18 804	9 397	9 407	100%
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	0	0	0	0%
Autres achats et charges externes (3)	3 858 661	2 983 909	874 752	29%
Impôts, taxes et versements assimilés	184 793	208 807	-24 015	-12%
Salaires et traitements	2 772 936	2 716 061	56 875	2%
Charges sociales	1 188 470	1 245 918	-57 447	-5%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	272 551	291 858	-19 307	-7%
Dotations aux provisions sur immobilisations	0	0	0	0%
Dotations aux provisions sur actif circulant	30 988	187 077	-156 090	-83%
Dotations aux provisions pour risque et charges	247 214	652 316	-405 102	-62%
Autres charges	730 715	939 061	-208 347	-22%
CHARGES D'EXPLOITATION	22 037 524	22 961 822	-924 298	-4%
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-4 290 624	-3 398 520	-892 104	-26%
Bénéfice attribué ou perte transférée	0	0	0	0%
Perte supportée ou bénéfice transféré	0	0	0	0%
Produits financiers de participations	86 028	164 052	-78 023	-48%
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0	0	0%
Autres intérêts et produits assimilés	190	245	-55	-22%
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 414 289	1 083 730	330 559	31%
Différences positives de changes	3 329	224 183	-220 853	-69%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	0%
PRODUITS FINANCIERS	1 503 836	1 472 209	31 627	2%
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 328 169	1 246 949	81 219	7%
Intérêts et charges assimilés	514 588	472 882	41 706	9%
Différences négatives de changes	33 861	313 071	-279 210	-89%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	0%
CHARGES FINANCIÈRES	1 876 617	2 032 902	-156 285	-8%
2 - RÉSULTAT FINANCIER	-372 781	-560 693	187 912	34%
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-4 663 405	-3 959 213	-704 192	-18%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	378 046	539 487	-161 441	-30%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	7 940	0	7 940	0%
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 696 000	1 800 001	-104 001	-6%
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 081 986	2 339 488	-257 502	-11%
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	887 573	748 865	138 708	18%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	58 302	0	58 302	0%
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	3 337 000	12 490 000	-9 153 000	-73%
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 282 875	13 238 865	-8 955 990	-68%
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-2 200 889	-10 899 377	8 698 488	80%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	0	0	0%
Impôts sur les bénéfices	-104 293	-95 780	-8 513	-8%
TOTAL DES PRODUITS	21 332 722	23 375 000	-2 042 277	-9%
TOTAL DES CHARGES	28 092 723	38 137 809	-10 045 086	-36%
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	-6 760 000	-14 762 809	8 002 809	54%

NOTES ANNEXES

1 PREAMBULE

L'exercice social clos le 31 mars 2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 mars 2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 42 085 019 €.

Le résultat net comptable est une perte de 6 760 000 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence au règlement ANC 2016-07 du 04 novembre 2016 modifiant le règlement ANC 2014-03 relatif au PCG.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 Risque de liquidité/Continuité d'exploitation

Le risque de liquidité correspond au risque des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche de Cybergun SA pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'elle disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation de la société.

La société a maintenu le niveau de son endettement long terme (obligations).

En cas de tension sur la trésorerie, la société privilégie le paiement de ses fournisseurs stratégiques de marchandises afin de ne pas remettre en cause son niveau d'activité et son cash-flow. Elle accentue d'autre part ses efforts pour assurer une meilleure gestion de ses actifs et notamment dégager des ressources financières sur les postes clients et stocks ou subsistent des marges de manœuvre au 31 Mars 2018.

Le Groupe dispose d'autre part à aujourd'hui d'une faculté de tirage résiduel minimal de 4 M€ dans le cadre d'un contrat d'obligations convertibles signé en mai 2018 avec YORKVILLE ADVISORS, ainsi que d'une possibilité à court terme d'accroître le niveau de sa ligne de trésorerie au Etats Unis avec l'établissement ENCINA.

Enfin, dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital avec maintien du DPS (visa de l'AMF n°18-262 obtenu le 27 juin 2018) réalisée en Juillet 2018, l'actionnaire de référence RESTARTED INVESTMENT s'est engagé auprès du Groupe à couvrir le cas échéant les besoins de trésorerie sur les douze prochains mois.

2.2 Immobilisations incorporelles

Les droits d'enregistrement de marques, les inscriptions de marques payées à l'INPI, l'OMPI ou autres organismes assurent des protections pour un minimum de 10 ans. Ils sont ensuite renouvelés pour une nouvelle durée de 10 ans. Ces investissements sont amortis sur 10 ans soit la durée de protection.

Les licences exclusives de reproduction sont dépréciées suivant la durée des contrats, selon le mode linéaire.

Ces licences sont analysées à chaque clôture des comptes en fonction des flux de chiffre d'affaires futurs estimés.

Lorsque des licences de marques sont louées en contrepartie d'une redevance annuelle, cette dernière est comptabilisée en charges sur la période.

Les logiciels sont dépréciés sur 1 an suivant le mode linéaire.

2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

La nature des immobilisations figurant à l'actif du bilan de l'entreprise ne justifie pas leur ventilation par composant.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Désignation	Durée d'amortissement	Mode d'amortissement
Installations techniques	5 ans	Linéaire
Moules	10 ans	Linéaire
Agencements	5 à 10 ans	Linéaire
Vitrines en dépôt	8 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire / Dégressif
Mobilier	5 ans	Linéaire

2.4 Immobilisations financières

2.4.1 Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la situation nette comptable et à la valeur d'utilité de la société.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont comptabilisés en charges.

2.4.2 Autres immobilisations financières

Le risque de non recouvrement des dépôts et cautionnement est estimé à chaque arrêté et éventuellement provisionné.

Les prêts en devises étrangères sont réévalués au cours de clôture. La perte de change latente éventuelle est alors provisionnée.

Le risque de non recouvrement des prêts aux sociétés du groupe est estimé à chaque arrêté en fonction, en autres, de la situation des capitaux propres et éventuellement provisionné.

2.5 Stocks

Les stocks de marchandises et d'accessoires sont évalués selon la méthode du coût d'achat moyen unitaire pondéré.

Les articles à rotation lente font l'objet d'une provision pour dépréciation :

- Les stocks dont le délai de rotation est supérieur à 36 mois sont dépréciés à hauteur de 60%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 24 et 36 mois sont dépréciés à hauteur de 33%
- Les stocks dont le délai de rotation est compris entre 12 et 24 mois sont dépréciés à hauteur de 20%
- Les stocks n'ayant pas fait l'objet de vente au cours des 12 derniers mois sont dépréciés à hauteur de 85%

Les stocks acquis en devises sont valorisés au cours du jour d'achat.

La reprise de la provision sur dépréciation des stocks est liée à la diminution significative des stocks à rotation lente, avec en parallèle une hausse en proportion des stocks dits « current » (pour ces derniers avec bonnes perspectives d'écoulement).

2.6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à leur valeur comptable.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'il apparaît une perte probable en respectant le principe de prudence. Les provisions pour dépréciation constatées sont individualisées et ne résultent pas d'une estimation globale.

2.7 Opérations en devises

Les créances, les dettes et les disponibilités en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euro sur base du cours du jour de l'opération.

A la clôture de l'exercice, toutes les opérations figurant au bilan sont converties sur la base du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes, les différences de conversion sont inscrites à des comptes d'écart de conversion actif et passif.

Pour information, le cours de conversion du dollar utilisé au 31 mars 2018 est de 1.2321 contre 1.0691 au 31 mars 2017.

Les pertes latentes éventuellement constatées sur les créances et dettes en devises, options de change et contrats de couverture à terme de devises sont provisionnées. Toutefois, pour certaines créances et dettes libellées dans la même devise et lorsque les termes sont jugés suffisamment voisins, le montant de la dotation pour perte de change est limité à l'excédent des pertes sur les gains latents.

2.8 Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'événements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources et dont l'évaluation peut être effectuée avec une fiabilité suffisante.

Les provisions comprennent notamment :

- des engagements de retraite et autres avantages,
- des pertes de change latentes,
- des litiges,
- des opérations financières présentant une valeur de marché négative (swap / futurs...).

2.9 Engagements de retraite et autres avantages accordés aux salariés des sociétés françaises

Les engagements en matière d'indemnité de départ en retraite sont pris en compte par des provisions pour retraite dans les sociétés du groupe.

Les provisions pour retraite ont été calculées en évaluant selon la méthode rétrospective ce que le Groupe devrait verser à ses salariés partant en retraite.

Les principales hypothèses retenues dans le calcul des engagements à la retraite sont les suivantes :

- obligations définies par les conventions collectives (convention 3130 Jeux, jouets et articles de fête)
- méthode prospective fondée sur les salaires et les droits de fin de carrière
- tables de mortalités : 00-02
- dates de départ à la retraite ; 63 ans
- taux de progression des salaires (1,00 %)
- taux de rotation du personnel en fonction de la tranche d'âge : cadre 10% dégressif jusqu'à 50 ans et non cadre 5% dégressif jusqu'à 50 ans ;
- taux d'actualisation annuel de 2% ;
- charges patronales : 47%
- les gains et pertes actuariels sont comptabilisés en compte de résultat.

2.10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour la valeur brute historique, c'est-à-dire à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Lorsque la valeur de marché des valeurs mobilières de placement est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée à hauteur de la différence.

2.11 Chiffre d'affaires

Le fait générateur de chiffre d'affaires par catégorie de transaction :

<u>Nature des transactions :</u>	<u>Fait générateur de chiffre d'affaires</u>
Ventes de marchandises	Livraison de bien
Transports sur ventes	Livraison de bien
Redevances de sous-licences	Encaissement de la redevance

2.12 Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits ou les charges résultant d'événements ou d'opérations clairement distincts des activités ordinaires du groupe et qui ne sont pas, en conséquence, sensés se reproduire de manière fréquente ni régulière.

3 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

3.1 Finalisation des opérations de rapprochement entre CYBERGUN et 3 acteurs majeurs de l'Airsoft en France

Suite à l'acquisition en janvier 2016 de la société DOLOMEDE (site internet AD1.fr) et afin (i) de créer une dynamique commerciale supplémentaire, (ii) de se rapprocher davantage de la communauté des joueurs et (iii) de capter des marges supplémentaires jusqu'alors engrangées par les détaillants, le groupe CYBERGUN a consolidé sa stratégie commerciale dans le secteur de l'internet par l'acquisition de 3 cibles françaises.

Ainsi, le rapprochement avec les sociétés JM DEVELOPPEMENT (destockage-game.com), TON MARQUAGE (Shop Gun.fr ainsi que le réseau SHOP GUN composé de 6 boutiques en propre et en franchise) et OPEN SPACE SAS (Shootgame.fr ainsi que 2 boutiques en propre) permettra d'accroître significativement le rayonnement commercial du groupe à travers la combinaison d'une offre internet puissante et d'une présence physique nationale.

Les managers de ces entités apporteront par ailleurs à CYBERGUN leurs expériences et expertises significatives du marché de l'Airsoft et de l'Airgun B2C en prenant part en tant que directeurs et administrateurs du groupe à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques futures.

3.2 Réorganisation profonde de la filiale française et mise en œuvre d'un plan de licenciement économique et collectif

Dans le cadre de son projet de redéploiement stratégique sur l'activité "Airsoft / Airgun" civile, le groupe CYBERGUN en complément de ses opérations de croissance externe opère sur sa filiale française une profonde réorganisation interne destinée à diminuer ses coûts fixes, rationaliser puis optimiser les forces et ressources disponibles et ainsi créer une nouvelle dynamique pour atteindre les objectifs ambitieux qui ont été fixés.

Les grandes étapes de cette réorganisation sont :

- Un plan de licenciement économique et collectif initié en octobre 2017 entraînant le départ de plus de 20 salariés du groupe en France et qui fait ressortir sur l'exercice une charge de 503 K€ dont 270 K€ de CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle) comptabilisés en résultat exceptionnel ;
- La fermeture du site de Bondoufle en février 2018, la sous-traitance des opérations de logistique à un prestataire externe et le déménagement des équipes sur un nouveau site à Suresnes (92) plus proche de Paris ;
- L'intégration des équipes des sociétés acquises.

3.3 Augmentation et réduction de capital

- Augmentation de capital validée par le CA du 07/07/2017 de 525 000 euros de conversion de la dette envers Monsieur Marsac Jérôme dont 524 938,86 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par le CA du 11/01/2018 de 129 219,19 euros d'exercice de BSA dont 106 009,50 euros en capital.
- Augmentation de capital validée par le CA 27/06/2017 de 76,39 euros d'exercice de BSA dont 62,64 euros en capital

3.4 Emission d'une ligne d'Equity

Le CA du 10/11/2016 a accepté la mise en place d'une ligne d'Equity pour un montant de 3 millions d'euro au profit de la société Yorkville, autorisée par l'assemblée générale du 12/09/2016.

Les tirages suivants ont été effectués :

- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 27/06/2017 de 100 000 euros dont 97 499,16 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 27/06/2017 de 150 000 euros dont 146 249,61 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 27/06/2018 de 150 000 euros dont 146 249,61 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/01/2018 de 300 000 euros dont 292 499,22 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/01/2018 de 200 000 euros dont 194 999,19 euros en capital.

- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/01/2018 de 500 000 euros dont 499 999,44 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/01/2018 de 200 000 euros dont 174 000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/01/2018 de 300 000 euros dont 261 000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/01/2018 de 300 000 euros dont 261 000 euros en capital.

Le CA du 13/12/2017 a accepté la mise en place d'une ligne d'Equity pour un montant de 3 millions d'euro au profit de la société YORKVILLE, autorisée par l'assemblée générale mixte du 29/03/2017.

Les tirages suivants ont été effectués :

- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/01/2018 de 200 000 euros dont 174 000 euros en capital.
- Augmentation de capital par conversion d'obligations validée par CA du 11/01/2018 de 500 000 euros dont 435 000 euros en capital.

3.5 Dotation et reprise de provision pour pertes dans certaines filiales

Cybergun SA a provisionné la créance client Cybergun Italie pour un montant de 102 000 euros.

La provision pour dépréciation du prêt accordé à la société Tech Group UK a été intégralement reprise pour 199 000 euros.

Une reprise de provision pour dépréciation du compte courant de la société Tech Group HK à été comptabilisé pour un montant de 542 000 euros. Le solde de la provision est de 884 000 euros au 31 mars 2018.

Un complément de provision pour dépréciation du compte courant de la société Cybergun HK a été passé pour un montant de 364 000 euros. Le solde de la provision est de 1 115 000 euros au 31 mars 2018.

Les provisions pour dépréciation du compte courant et du compte client ASGUN ont été intégralement reprise pour 330 000 euros et 100 000 euros.

Des provisions pour dépréciation du comptes compte courant et du compte client SAUSA ont été comptabilisées pour 1 290 000 euros et 531 000 euros.

Des provisions pour dépréciation du comptes compte courant et du compte client PALCO ont été comptabilisées pour 369 000 euros et 229 000 euros.

Un complément provision pour dépréciation du compte courant B4S a été comptabilisée pour 174 000 euros. Le solde de la provision est de 1 326 000 au 31 mars 2018.

Une provision pour dépréciation du compte client DOLOMEDE a été comptabilisée au 31 mars 2018 pour un montant de 278 000 euros.

Compte tenu de leurs montants, les provisions pour dépréciations des comptes des filiales de cet exercice ont été portées en charges exceptionnelles.

4 EVENEMENTS POST CLOTURE

4.1 Mise en place d'une ligne de financement en obligations convertibles en actions d'un montant maximal de 5 M€ et tirage d'une première tranche de 1 M€

La délégation de compétence de l'AGO du 29 mars 2017 a été renouvelée dans le cadre de l'AGO du 05 mars 2018. Ainsi, le 31 mai 2018, la direction souscrit une ligne d'obligations convertibles auprès de son partenaire YA GLOBAL MASTER SPV LTD, représentée par sa société de gestion YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, LP, et mettant ainsi à disposition du groupe une nouvelle ligne de financement d'un montant maximum de 5 millions d'euros sur 24 mois.

A la date de publication du présent document, le montant des tirages sur cette ligne de financement est de 1 000 K€ soit une capacité résiduelle de financement de 4 000 K€.

4.2 Augmentation de capital avec appel public à l'épargne clôturée par le conseil d'administration du 23 juillet 2018

Le Groupe CYBERGUN a lancé le 28 juin 2018 le lancement d'une opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires. Cette opération a donné lieu à l'établissement d'un document de référence et d'une note d'opération visée par l'AMF en date du 27 Juin 2018.

Les modalités de cette augmentation de capital sont les suivantes :

- Augmentation de capital avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (« DPS ») d'un montant initial de 11,8 MEUR, pouvant être porté à 13,6 MEUR en cas d'exercice intégral de la clause d'extension
- Emission d'Actions nouvelles chacune assortie de 2 Bons de Souscription d'Actions Remboursables (« ABSAR »)
- Prix de souscription des ABSAR : 0,88 EUR
- Engagements de souscription à hauteur de 9,2 MEUR, représentant 77,5% de l'offre initiale
- Détachement du DPS le 2 juillet 2018 et souscription ouverte du 4 juillet 2018 au 17 juillet 2018 inclus
- Titres éligibles aux FIP, FCPI et au PEA-PME

A l'issue du règlement-livraison qui a eu lieu le 25 Juillet 2018, la société a constaté l'émission de 11 547 424 actions nouvelle pour un montant de 10,2 M€. Cette augmentation de capital permet ainsi de poursuivre le désendettement du Groupe et de le doter de ressources additionnelles en vue de financer son développement, et notamment :

- Son expansion dans le domaine militaire via la prise de participation d'une unité de production dans un pays de l'OTAN aux fins de produire une arme innovante avec un fabricant d'armes renommé et,
- La mise en œuvre d'un partenariat industriel en Asie pour l'activité civile.

4.3 Autres opérations de renforcement des fonds propres

Postérieurement à la clôture, le Groupe a renforcé ses fonds via des opérations de conversion d'instruments de dettes financières comprenant :

- 1 000 K€ de conversion d'obligations convertibles en actions dans le cadre des contrats de financement signés avec l'établissement YORKVILLE ADVISORS GLOBAL, ayant donné lieu à l'émission de 1 149 423 actions nouvelles de la société CYBERGUN SA
- 1 200 K€ de conversion des obligations convertibles venant rémunérer les apports des sociétés OPEN SPACE et TON-MARQUAGE.COM, ayant donné lieu à l'émission de 1 379 310 actions nouvelles de la société CYBERGUN SA

Les autres opérations de renforcement du capital social et des fonds propres post clôture concernent le dénouement d'un litige entre le groupe CYBERGUN et l'un de ses anciens dirigeants. La résolution de ce conflit a ainsi permis la conversion en actions d'une créance de 144 K€ de cet ancien dirigeant sur la société, permettant ainsi un renforcement de la structure financière du groupe et la création de 165 231 actions nouvelle de la société CYBERGUN SA.

4.4 Livraison de la Gendarmerie Nationale en répliques d'entraînements

La Gendarmerie Nationale Française a accusé réception en Juillet 2017 des 2 300 répliques d'armes d'entraînement constituant la première phase de son processus d'équipement. Le Groupe CYBERGUN a ainsi reconnu 0,6 M€ de chiffre d'affaires dans le cadre de la commande signée en Novembre 2017. Pour mémoire, les perspectives à court terme du marché de la police, de la gendarmerie et des forces armées représentent un marché estimé à plus de 10 M€ sur le marché français.

4.5 Partenariat R&D avec un grand manufacturier

Dans la continuité de son annonce de Décembre 2017 concernant le succès de la phase 1 d'un programme de développement en partenariat avec l'un des principaux fabricants mondiaux d'armes, le Groupe CYBERGUN a finalisé la phase 2 de ce programme visant à permettre la mise en production de ce projet innovant. Le contrat cadre en cours de négociation qui découle de la validation cette étape significative devrait permettre au Groupe de générer des revenus estimés à plusieurs millions d'euros sur une durée d'environ 10 ans.

5 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

5.1 Immobilisations brutes

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Montants exprimés en euros

Actif immobilisé valeurs brutes	31/03/17	Augmentation	Diminution	31/03/18
Immobilisations incorporelles	5 186 678	10 768	15 120	5 182 325
Immobilisations corporelles	2 885 047	26 437	437 270	2 474 214
Immobilisations financières	15 519 284	1 865 432	1 267 230	16 117 486
TOTAL	23 591 009	1 902 637	1 719 620	23 774 025

5.2 Amortissements et provisions d'actif

Montants exprimés en euros

Amortissements et provisions	31/03/17	Augmentation	Diminution	31/03/18
Immobilisations incorporelles	2 346 650	121 934	15 120	2 453 464
Immobilisations corporelles	2 269 190	150 617	378 969	2 040 838
Immobilisations financières	11 830 886		224 049	11 606 837
TOTAL	16 446 726	272 551	618 138	16 101 139

5.3 Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Montants exprimés en euros

Nature des biens immobilisés	Montant brut	Amortis.	Valeur nette	Mode/Durée
Concessions, brevets et assimilés	251 182	227 005	24 177	Linéaire 10 ans
Logiciels	64 395	62 536	1 859	Linéaire 1 an
Licences et marques	4 857 500	2 163 923	2 693 577	Linéaire 10 à 30 ans
Autres immo. Incorporelles	9 248		9 248	Non amortissable
Installations techniques	5 718	4 392	1 326	Linéaire 5 ans
Moules	2 134 832	1 719 610	415 222	Linéaire 10 ans
Agencements	2 237	1 935	302	Linéaire 5 à 10 ans
Installation vidéo-surveillance	-	-	-	Linéaire 8 ans
Vitrines en dépôts	47 274	47 274	-	Linéaire 8 ans
Mat. De transport	90 584	90 584	-	Linéaire 3 à 5 ans
Mat. De bureau et informatique	181 829	171 550	10 279	Linéaire/dégressif 3 à 5 ans
Mobilier	8 501	5 493	3 008	Linéaire 5 ans
Acompte versé s/immo. Corporelles	3 240	-	3 240	Non amortissable
Acompte versé s/immo. Incorporelles		-	-	Non amortissable
TOTAL	7 656 540	4 494 302	3 162 238	

5.4 Etat des créances

Montants exprimés en euros

Etat des créances	Montant brut	A un an	A + d'un an
Créances rattachées à des participations	11 090 380	11 090 380	
Prêts accordés au personnel	2 350	2 350	
Dépôts et cautionnements	196 626		196 626
<i>Sous total créances immobilisées</i>	11 289 356	11 092 730	196 626
Clients douteux	1 041 833	1 041 833	
Autres créances clients	14 925 397	14 925 397	
Personnel et comptes rattachés	-		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-		
Etat - impôt s/les bénéficiaires	298 973	298 973	
Etat - taxe s/la valeur ajoutée	149 788	149 788	
Divers	6 547	6 547	
Groupe et associés	18 516 547		18 516 547
Débiteurs divers	503 456	503 456	
Charges constatées d'avance	90 133	90 133	
<i>Sous total créances de l'actif circulant</i>	35 532 674	17 016 127	18 516 547
TOTAL	46 822 030	28 108 857	18 713 173

5.5 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant

Montants exprimés en euros

Nature des provisions	31/03/17	Augmentation	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/03/2018
stock et en-cours	389 437		148 581		240 856
Créances Clients	1 763 381	1 170 988	177 701		2 756 668
Dépréciation des c/c Intragroupe	3 659 000	2 197 000	872 000		4 984 000
TOTAL	5 811 818	3 367 988	1 198 282	-	7 981 524

5.6 Produits à recevoir par postes du bilan

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	730 248
Clients et comptes rattachés	227 061
Autres créances	9 299
Organismes sociaux	-
Disponibilités	-
TOTAL	966 608

5.7 Valeurs mobilières de placement

Montants exprimés en euros

Titres	31/03/2018				31/03/2017			
	Quantité	Coûts historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins values	Quantité	Coûts historique	Valeur d'inventaire	Plus ou moins values
Actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
SICAV		3	3	-		3	3	-
Obligations cotées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations - Coupons courus								
TOTAL	-	3	3	-	-	3	3	-

5.8 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance pour 90 133 euros ne sont composées que de charges d'exploitation dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

6 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

6.1 Capital social

Montants exprimés en euros

Mouvements des titres	Total Nbre d'actions	Capital social
Titres en début d'exercice	12 733 428	11 078 099
Augmentation de capital - conversion d'obligations Yorkville	3 083 329	2 682 496
Augmentation de capital - apport en numéraire	121 922	106 072
Augmentation de capital - compensation de créances	603 378	524 939
TOTAL	16 542 057	14 391 606

6.2 Variations des capitaux propres

Montants exprimés en euros

	Solde au 31/03/2017 avant affectation	variation augmentation	variation diminution	Affectation résultat	Distribution dividendes	Résultat de l'exercice	Solde au 31/03/2018 avant affectation
Capital	11 078 099	3 313 507					14 391 606
Prime d'émission	6 442 260	240 788					6 683 048
Réserve légale	105 623						105 623
Autres réserves							
Report à nouveau	(3 045)			(14 762 809)			(14 765 854)
Résultat N-1	(14 762 809)			14 762 809			-
Résultat de l'exercice						(6 760 000)	(6 760 000)
Total capitaux propres	2 860 128	3 554 296	-	-	-	(6 760 000)	(345 576)

6.3 Provisions pour risques et charges

Montants exprimés en euros

Nature des provisions	31/03/2017	Augmentation	reprises utilisées	reprises non utilisées	31/03/2018
Prov pour perte sur instrument de couverture	-				
Prov litige salarié	131 506	156 475	79 956		208 025
Prov douane slovaquie bratislava	41 094				41 094
Prov exceptionnelles litige	265 000		265 000		-
Prov litige caution bancaire	260 000		260 000		-
Prov Luke Nash		51 434			51 434
Prov Eric Gruau		7 500			7 500
Prov Del Corpo		31 805			31 805
TOTAL	697 600	247 214	604 956	-	339 858

6.4 Etat des dettes

Montants exprimés en euros

Etat des dettes	Montant total	de 0 à 1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Découvert bancaire et avance en devises	-	-		
Emprunt obligataire convertible	3 305 000	3 305 000		
Emprunt obligataire (1)	9 059 924	59 924	9 000 000	
Emprunts bancaires	211 146	88 340	122 806	
Fournisseurs	10 578 611	10 578 611		
Dettes fiscales & sociales	1 318 108	1 318 108		
Compte courants des sociétés du Groupe	12 438 968			12 438 968
Autres dettes	1 557 580			
Produits constatés d'avance	969 157	969 157		
TOTAL	39 438 494	16 319 140	9 122 806	12 438 968

⁽¹⁾ dont intérêts courus non échus : 59 924 EUR

6.5 Dettes auprès des établissements de crédit

Montants exprimés en euros

	31/03/2017	Augmentation	Remboursement	31/03/2018
Emprunts bancaires LMT	321 523		118 977	202 546
Intérêts courus	6 975		59	6 916
TOTAL	328 498	-	119 036	209 462

6.6 Dettes représentées par des effets de commerce

Montants exprimés en euros

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	446 669
Autres dettes	
TOTAL	446 669

Les effets de commerce concernent essentiellement des crédits documentaires.

6.7 Charges à payer par postes du bilan

Montants exprimés en euros

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes financières diverses	411 015
Fournisseurs	1 190 171
Dettes fiscales & sociales	737 660
Autres dettes	1 174 916
TOTAL	3 513 762

7 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Montants exprimés en euros

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT 31/03/18	Montant HT 31/03/17
Vente de marchandises hors Union Européenne	6 358 813	4 759 397
Vente de marchandises France	5 469 599	6 450 195
Vente de marchandises Union Européenne	4 889 826	6 208 357
Redevances sous-licences	63 337	48 577
Prestations de services Export		-
Prestations de services France		-
Autres activités annexes France	13 639	22 761
Autres activités annexes Export	91 767	81 457
TOTAL	16 886 981	17 570 744

7.2 Résultat d'exploitation

7.2.1 Reprises de provisions et transferts de charges d'exploitation

Montants exprimés en euros

	Montant
Reprises provision pour risques et charges	154 933
Reprises provision dépréciation des stocks	148 581
Reprises provision pour clients douteux	77 701
Transferts de charges d'exploitation – divers	11 473
Transferts de charges d'exploitation - refacturat° honos aux filiales	148 213
TOTAL	540 900

7.2.2 Autres achats et charges externes

Montants exprimés en euros

Nature des charges	31/03/2018	31/03/2017
Achats consommables	102 237	63 837
Sous traitance	239 560	35 568
Location du matériel	41 200	43 744
Location et charges immobilières	278 116	289 687
Entretien du matériel	104 916	70 183
Assurances	142 712	155 263
Frais d'études et de recherches	26 301	56 641
Personnel intérimaire	72 864	34 554
Commissions versées	414 500	181 570
Honoraires	1 117 145	724 836
Frais de publicité et de communication financière	384 402	280 684
Frais de transport et de déplacements	768 262	836 367
Frais de télécommunications	68 849	74 733
Services bancaires et divers	97 598	136 241
TOTAL	3 858 662	2 983 908

7.2.3 Autres charges

Montants exprimés en euros

Nature des charges	31/03/2018	31/03/2017
Redevances licences marques	499 370	653 597
Pertes sur créances irrécouvrables	9 726	161 414
Jetons de présence		(15 800)
Pertes de change	193 646	
Charges diverses de gestion courante	27 972	111 110
Charges diverses/exercices antérieurs		28 739
TOTAL	730 714	939 060

7.3 Résultat financier

Montants exprimés en euros

Composantes du résultat financier	31/03/2018	31/03/2017
Intérêts sur prêts des filiales	86 028	164 052
Autres intérêts et produits assimilés	190	245
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 414 289	1 083 730
Gains de change	3 329	224 183
Dotations risques et charges financières	(1 328 169)	(1 246 949)
Intérêts et charges assimilées	(514 588)	(472 882)
Perte de change	(33 861)	(313 071)
TOTAL	(372 782)	(560 692)

Le solde net des gains et des pertes de change s'établit comme suit :

Montants exprimés en euros

	Résultat réalisé au 31/03/2018	Résultat réalisé au 31/03/2017
Gains de change	317 629	224 183
Pertes de change	(227 507)	(313 071)
Reprise provision perte de change	1 389 214	957 636
Dotation provision perte de change	(1 328 169)	(1 246 949)
TOTAL	151 168	(378 201)

7.4 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en euros

	31/03/2018	31/03/2017
Dotat° provisions exceptionnelles	(3 337 000)	(12 225 000)
Pénalités, amendes	(11 383)	(14 037)
Charges exceptionnelles de restructuration		
Charges exceptionnelles impôts		
Autres charges exceptionnelles	(876 189)	(594 511)
Autres charges exceptionnelles /exo antérieur		(140 318)
Autres produits exceptionnels	378 043	539 038
Autres produits exceptionnels /exo antérieur		449
Dotat° prov risques et charges exceptionnels		(265 000)
Transfert de charges exceptionnelles		
Reprise provisions exceptionnelles	1696 000	1 800 001
Produits de cession d'éléments d'actifs	7 940	
VNC éléments d'actifs cédés	(58 302)	
TOTAL	(2 200 889)	(10 899 378)

7.5 Ventilation de l'impôt

Montants exprimés en euros

Niveau de résultat	Avant Impôt	Base Imposable	Impôt	Après Impôt
Résultat d'exploitation	(4 290 624)	(4 401 931)		(4 290 624)
Résultat financier	(372 781)	(2 409 012)		(372 781)
Résultat exceptionnel	(2 200 889)	(1 063 506)		(2 200 889)
Crédit Impôt Recherche	104 293			104 293
TOTAL	(6 760 000)	(7 874 448)	-	(6 760 000)

7.6 Crédit d'Impôts pour la Compétitivité et L'Emploi (CICE)

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation CICE a été réalisée par l'option :

- comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64
- comptabilisation en diminution de l'impôt sur les sociétés

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- - crédit d'impôt pour un montant de 28 170 Euros.

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement, de recrutement, et de prospection de nouveaux marchés.

7.7 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Montants exprimés en euros

	Assiette	taux	Impôts
Allègements			
Provision C3S		28,00%	
Provision Effort Construction	10 118	28,00%	2 833
Engagement Retraite	39 052	28,00%	10 935
Ecart de conversion passif	1 925 426	28,00%	539 119
TOTAL	1 974 596		552 887

	Assiette	taux	Impôts
Accroissements			
Ecart de conversion actif	1 151 181	28,00%	322 331
TOTAL	1 151 181		322 331

8 AUTRES INFORMATIONS

8.1 Effectif moyen

Catégories de salariés	31/03/2018	31/03/2017
Cadres	25	21
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	20	28
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	45	49

8.2 Ecarts de conversion

Montants exprimés en euros

	Ecart actif	Ecart passif
Diminution des créances clients	448 117	
Diminution des prêts accordés aux filiales		
Diminution des comptes courants des filiales	649 223	
Augmentation des dettes fournisseurs	48 194	
Augmentation des dettes financières	5 646	
Augmentation des créances clients		119 317
Augmentation des prêts accordés aux filiales		893 382
Augmentation des comptes courants des filiales		554 919
Diminution des dettes fournisseurs		357 798
Diminution des dettes financières		
TOTAL ECART DE CONVERSION	1 151 181	1 925 416

8.3 Indemnités de fin de carrière

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite se chiffrent à 39 052 EUR au 31 mars 2018.

Ils sont comptabilisés en provision pour risques et charges, charges sociales incluses.

8.4 Plan de Stock Options

NEANT

8.5 Rémunération des dirigeants

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, la rémunération de Monsieur **Hugo BRUGIERE**, Vice-Président et Directeur général de CYBERGUN depuis décembre 2015 a été la suivante :

Hugo BRUGIERE – Vice-Président du Conseil d'Administration	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	100 000 €	100 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	100 000 €	100 000 €

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018, la rémunération de Monsieur **Baudouin HALLO**, Directeur général délégué de CYBERGUN a été la suivante :

Baudouin HALLO – Directeur Général Délégué	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	70 000 €	70 000 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	70 000 €	70 000 €

Par ailleurs, la société HBR INVESTMENT GROUP, liée à Monsieur Hugo BRUGIERE et à Monsieur Baudouin HALLO, a en outre réalisé, au cours de l'exercice 2017-2018, des prestations rémunérées en faveur de CYBERGUN et dont la teneur figure dans le rapport spécial sur les conventions et engagement réglementés établis par les commissaires aux comptes.

Monsieur **Claude SOLARZ**, Président de CYBERGUN, n'a reçu aucune rémunération au titre de son mandat au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018.

Claude SOLARZ – Président du Conseil d'Administration	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	0 €	0 €
Rémunération variable	0 €	0 €
Rémunération exceptionnelle	0 €	0 €
Autres rémunérations	0 €	0 €
Avantages postérieurs à l'emploi	0 €	0 €
Indemnités de fin de contrat de travail	0 €	0 €
Paielements fondés sur des actions	0 €	0 €
Jetons de présence	0 €	0 €
Avantages en nature	0 €	0 €
Total	0 €	0 €

Administrateurs	Jetons de présence
GUIBOR S. A. S	0 €
Madame Brigitte MANCEL	0 €
Monsieur Dimitri ROMANYSZYN	0 €
Monsieur Laurent PFEIFFER	0 €
Monsieur Hugo BRUGIERE	0 €
Total	0 €

Il n'a été consenti aucune option de souscription d'actions aux mandataires sociaux non dirigeants. Par ailleurs, aucun prêt ou garantie n'a été accordée ou constitué en faveur des membres du conseil d'administration.

8.6 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

Montants exprimés en euros

Rubrique	Entreprises avec lesquelles la société a un lien de participation	Entreprises liées
Actif immobilisé		
Participations		4 828 130
Créances rattachées à des participations		11 090 280
Autres immobilisations corporelles		
Actif circulant		
Créances clients et comptes rattachés		8 715 783
Autres créances		18 441 146
Dettes		
Dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 396 938
Autres dettes		3 168 689
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Compte de résultat		
Produits de participations		
Autres produits financiers		86 028
Charges financières		(26 374)
Autres produits exceptionnels		
Charges constatées d'avance		

Les entreprises liées sont celles qui appartiennent au Groupe dont Cybergun SA est l'entité consolidante. Il s'agit des sociétés, Softair USA, Cybergun USA, Asgun, Cybergun International, Palco, Tech Group HK, Tech Group UK, SPARTAN IMPORTS US, Cybergun Italie, Spartan DK, Microtrade, Cybergun HK, B4S, Dolomede, Cybergun Japan, Ton marquage, JM Développement et Open space.

Informations complémentaires sur les provisions relatives aux filiales

- Provisions sur titres : 2. 754 196 €
- Provisions sur prêts : 8 852 641 €
- Provisions sur comptes courants groupe : 4 984 000 €
- Dotation provision pour dépréciation DES comptes courants groupe : 2 197 000 €
- Dotation provision pour dépréciation comptes clients groupe : 1 140 000 €
- Abandon de créances : 0 €
- Reprise s/ provision pour dépréciation prêts et comptes courants groupe : 1 071 000 €
- Reprise provision pour dépréciation comptes clients groupe : 100 000 €

8.7 Tableau des filiales et des participations

Filiales et participations	Date dernier ex.clos	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis à la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	CA HT du dernier ex.clos	Résultat du dernier ex.clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements globaux concernant les filiales & participations											
<i>Filiales plus de 50% du capital détenu)</i>											
Microtrade (Luxembourg)	31/03/2018	25 000	223 295	100%	273 678	273 678	-	-	-	276 103	
Cybergun Italie	31/03/2018	10 000	6 432	100%	2 754 196	-	-	-	723 784	(119 019)	
SPARTAN IMPORTS DK (ex GUNS Danemark) (1 EUR = 7,453 DKK au 31/03/2018)	31/03/2018	16 772	203 952	100%	83 900	83 900	-	-	-	(43 024)	
DOLOMEDE	31/03/2018	7 622	(203 182)	100%	3	3	-	-	432 170	(82 694)	
TON MARQUAGE	31/03/2018	50 000	(428 997)	100%	500 000	500 000	-	-	1 851 313	(771 613)	
OPEN SPACE	31/12/2017	5 000	213 019	100%	700 000	700 000	-	-	1 260 832	(40 056)	
JM DEVELOPPEMENT	31/03/2018	12 773	197 205	100%	500 000	500 000	-	-	2 310 154	137 121	

Participations (10 à 50% du capital détenu)

CYBERGUN JAPAN
(1 EUR = 131,15 JPY au 31/03/2018)

31/03/2018 45 749 33% 16 353 16 353 174 583 1 025

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations

- Filiales non reprises en A :

- a) Françaises
- b) Etrangères

- Participations non reprises en A :

- a) Françaises
- b) Etrangères

8.8 Engagements donnés

En K€	31/03/2018	31/03/2017
Engagements donnés		
Nantissement du fonds de commerce (1)	21 610	21 610
Encours du factoring déconsolidé		
Effets à l'encaissement non échus	325	241

(1) Dans le cadre des opérations de rachat de la dette bancaire du Groupe CYBERGUN par RESTARTED INVESTMENT, le protocole signé en 2014 prévoit le nantissement possible du fonds de commerce de CYBERGUN SA au profit de l'acquéreur RESTARTED INVESTMENT.

Effets à l'encaissement non échus :

Au 31 mars 2018, le montant d'effets à l'encaissement s'élève à 325 293,70 euros.

8.9 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la société, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le calcul du résultat dilué par action tient compte le cas échéant, des conséquences qu'aurait eu l'ensemble des instruments dilutifs sur le calcul du résultat de la période et sur celui du nombre d'actions. Les BSA émis sur la période ainsi que les stocks options sont notamment considérés comme étant intégralement convertis en actions à l'échéance, ce qui entraîne un effet dilutif sur le résultat par action.

Montants exprimés en euros	31/03/2018	31/03/2017
Résultat par action (€)	(0,474)	(1,160)
Résultat dilué par action (€)	(0,474)	(1,160)

9 DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

9.1 Produits à recevoir

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir/prêts Groupe	
Groupe - intérêts courus s/prêts	730 248
TOTAL	730 248

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir s/fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs - avoirs à recevoir	2 752
TOTAL	2 752

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir s/clients et comptes rattachés	
Clients - factures à établir	169 608
Groupe - factures à établir	57 453
TOTAL	227 061

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir s/ Etat	
Etat - produits à recevoir	6 547
TOTAL	6 547

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir s/autres débiteurs	
Divers - produits à recevoir	-
TOTAL	-

Montants exprimés en euros

Produits à recevoir s/VMP - coupons courus	
	-
TOTAL	-

9.2 Charges à payer

Montants exprimés en euros

Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	
Intérêts courus s/emprunt obligataire	59 924
Intérêts courus s/prêts LMT	12 415
Intérêts courus à payer s/concours bancaires	4 502
TOTAL	76 841

Emprunts et dettes financières divers

Associés intérêts courus	334 174
---------------------------------	----------------

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Frs - factures non parvenues	1 134 722
Groupe - factures non parvenues	55 449
TOTAL	1 190 171

Montants exprimés en euros

Dettes fiscales et sociales	
Dettes provisions pour congés à payer	115 317
Dettes RTT	4 848
Personnel - autres charges à payer	177 035
Charges s/congés payés	57 845
Charges sur RTT	2 497
Organismes sociaux charges à payer	251 929
Provision taxe d'apprentissage	19 059
Provision formation professionnelle continue	6 320
Provision effort construction	12 773
Provision CET	82 000
Provision médecine du travail	1 699
Provision taxe foncière	5 143
Provision TVTS	1 195
TOTAL	737 660

Montants exprimés en euros

Autres dettes	
Divers - charges à payer	258 995
Charges à payer sur licences	788 861
RRR à accorder et autres avoirs	116 060
Groupe - avoirs à établir	11 000
TOTAL	1 174 916

9.3 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en euros

Charges constatées d'avance	
Charges diverses d'exploitation	90 133
TOTAL	90 133

9.4 Produits constatés d'avance

Montants exprimés en euros

Produits constatés d'avance	
Produits constatés d'avance	969 157
TOTAL	969 157